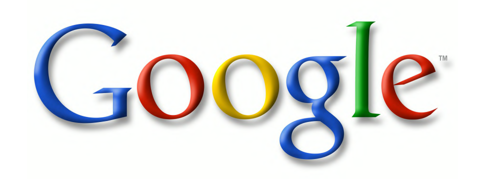
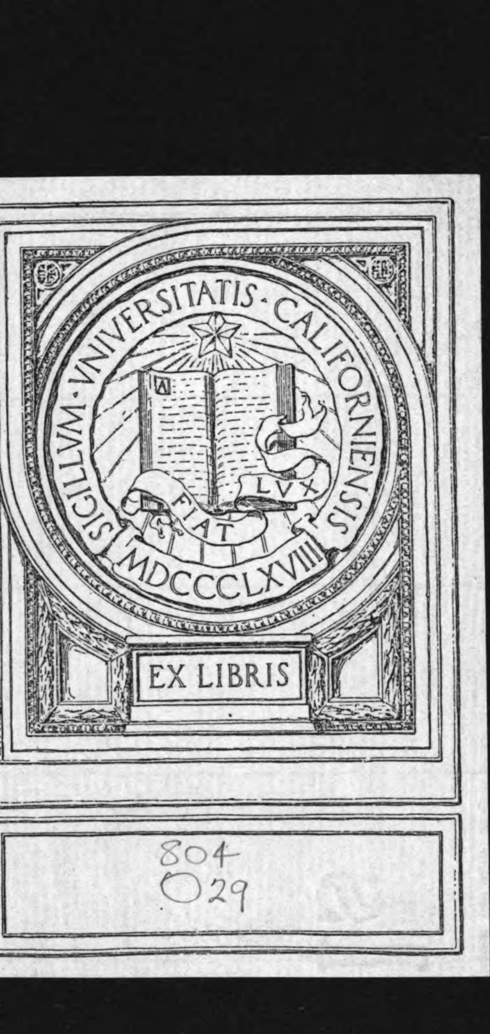


Étude sur le développeme... des voyelles labiales toniques du ...

Olof Örtenblad


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

ÉTUDE

SUR

LE DÉVELOPPEMENT DES VOYELLES LABIALES TONIQUES DU LATIN DANS LE VIEUX FRANÇAIS DU XII SIÈCLE

I.

DISSERTATION POUR LE DOCTORAT

PAR

OLOF ÖRTENBLAD
LICENCIÉ ÈS LETTRES

UPSALA 1885
R. ALMQVIST & J. WIKSELL
IMPRIMEURS

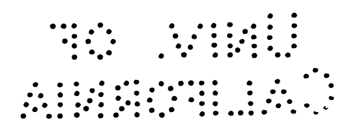
Préface.

Comme on le voit par le titre de ce petit travail, je m'étais proposé de traiter l'histoire de toutes les voyelles labiales toniques du latin. Des circonstances particulières ont arrêté l'exécution de ce projet, et j'ai dû me restreindre à n'offrir ici que la première partie de mes recherches; les deux autres seront réservées pour une étude subséquente.

Au moment de faire paraître cet opuscule, je ne crois pouvoir mieux terminer ma tâche qu'en présentant mes hommages respectueux à MM. Theodor Hagberg et Per Adolf Geijer, leur adressant mes remerciements pour le bienveillant intérêt qu'ils m'ont témoigné pendant mon séjour à cette université. Enfin c'est pour moi un devoir et un plaisir d'exprimer publiquement ma vive reconnaissance à M. Carl Wahlund, qui a bien voulu mettre sa riche bibliothèque à ma disposition.

Upsala le 20 Mai 1885.

O. Ö.



Ouvrages cités en abrégé.

Diez, Gr. = Grammatik der romanischen Sprachen von Friedrich Diez; Bonn, 1870.

Gr. Z. = Zeitschrift für romanische Philologie, herausg. von Gustav Gröber; Halle, Niemeyer.

Rom. = Romania, Recueil trimestriel etc., publié par Paul Meyer et Gaston Paris; Paris, Vieweg.

Rom. Stud. = Romanische Studien, herausg. von Eduard Böhmer; Strassburg, Trübner.

Rom. Forsch. = Romanische Forschungen, Organ für etc., herausg. von Karl Vollmöller; Erlangen, Deichert.

Fr. Stud. = Französische Studien, herausg. von G. Körting und E. Koschwitz; Heilbronn, Henninger.

Litt. bl. = Literaturblatt für germanische und romanische Philologie, herausg. von Otto Behaghel und Fritz Neumann; Heilbronn, Henninger.

Altfr. Bibl. = Altfranzösische Bibliothek, herausg. von Wendelin Foerster; Heilbronn, Henninger.

Bartsch = Chrestomathie de l'ancien français par Karl Bartsch; Leipzig, Vogel, 1880.

Lücking, Mundarten = Die ältesten französischen Mundarten von Gustav Lücking; Berlin, Weidmann, 1877.

Mall, Cpt. = Der Computus des Philipp von Thaun, herausg. von Eduard Mall; Strassburg, Trübner, 1873.

Koschwitz, Ueberlieferung = Ueberlieferung und Sprache der Chanson du Voyage de Charlemagne, von Eduard Koschwitz; Heilbronn, Henninger, 1876.

Suchier, Auc. und Nic. = Aucassin und Nicolete, neu nach der Handschrift etc., von Hermann Suchier; Paderborn, Schöningh, 1881.

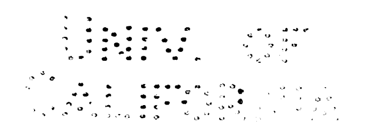
Foerster, Cliges = Christian von Troyes sämtliche Werke, herausg. von W. Foerster. Bd. I. Cliges; Halle, Niemeyer, 1884.

Strauch = Lateinisches ŏ in der normannischen Mundart, Inauguraldissertation von Max Strauch; Halle, Niemeyer, 1881.

v. Feilitzen = Li ver del Juïse, en fornfransk predikan, akademisk afhandling af Hugo von Feilitzen; Upsala, 1883.

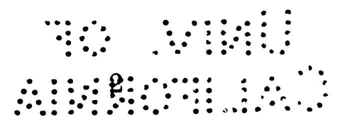
Vising = Étude sur le dialecte anglo-normand du XII siècle, dissertation pour le doctorat par Johan Vising; Upsala, 1882.

Il y a encore d'autres abréviations, dont le lecteur voudra bien se rendre compte.



Introduction.

Avant de publier cette étude, je dois reconnaître que les difficultés qui se sont présentées pendant le travail, ont souvent été de nature à abattre le vif intérêt qu'il est permis au novice même d'avoir pour les questions philologiques. Puisque notre étude a pour sujet une question tant de fois traitée et si difficile à résoudre sous bien des rapports, par conséquent, encore si peu débrouillée, que l'est celle des voyelles labiales, je n'ai pas besoin de faire observer qu'il ne faut s'attendre ici à rien de nouveau, et qu'on ne verra guère que des citations, tirées d'un nombre de discussions et de mémoires. Je n'oserais nullement traiter de nouveautés les quelques remarques et réflexions dont j'ai accompagné de temps en temps ces citations, car, à la verité, comme il y a sans aucun doute bien des travaux sur cette même matière qui me sont encore inconnus, et qu'il en paraît de nouveaux presque tous les jours, il n'est guère permis de croire avoir fait une "trouvaille" quelconque. Et au delà, ce serait même trop se flatter que de s'imaginer pouvoir offrir un résumé complet du développement de notre sujet. Car ce n'est pas, en effet, la moindre difficulté que cet "embarras de richesse" où l'on se voit réduit par cette grande et vaste littérature scientifique qui, de nos jours, existe dans à peu prés toutes les branches de la philologie romane: quand même on se proposerait de concentrer son ouvrage sur une question spéciale, l'étude complète de la littérature traitant de cette même question, exigerait des années entières de travail. On ne doit pas non plus s'attendre à trouver dans cet ouvrage une discussion qui soit aussi étendue ni aussi pénétrante que celle à laquelle M. Edstroem a nouvellement



soumis le développement de la voyelle *e* („Studier öfver uppkomsten och utvecklingen af fornfranskans *e*-ljud i betonad stafvelse.“ Upsala 1883); outre que je n'ai pu encore disposer de matériaux aussi nombreux que lui, ni employer un appareil aussi vaste que le sien, mon étude a été, à différents points de vue, d'un autre caractère. Quant à l'ouvrage de M. Edstroem, il a pour but, lui aussi, de résumer l'état actuel de la science; et, s'attachant exclusivement à ce but, ce n'est que bien rarement — comme de raison — qu'il consulte les textes mêmes, afin d'y appuyer ensuite ses recherches. Pour moi, ayant compris ma tâche un peu différemment, j'ai cru devoir recourir aux textes pour y puiser la matière essentielle de l'ouvrage, et, à cette intention, j'ai tiré de ces textes une quantité d'exemples, avant d'entrer dans la discussion proprement dite, ou plutôt, avant de citer la discussion déjà faite sur les faits en question.

Quoique mon ouvrage ne s'étende pas au delà du XII siècle, il a fallu naturellement tenir compte de la langue des siècles précédents et suivants, d'autant plus qu'on ne saurait toujours fixer l'âge des monuments linguistiques auxquelles j'ai eu recours. Le nombre des textes que j'ai choisis sera peut-être trouvé trop restreint, mais j'espère qu'il se présentera plus tard une occasion de faire paraître le résulat de recherches un peu plus étendues. Parmi les sujets innombrables qui — plus ou moins directement — ont du rapport avec celui dont il s'agira ici, j'ai dû en omettre une grande partie et n'en toucher d'autres que très superficiellement.

De plus, il m'a fallu renoncer à traiter deux questions qui ont leur place ici, savoir les combinaisons: $\left.\begin{matrix}o\\u\end{matrix}\right\} + i$ (ou *j*) et $\left.\begin{matrix}o\\u\end{matrix}\right\} +$ consonne nasale [1]).

[1]) Pour la condition particulière de toute voyelle suivie de consonne nasale, v. G. Paris, Rom. XI, 604.

On ne manquera pas d'imputer à cette étude une autre défectuosité: c'est que je n'ai pas poursuivi en détail la recherche des particularités dialectales proprement dites. Mais la science de la dialectologie française est encore fort hésitante, et quoique les dialectes du temps auquel se bornera cet opuscule, fussent assez distincts pour être différenciés en général, et que le XII siècle nous offre suffisamment de monuments pour en juger, je ne me suis pas vu à même d'en venir à des résultats satisfaisants.

Il ne sera peut-être pas mal à propos de rappeler ici quelques faits historiques de cette dialectologie.

Comme on le sait, il ne faut pas s'imaginer que le français fût d'abord une langue unique qui, par la suite, se serait divisée en plusieurs dialectes; au contraire, on aura droit de regarder les diversités des anciens idiomes comme des faits originaux, en d'autres termes: aucun des plus anciens textes ne représente le français pur (v. Rom. VII, 139). Combien il est cependant difficile de tracer des limites distinctes entre les dialectes, se prouve d'une manière évidente par la divergence d'opinions qui, sur ce point, a surgi entre les romanistes. Toujours est-il que l'on a cru pouvoir les grouper, c'est-à-dire, réunir en domaines principaux certaines régions, d'aprés les caractères linguistiques qu'elles présentent. Le fondateur des recherches sur les dialectes de l'ancien français, Fallot, s'est borné à la langue du XII siècle. Il divisait le domaine de la langue d'oïl entre trois dialectes: le bourguignon, le picard et le normand; Burguy et Diez ont admis cette même division. Ce n'est que dans ces dernières années qu'on a pu faire remonter ce genre de recherches aux premiers siècles de la littérature française[1]), et, pour en avoir de prime abord un aperçu, on a divisé les dialectes de la manière suivante: les dialectes de l'orient, de l'occident, du nord et — selon

---

[1]) Ainsi, on a trouvé que Sainte-Eulalie est écrite en picard (Lücking), Fragment de Valenciennes en wallon, Saint-Léger en bourguignon (v. Rom. VII, 629), ou plutôt en wallon (v. Gr. Z. II, 301), etc.

M. Lücking, un quatrième groupe — les dialectes du Centre. Peut-être vaudra-t-il mieux admettre avec M. Paris que trois divisions principales se formèrent dans la langue d'oïl; que dans l'ancienne Neustrie on parla assez longtemps un seul et même idiome, mais que, dans le cours du XII siècle, il s'en détacha peu à peu le dialecte de l'Ile-de-France [1]). Si bon nous semble, on pourrait en dire autant de l'anglonormand. De plus, on croit avoir démontré que tous les textes du siècle qui précéda cette ramification, c'est-à-dire les textes qui datent de 1050—1150, sont normands (v. Rom. X, 400). Comme il n'y a au reste que très peu de textes qu'on ait pu faire remonter au IX ou au X siècle, il sera fort à propos de dire qu'il faut chercher en Normandie le berceau de la littérature française (v. Suchier, Reimpredigt VII).

Ce n'est que vers la fin du XII siècle que la langue anglonormande eut un développement plus indépendant; à partir de cette époque elle est, pour quelque temps, à regarder comme une soeur littéraire de la langue franconormande. A la rigueur, on ne saurait pourtant désigner l'anglonormand comme un dialecte spécial [2]); on a dit "qu'il y faut voir seulement la corruption du dialecte normand" (L. Gautier). M. Paris en a donné cette définition un peu négative: "L'anglonormand n'est pas un dialecte; ce n'est que le français mal parlé" — vu les nombreux textes rédigés en Angleterre, je serais tenté d'ajouter: et mal écrit — "en Angleterre". On trouvera peut-être que j'aurais mieux fait de laisser l'anglonormand de côté, pour ne pas empiéter un terrain étranger; mais en me bornant au français du XII siècle, je n'ai pas cru devoir omettre un idiome

---

[1]) V. G. Paris, Alexis, 42; cf. Uhlemann, Wace (Dissertation), 128; de plus, Metzke, Der Dialekt von Ile-de-France (Dissertation), 2. L'opinion de Fallot, reproduite par Diez (v. Gr. I, 125), que le dialecte de l'Ile-de-France devrait son origine à l'ancien bourguignon, n'est plus admissible.

[2]) Sur les rapports entre l'anglonormand et le français, cf. aussi Groeber, Gr. Z. VI, 486.

qui à cette époque, après tout, était plutôt français qu'anglais (cf. Brekke, Étude sur la flexion dans le Voyage de S. Brandan (Paris 1884), 1.

Il y a quantité de manuscrits qui nous sont parvenus dans un dialecte qui n'était pas celui des auteurs, et de là cette grande difficulté à fixer définitivement l'origine de certains textes, de là cette grande incertitude, quand il faut distinguer ce qui est un fait du dialecte de l'original de ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire de ce qui est l'oeuvre du scribe. Donc, il me semble qu'on pourrait appliquer à un bien grand nombre de textes français ce que M. Joret (v. Rom. X, 260) a fait remarquer à propos des textes normands: "Des monuments, sinon composés, du moins transcrits en Angleterre, ne sauraient servir à la connaissance de l'idiome parlé en Normandie", — et soutenir que le langage d'un texte qui n'existe que dans un autre idiome que celui de l'auteur, n'offre que fort peu de matière pour l'examen du dialecte de celui-ci. Il ne nous manque pas d'exemples à l'appui de cette assertion. Le texte qui est le plus souvent intitulé le Voyage de Charlemagne, conservé, comme on le sait, en un manuscrit anglonormand du XIII siècle, a été bien longtemps considéré comme normand; mais M. Koschwitz, qui semble s'être donné pour tâche spécial d'examiner ce texte, a dû lui-même modifier sa manière de voir, à en juger par ce qu'il a dit dernièrement sur l'origine de ce poème (v. Altfr. Bibl. II, 1883, XLV; cf. de plus, G. Paris, Rom. IX, 50), et l'on sera maintenant, jusqu'à nouvel ordre, autorisé à croire que l'auteur de ce texte était vraiment un Parisien ou bien un "Franc de France". — M. Lücking (v. Mundarten 200) a regardé comme français-central un texte (Chevalier au lyon) qu'il ne faut pas localiser en Ile-de-France, M. Paris (v. Rom. VII, 136 et XIII, 444) ayant convaincamment démontré que l'auteur du texte était champenois. L'erreur de M. Lücking est probablement produite de ce qu'il a confondu l'orthographe d'un manuscrit avec la langue du poète. Si, d'une part, le vieux français renferme dès l'abord

plusieurs dialectes divers, d'autre part, les divergences qu'au XII siècle il y avait entre ces dialectes, quelque saillantes qu'elles paraissent parfois, ne se laissent démêler que fort incomplètement, et les formes diverses des manuscrits ne sauraient nullement seules servir de critères à qui voudra examiner l'idiome original d'un texte de ce siècle. Il suit de là que le lieu d'origine des textes est extrêmement difficile à désigner, à moins qu'il ne soit signalé par les auteurs eux-mêmes. Il en est de même pour la date de la composition des textes, puisqu'en général les manuscrits qu'on possède sont de beaucoup plus jeunes que les originaux. Au reste, il ne faut pas avoir étudié longtemps l'ancien français, pour reconnaître combien sont peu assurées la plupart des opinions qu'on a débitées sur ce qui concerne et le dialecte et l'âge d'un texte quelconque. Il me semble que, sur cette question, on ne saurait trop répéter "la sage parole" de M. Tobler: νήπιε, καὶ μέμνησο ἀπιστεῖν. S'il est imprudent d'attribuer à toute une province un trait phonétique qu'on aura remarqué dans un texte qui en provient, ce n'est pas, d'autre part, une moindre faute que de l'attribuer à cette province seule. Ce sont là les deux méprises sur lesquelles reposent le plus souvent les conclusions fautives sur ce point. Sans entrer dans de plus longs détails, — ce qui donnerait au reste à cette introduction une étendue disproportionnée avec l'ensemble du travail, — je crois être en droit de ne pas attacher, dans la suite de cette étude, trop d'importance à toutes ces variétés dialectales ou locales qu'on a cru entrevoir aussi à l'égard des voyelles labiales. Je pourrai d'autant plus facilement m'en dispenser qu'à l'époque que cette étude embrassera, il y avait plusieurs dialectes qui ne s'étaient pas encore fait voir en monuments écrits. Comme on l'a vu plus haut, le francien a dû se former dans le cours du XII siècle; mais le plus ancien monoment qui nous soit parvenu en ce dialecte, ne remonte pas au delà du XIII siècle [1]) (v. Gr. Z. III, 134 et

[1]) S'il en est ainsi, on trouvera bien naturel, si M. Paul Meyer, —

Metzke, Der Dialekt von Ile-de-France (Dissertation), 6; cf. Gr. Z. I, 565, où M. Foerster ajoute "qu'il y a peu de personnes qui puissent se faire une idée sur ce dialecte"). Il en est de même du bourguignon: les plus anciens textes sont du XIII siècle (cf. Gr. Z. I, 397, 556). D'un autre côté, c'est du XII siècle qu'on peut dater une langue littéraire (v. Neumann, Gr. Z. II, 153 et Foerster, Cliges, Einleit. LIII), la plupart des auteurs de ce siècle étant plus ou moins influencés par les formes d'autres dialectes, notamment du francien. Cela me semble une raison de plus pour n'accorder qu'une place subordonnée aux singularités des dialectes [1]). Seulement j'ai fait exception pour le dialecte normand, qui s'est maintenu plus longtemps intact à la centralisation de la langue (cf. Suchier, Gr. Z. II, 283).

Comme on le sait, c'est à l'aide des rimes (et des assonances) qu'on peut exercer un contrôle sur la vraie prononciation des mots, les copistes s'étant en général peu inquiétés de détruire les rimes des ouvrages qu'ils copiaient. C'est pourquoi j'ai cru pouvoir laisser de côté la plupart des textes qui ne sont pas du style métrique [2]). Puisqu'il m'a fallu faire ces recherches sans être en mesure de compulser les manuscrits eux-mêmes, j'ai essayé d' obtenir les meilleures éditions des textes sur lesquels [3]) se base

en combattant l'assertion de M. Warnke qu'un auteur doit avoir été normand, s'il emploie le double imparfait en *out* et en *eit*, — fait remarquer qu'il n'y a aucune raison pour ne pas attribuer ce double imparfait, au XII siècle, au langage de l'Ile-de-France (v. Rom. X, 299).

[1]) Puisque la langue littéraire tient du français-central (du francien), il n'y a, à la rigueur, aucun fait linguistique qui ne soit originairement une particularité dialectale.

[2]) Les plus anciennes chartes datent du commencement du XIII siècle (les documents qui prétendent représenter le français du XII siècle sont faux (v. P. Meyer, Bibl. de l'École des Chartes 1862, 135)); toutefois j'ai cru devoir y recourir de temps en temps.

[3]) En voici quelques-uns des plus importants:

La chanson de Roland (Rol.), dont il faut, d'après M. Paris, fixer la date au XI siècle (v. Rom. VI, 400), ou plus exactement, "antérieurement à la croisade" (v. Rom. IX, 409), c'est-à-dire vers 1080; M. Suchier au contraire soutient que la composition du texte n'a pas eu lieu avant

mon étude. On trouvera sans doute que les exemples tirés des textes normands sont trop nombreux; mais j'en aurais cité encore plus, que cela ne serait trop, puisque, comme je viens de le remarquer plus haut (v. ci-dessus p. 4), ce

le XII siècle (v. Reimpredigt XL). Quant au dialecte de l'original, on n'en sait rien de positif (cf. G. Paris, Rom. VII, 469).

La chanson du voyage de Charlemagne (V. de Ch.). M. Stengel ne croit pas le poème plus ancien que le milieu du XII siècle (v. Litt. bl. 1881, 290); M. Paris est d'avis que cette chanson est du même âge, à peu près, que celle de Rol. (v. Rom. X, 303, IX, 1 et Gr. Z. V, 469; cf. Morf, Rom. XIII, 187, 232). M. Koschwitz, à ce qu'il parait, ne veut plus s'en prononcer. A vrai dire, le langage de ce poème est de peu de valeur pour une étude sur le français du XII siècle. Quant au dialecte de la chanson, telle qu'elle était chantée par "le menestrel de la foire de l'endit de Saint-Denis", il ne se laisse guère entrevoir dans le manuscrit anglonormand du XIII siècle.

Computus (Cpt.) par Philipe de Thaun, anglonormand, composé vers 1120 (v. Mall, Computus, 20).

Roman de Rou III (R. de Rou), par Wace, texte normand, composé vers 1170 (v. Rom. IX, 597).

Chronique des ducs de Normandie II (Chron.), composé vers 1180 par Benoit de Sainte-More, poète normand (v. Michel, Introduction, XII, XXVI).

Aliscans (Alisc.), texte picard (v. Rom. VII, 139), datant de la fin du XII siècle (v. Aliscans, p. p. Guessard et de Montaiglon, Préface, XXIX).

Aucassin et Nicolete (Auc. et Nic.), texte picard, composé vers la fin du XII siècle, ou bien au commencement du XIII (v. Suchier, Auc. und Nic. 73); M. Paris en rapporte la composition au XII siècle (v. Rom. VIII, 289).

Guillaume de Palerne (Guill de Pal.), composé, d'après M. Boehmer, entre 1188 et 1227 (v. Rom. Stud. III, 131; cf. G. Paris, Rom. VII, 470); selon M. Michelant (v. Guill. de Pal., Préface, XXI, XXII), ce texte nous offre "la bonne langue française qu'on parlait et que l'on écrivait dans les provinces du Nord-Est (?) vers la fin du XII siècle ou au commencement du XIII s."

Li ver del Juïse (Juïse), un des plus anciens textes du Nord-Est, composé au commencement du XII siècle dans quelque endroit entre le domaine picard et le domaine wallon (v. von Feilitzen, XCV et suiv.); d'après M. Vising, l'original est wallon (v. Litt.bl. 1884, 70).

Chevalier au lyon (Chev. au l.), texte champenois (v. Rom. VII, 136), composé "probablement avant 1175" (v. Rom. XII, 462), ou plus exactement "entre 1164 et 1174" (v. Foerster, Cliges, III), par Chrestien de Troies. — Etc.

dialecte était pendant la première partie du XII siècle à peu près le seul représentant du français écrit [1]).

Quant à la méthode que j'avais à suivre dans cette étude, il aurait bien convenu, à plusieurs égards, de commencer par discuter en détail les voyelles *o* et *u*, telles qu'elles se présentent dans nos textes, et de remonter ensuite à leurs sources, d'autant plus que ce procédé synthétique a été appliqué dans beaucoup d'ouvrages semblables à celui-ci; mais, malgré les obstacles qui se sont rencontrés, je me suis attaché à suivre la méthode que M. Paris a appelée la méthode "descendante". En outre, j'ai été d'avis que même dans l'étude la plus modeste on ne perdrait peut-être rien à oser un petit essai d'analyse scientifique. Cependant, la grande difficulté de poursuivre avec conséquence une méthode analytique devra me servir d'excuse, si je m'en suis quelquefois écarté dans le cours de ce travail.

[1]) Cf. Suchier, Gr. Z. III, 134: "Die normannischen Handschriften des 12 Jahrhunderts erlangen für die Geschichte des französischen Sprach einen besonderen Werth und stehen im Mittelpunkte des philoogischen Interesses", etc.

D'abord, je dirai quelques mots en général sur la valeur et la signification des voyelles labiales. Le système des voyelles dressé par M. Bell, et dont M. Sievers nous rend compte (v. Grundzüge der Phonetik (1881), § 11, 73 et suiv.) — tout en ajoutant des améliorations et des additions faites par MM. Sweet et Storm — réunit sous la dénomination commune de "voyelles rondes" (ou bien "arrondies", "round", "gerundete") tous les sons que le français moderne désigne par les notations *o, u, ou, au*. Ces voyelles sont appelées aussi "labiales" ou "labialisées". Tous ces termes dépendent naturellement de ce que, pour produire les sons susdits, il faut avancer un peu les lèvres et les approcher l'une de l'autre, de manière qu'elles forment une ouverture plus ou moins ronde. Les voyelles labiales — de même que toutes les autres — sont divisées, selon les articulations différentes de la langue (lesquelles on doit séparer exactement de celles des lèvres), en trois catégories principales: gutturales ("back"), gutturales-palatales ("mixed") et palatales ("front"). Chacune d'elles se fractionne en deux nouvelles catégories: sons fermés ("narrow"), sons ouverts ("wide"); et toutes ces six subdivisions se partagent de nouveau — d'après la distance différente de la langue au palais — en trois autres: sons hauts ("high"), sons moyens ("mid"), sons bas ("low"). Ainsi, il résulte de cette division un tableau contenant dix-huit sons labiaux divers. Quelque souhaitable qu'il fût de pouvoir ranger dans les différents compartiments de ce tableau tous les sons dont il sera question ici, il faudra pourtant renoncer à tout essai de ce genre, la connaissance de la prononciation des voyelles labiales, tant du latin que du vieux français, étant encore trop incom-

plète. Ce système de M. Bell nous offre cependant mieux qu'aucun autre, que je sache, des moyens de préciser par des termes définis et la propre valeur de chaque voyelle et son rapport aux autres nuances, et, quoique je n'aie pu encore en profiter que très insuffisamment, il m'a semblé n'être pas hors de saison d'en avoir fait mention ici.

La difficulté de distinguer les nuances différentes d'une voyelle par des signes diacritiques s'augmente encore, quand nous trouvons combien sont dissemblables les marques dont on s'est servi pour un seul et même son. M. Boehmer emploie les désignations *u* et *ų* pour les sons qui répondent à l'*ó* de M. Paris, tandis que l'*ò* de celui-ci représente le même son que l'*o* et l'*ǫ* de celui-là etc. Je me servirai ici, à quelques restrictions près, des signes de Boehmer: *u*, *ų*, *o*, *ǫ*, *œ*, *œ̬*, υ, υ̬ (v. Rom. Stud. I, 297); je vais chercher à les décrire d'après le système de Bell:

u (jour, fou) — voyelle labiale, gutturale, haute, fermée,
ų „ „ „ „ ouverte,
o (seau, autre) „ „ „ moyenne, fermée,
ǫ {(encore) „ „ „ basse, ouverte,
    {(pomme) [1]) „ „ palat.-gutt., moyenne, „
œ (peu) „ „ palatale, „ fermée,
œ̬ (boeuf, fleur) „ „ „ „ ouverte,
υ (jure, juste) „ „ „ haute, fermée,
υ̬ (allem. schützen) [1]) „ „ „ ouverte.

Comme on le voit par ce tableau, il n'y a que les sons *ų* et υ̬ qui — selon M. Boehmer — ne soient pas représentés dans la langue moderne [2]). Dans le vieux français, notamment en normand, le son *ų* s'entendait souvent dans des mots où à l'heure actuelle on entend le son *œ* (v. Rom. Stud. III, 601). — Dans le cours du travail j'ai cru ne pas

---

[1]) Il est sans doute impossible de constater si ce son s'entendait en vieux français; toutefois je n'ai pas voulu l'exclure de ce tableau. Il en est de même du son υ̬.

[2]) Je crois avoir entendu prononcer le son υ̬ dans des syllabes atones (p. ex. sublime, sur).

être tenu de faire toujours la distinction diacritique entre *u* et *ų*, *o* et *ǫ*, *œ* et *œ̨*, étant d'avis que, au moins pour ce qui tient aux sons *o* (*ǫ*) et *œ* (*œ̨*), on est en droit d'appliquer aussi au vieux français la règle que M. Paris a donnée pour la langue moderne: "La voyelle est ouverte, quand elle est suivie d'une consonne prononcée, fermée quand elle termine la syllabe ou qu'elle est suivie d'une consonne devenue muette (v. Rom. X, 40 [1])) [1]). Pour des raisons pratiques j'emploie en général *ų* comme signe commun pour *u* et *ų*, *ǫ* comme s. c. pour *o* et *ǫ*, et *œ* comme s. c. pour *œ* et *œ̨*; ce n'est qu'en certains cas, et quand il faut déterminer la prononciation des diphtongues, que je me suis exempté de cette méthode simplifiée.

Avant de passer à l'examen des voyelles labiales du français, il nous faudra dire quelques mots sur la valeur de ces voyelles dans le latin. Il va sans dire que toute assertion positive sur les sons latins est presque impossible, et que par conséquent on ne saurait qu'approximativement en signaler les variétés de prononciation. Selon M. Schuchardt (v. Vocalismus I, 168, II, 146), dont le système a été généralement reconnu à cet égard (cf. Seelmann, Die Aussprache des Latein, Heilbronn (1885), 209 et suiv.), l'ō long se prononçait d'un son fermé, l'ŏ bref, au contraire, avait un son ouvert [2]); la "position" ne semble avoir eu

[1]) Selon M. Koschwitz, cette règle n'est cependant pas tout à fait correcte (v. Z. für neufr. Spr u. Lit. III 605). — On ne saurait que trop regretter que M. Paris n'ait pas encore eu l'occasion de continuer son article sur l'*o* français, commencé dans la Rom. X, 36. A en juger par ce qu'il dit l'année suivante (v. Rom. XI, 439), on serait fondé à espérer qu'il "remonterait à l'ancien français dans un des plus prochains numéros"; il en parle aussi dans la Rom. XII,122, mais encore l'année passée, il dit à propos de l'*o*: "J'y reviendrai dans la suite de mon travail sur ce sujet, commencé il y a longtemps" (v. Rom. XIII, 445).

[2]) Comme exemple de la dite incertitude sur la prononciation des voyelles latines, je note que, tandis que MM. Schuchardt, Seelmann et d'autres attribuent à l'ō "den dunkleren Laut", à l'ŏ "den helleren Laut", il y en a d'autres qui prétendent que la prononciation de l'ŏ était "plus sourde", celle de l'ō par contre "plus éclatante", ce qui évidemment est

en elle aucune influence sur le caractère de la voyelle (cf. Schuchardt, Vocalismus III, 152; Foerster, Rom. Stud. III, 187).

De même, l'$\bar{u}$ long avait un son plus fermé que l'$\breve{u}$ bref, bien que tous deux [1]) répondent à l'*ou* du français moderne, comme nous le prouvent les transcriptions grecques.

Dans le latin vulgaire, comme on le sait, un nouveau principe s'établit au point de vue de l'accentuation: l'accent expiratoire se fit valoir et l'emporta sur l'accent chromatique (cf. Diez. Gr. I, 486) [2]); il s'ensuit de là que la quantité primitive des voyelles perdit son importance, et que la syllabe (non pas la voyelle) accentuée fut toujours longue (v. ten Brink, "Dauer und Klang, 10) [3]). MM. Storm (v. Beretning om det 1:ste nordiske filologmøde 1876, 157 et suiv.) et Canello (v. Gr. Z. I, 521) supposent qu'il y a eu une époque où toute les voyelles avaient la même quantité. M. Boehmer (cf. son traité "Klang nicht Dauer", Rom. Stud. III, 351, 609 et suiv.; cf. Gr. Z. IV, 464) semble vouloir étendre cette équivalence de la quantité des voyelles aussi pour les périodes postérieures (romanes) de leur développement; d'après lui, on ne peut parler ni de "Naturlänge" ni de "Naturkürze" d'une voyelle, soit en latin soit en roman: elle n'a qu'une "variabilité quantitative", et la quantité de la voyelle romane est absolument indépendante de la quantité latine. M. Seelmann

---

une opinion toute contraire (v. Guardia et Wierzevsky, Grammaire de la langue latine, 6).

[1]) M. Seelmann (v. son ouvrage cité ci-avant, 216) en donne une distinction plus nette; selon M. Ascoli (v. Lettera Glottologica, 23), "l'$\bar{u}$ latino era uno schietto *u*, come appunto suona nel toscano "*duro*", laddove l'$\breve{u}$ latino piegava all'incontro ad un *o* chiuso, come appunto suona nel toscano" *noce*".

[2]) M. Seelmann (v. son ouvrage, 22 et suiv.) n'admet, à ce qu'il paraît, que l'accent expiratoire, même pour le latin classique; cette manière de voir est critiquée par M. Danielsson (v. Nordisk Revy (Upsala) 1884—1885, 301 et 302).

[3]) Cf. Schuchardt, Vocalismus III, 332: "Die Veränderung des Akzents hat immer eine der Quantität zur Folge."

(v. son ouvrage, 70 et 71) paraît partager l'opinion de M. Boehmer, et, tout en admettant avec MM. ten Brink et Schuchardt (cf. Gr. Z. IV, 141) que la quantité de la voyelle latine a dû influencer sur la qualité, comme elle avait été influencée elle-même par l'accent tonique, il fait observer que les termes de quantité "bref, long" sont toujours relatifs, c. à. d. que la quantité des voyelles restait variable.

Quant aux rapports qu'il y a entre la conformation de de la syllabe et la quantité de la voyelle, on trouvera que la plupart des romanistes se sont rangés du côté de Diez (v. Gr. I, 487), en admettant en principe que les voyelles toniques étaient longues en syllabe ouverte, brèves en syllabe fermée (v. Schuchardt, Vocalismus I, 197, 469 et Gr. Z. IV, 141; ten Brink, "Dauer und Klang", 9; Suchier, Gr. Z. III, 148; etc. — M. Seelmann (v. 80 et suiv.) ne veut adopter ce principe qu'avec certaines restrictions). Cette règle, indispensable pour ce qui concerne les voyelles *e* et *i*, l'est sans doute tout autant pour l'histoire du développement des voyelles labiales [1]).

Cependant, comme nous venons de le voir, l'élément quantitatif avait peu à peu cessé d'influer sur le développement des voyelles, et tous les changements qui en constituent la continuation, se rapportent à la qualité: celle-ci, qui était originairement déterminée et modifiée par la quantité, avait fini par devenir l'élément prédominant. Ainsi, l'*ŭ* tonique du latin classique se changea, dans le latin vulgaire, en *o* (= *ọ*), c. à d. l'*ŭ* et l'*ō* du latin classique (de même que l'*ĭ* et l'*ē*) se confondirent en un seul et même

---

[1]) Elle n'est pas applicable à la langue actuelle, à en juger par ce qu'a dit M. Paris: "Quelle soit libre ou entravée, la voyelle n'en est pas moins longue ou brève" (v. Rom. X, 37; cf. cependant A. Chassang, Nouvelle Grammaire française (Paris, 1884), 3 et suiv.). — Au lieu des termes "voyelle en syllabe ouverte", "en syllabe fermée", "en position", expressions dont on a usé avec peu de conséquence, je me servirai de ceux de M. Paris: "voyelle libre", "voyelle entravée" (l. c. 36).

son [1]). M. Suchier (l. c. 137) explique ainsi ce phénomène: "Die hierbei eintretende Klangveränderung von *ŭ* beruht darauf, dass die Vertheilung des gleichen Kraftaufwandes auf einen grösseren Zeitraum eine Verminderung der spezifischen Artikulation dieser Vokale, d. h. ihre Verwandlung in *ó* (*ụ*) zur Folge hatte." — L'*ŏ* du latin classique eut, lui aussi, un allié dans la diphtongue *au*, qui — au moins dans un certain domaine — se changea en *o* (*ǫ*) [2]). Cependant, combien était hésitante, en latin vulgaire, l'orthographe des voyelles labiales, se prouve de ce qu'elles sont si souvent confondues l'une avec l'autre [3]). D'une part on voit, comme de raison, *opos*, *captom* pour *opus*, *captum*, et *annus*, *vus*, *acturibus* pour *annos*, *vos*, *actoribus* [4]), mais de l'autre, on trouve aussi *lucum*, *mudum*, *dulo*, etc. pour *lŏcum*, *mŏdum*, *dŏlo*, etc. (v. Schuchardt, Vocalismus II, 132 et suiv.; cf. Seelmann, 211, 212).

Il n'y a évidemment qu'une voyelle longue [5]) qui soit en état de se décomposer en deux sons; en conséquence, la théorie que je viens de signaler comme une règle générale pour les voyelles toniques du latin vulgaire, contient en même temps la condition principale d'un phénomène linguistique qui, sous le nom de diphtongaison (v. plus loin), a été d'une extrême importance dans l'hi-

---

1) Cf. Rom. Stud. I, 620. Ce son doit être *ụ*, son intermédiaire entre *ŭ* et *ō* du latin (v. ci-dessus, p. 13).

2) Cf. Schuchardt, Vocalismus II, 301, 304. A la rigueur, ce développement (le passage à *ǫ* de l'*au* latin) ne remonte pas au delà de la période romane (v. Seelmann, 223). — Dans certains mots (surtout devant les dentales: cludere, etc.) l'*au* latin est devenu *ū* (cf. Lücking, Mundarten, 139).

3) Quant à l'*ŭ* atone, nous le voyons palatalisé (en *i* ou en ʋ) déjà dans la langue classique — soit avec soit sans la perte de la labialisation — (cf. Schuchardt, Vocalismus II, 197, 224 et Corssen I, 322). D'une autre nature, et dû à une influence celtique, est le sort qu'a eu en gallois l'*ū* long du latin (je reviendrai plus loin sur ce point).

4) Ce sont en particulier les terminaisons en *-or-*, *-os-* que le latin vulgaire écrivait en *u* (v. Schuchardt, Vocalismus II, 100, 106).

5) Sur la quantité des diphtongues elles-mêmes, il y a des opinions différentes (cf. ten Brink, 10, et Seelmann, 71).

l'histoire des langues romanes. Si un mot latin reparaît en diphtongue et en italien et en vieux français, on a le droit de supposer que la diphtongaison s'est déjà faite en latin vulgaire. Et en effet, à la place de l'*ŏ* latin classique, généralement représenté par *uo* non seulement en italien mais encore dans le langage de quelques anciens textes français, le latin nous offre quelquefois la diphtongue *uo* (v. Schuchardt, Vocalismus II, 130, 329), tandis que l'*ō* long de la langue classique, qui s'est diphtongué en français, mais qui est resté tel quel sur le sol italien, s'est maintenu aussi dans le latin vulgaire [1]).

Abstraction faite des modifications irrégulières (p. ex. *u* au lieu de l'*ŏ* ou de l'*au*), on est donc en droit de poser en fait que les cinq voyelles du latin classique: *au*, *ŏ*, *ō*, *ŭ*, *ū*
| ╲ ∧ ∨ |
ont donné dans le latin vulgaire les sons suivants: *a ų*, *ǫ*, *uǫ*, *ų*, *ū*.

Nous touchons maintenant à notre sujet proprement dit: *ces sons, comment se sont-ils développés, sous quels signes se sont-ils présentés dans le vieux français du XII siècle* [2])? Il est naturel qu'on ne puisse répondre à cette question sans jeter un coup d'oeil sur le développement de ces sons pendant les siècles précédents. Bien qu'il soit fort malaisé quelquefois de trouver dans les monuments peu nombreux qui portent une date antérieure au XII siècle, les présuppositions des faits linguistiques qui se rencontrent dans les textes de ce siècle, j'ai voulu essayer de mettre en tête de chaque nouveau chapitre de mes recherches une petite notice historique sur le son en question.

Commençons par quelques remarques sur *au*. Ainsi que je viens de le dire, *au* du latin avait subi deux dé-

[1]) Pour *ou* au lieu de *ŭ*, v. Corssen, Zur italischen Sprachkunde, 98, et Diez, Gr. I, 440 *).

[2]) Déjà par avance j'ai écarté de ces recherches les voyelles atones; c'est pourquoi je peux laisser de côté une quantité de monosyllabes qui à cause de leur nature proclitique ont été traités comme des syllabes atones (cf. le raisonnement de M. Neumann sur la "Satzphonetik", Litt.-bl. 1882, 466).

veloppements différents. La mutation de *au* en *ǫ* n'appartenait qu'au langage qui se parlait en Italie, tandis que l'*au* s'était maintenu dans les autres territoires, et notamment dans le gallo-roman (v. Rom. VII, 129). Selon M. Darmesteter, la réduction à *ǫ* de *au* n'a commencé en France qu'au VIII siècle, et M. Paris trouve vraisemblable qu'il était accompli au IX siècle, dans la France du Nord [1]). Par conséquent, si les textes de ce siècle portent des formes en *au*, c'est là une orthographe étymologique, et l'on n'a pas le droit de supposer (comme le fait M. Lücking, v. Mundarten, 142) pour cet *au* un autre son que celui de *ǫ* [2]), l'orthographe pouvant conserver longtemps l'empreinte d'une prononciation disparue. — Pour le développement *au* — *ǫ*, on a proposé deux séries différentes: *au* — *ao* — (*oo*) — *o* (v. Schuchardt, Vocalismus II, 301), ou bien: *au* — *ou* — (*oo*) — *o* (cf. Rossmann, Rom. Forsch. I, 2 H., 152); puisqu'on n'a pas d'exemple de *ao*, et qu'il y en a beaucoup de *ou* (*out*, *pou*, etc.), la dernière série nous semble la seule soutenable (cf. Uhlemann, Wace (Dissertation), 59). Le son *ǫ* provenant de l'*au*, et dont le développement a généralement différé de celui de *ǫ* venant d'autres sources [3]), demandera toujours à être examiné spécialement, sans toutefois m'imposer la nécessité d'y consacrer un chapitre particulier.

---

[1]) M. Neumann (v. Gr. Z. I, 159) voit dans ce développement "eins der frühsten Unterscheidungsmerkmale des Nordfranzösischen gegenüber dem Provenzalischen".

[2]) Il y avait un autre *au* (cf. Rom. XII, 119 [2])), résultant de *a* + *u*, et qui était général en France au X siècle (cf. Rom. VII, 129). Plus tard aussi, et même au XIII siècle, on trouve *au* (venant de *a* + *u* ou *a* + consonne labiale) dans certains dialectes (le wallon, le lorrain et le picard; cf. Suchier, Gr. Z. II, 255, 280), au lieu de *o*, *ou* des dialectes de l'occident (v. plus loin).

[3]) Quel que soit devenu le son définitif de *au*, il a toujours passé par un *ǫ*: *causa* — *chǫse*, *laudat* — *lǫe* — *loue;* à *cauda*, la forme *cǫe* n'existant pas, il faut substituer *cōda* (v. G. Paris, Rom. X, 42). L'opinion de M. Foerster (v. Rom. Stud. III, 178) n'est guère acceptable.

Donc, mes recherches[1]) se divisent en troies parties, d'après que je prends pour point de départ *ŏ*, *ō ŭ* ou *ū* du latin classique.

---

[1]) Comme je l'ai dit dans l'Introduction, il m'a fallu, à deux égards, restreindre les limites de mon étude:

a) *Les voyelles labiales* — de même que les autres voyelles — *suivies de consonne nasale* ont été sujettes à un développement tout spécial qui exige un examen particulier. Les textes du XII siècle se prêtent fort bien à une recherche sur la nasalisation des voyelles labiales, mais j'ai dû m'en départir, de peur qu'un tel examen, fût-il tant soit peu approfondi, ne devînt trop étendu pour les limites de ce travail. Je me bornerai à citer ici quelques remarques générales.

On a cru, d'abord, que la langue a une tendance à maintenir l'*o* latin dans son intégrité devant les nasales, en d'autres termes, que celles-ci en auraient empêché la diphtongaison. Mais cette opinion doit être modifiée, la diphtongaison de *ŏ* suivi de nasale n'étant pas sans exemple (v. Neumann, Litt.bl. 1882, 469, 470; cf. Mussafia, Gr. Z. I, 407; Koschwitz, Ueberlieferung, 30; Foerster, Gr. Z. III, 499): on trouve dans certains dialectes les formes *buen*, *huem;* seulement, à côté de ces formes (toniques) existaient aussi *bon (bun)*, *hom*, où l'*o* a été traité comme atone (Neumann, l. c.). Il y a d'autres dialectes (p. ex. le champenois et le picard) qui n'emploient guère que la forme (faible) en *o (hom*, *hon*, Chev. au l. 327, 569 etc.). De plus, la diphtongaison a pu avoir lieu alors même que la voyelle était entravée: *suens*, *tuens*, *cuens* (p. ex. Chev. au l. 17, 517, 1207, 2971 etc.; dans une charte messine (de l'année 1212) — et souvent ailleurs — se rencontre la forme *couenz* (v. Bibl. de l'École des Chartes 1880, 394). Donc on admettra plutôt avec M. Boehmer (v. Rom. Stud. III, 600) qu'il faut supposer une espèce de diphtongaison qui a abouti ordinairement au son *ụ*. M. Paris (v. Rom. X, 54, 1) exprime la même opinion, en disant que "le groupe *óò* qui, dans les conditions ordinaires, est devenu *uo*, *ue* (v. plus loin, p. 21), a perdu devant la nasale sa seconde voyelle, et" — au moins pour la généralité des cas — "il est resté *ó*" (*ụ*). Cela admis, on peut s'expliquer, d'un côté, les formes diphtonguées susdites, et de l'autre, le fait que l'*ŏ* bref et l'*ō* long du latin, devant la nasale, sont unifiés et riment ensemble (*don: bon*, *corone: bone*). [La graphie anglonormande *oun* — selon M. Paris, "certainement à l'origine une diphtongue" — représente un développement postérieur]. Ce son unifié était *ụ* dans l'ancienne langue; il se pourrait aussi que la nasale eût en elle un penchant à rendre la voyelle précédente plus haute (cf. le tableau, p. 11), comme nous le voyons déjà dans le latin vulgaire, où l'on trouve souvent *um* pour *ŏm* (v. Schuchardt, Vocalismus II, 115; Lücking, Mundarten, 165). — Quoi qu'il en soit, le son *ụ*, qui devant la nasale représentait et l'*ŏ* bref et l'*ō* long du latin, se transforma en *ọ*,

I.

ŏ

A) *ŏ libre.* Selon M. Foerster (v. Rom. Stud. III, 187), l'ŏ latin classique a donné en roman le son *ǫ* — en

---

en se nasalisant. A quelle époque cette nasalisation a-t-elle eu lieu? D'après M. Paris (l. c.), la nasalisation de l'*o* s'est produite plus tard que celle de *a*, *e*; l'*o* du groupe *on* est nasalisé vers la fin du XII siècle "au plus tard". Cependant il constate l'absence de la nasalisation pour *on* dans Auc. et Nic. (v. Rom. VIII, 289). Il est à remarquer, d'autre part, que, dans les laisses de Rol., *o* + nasale commence à être séparé de *o* + une autre consonne (v. Rambeau, Ueber die als echt nachweisbaren Assonanzen der Chanson de Rol. (1877), 193), en d'autres termes, que la nasalisation était en voie de se former, peut-être au XI siècle déjà, dans le dialecte de ce texte. Elle n'est guère disputable dans la rime *-om: -on*, qu'on rencontre souvent au XII siècle (p. ex. *hom: region*, Guill. de Pal. 9227), ni peut-être non plus dans l'assonance pure *-om: -on* (ex. v. Rom. V, 11, 12, 36, 37). On serait donc autorisé à croire que cette nasalisation était accomplie pour le moins au XIII siècle; mais il y a des textes de ce siècle encore qui portent des assonances entre *o* + nasale et *o* + une autre consonne (v. G. Paris, Rom. II, 264, [6]); Schoppe, Fr. Stud. III, 1 H., 37; v. Feilitzen, XXXVI). Ainsi il est probable que la nasalisation de l'*o* s'est établie, au commencement du XII siècle, dans le normand, et que de là elle a peu à peu pénétré dans les autres dialectes. — La confusion des consonnes *m* et *n* ne prouve pas grand'chose; ainsi, le mot *nomen* s'écrit *non* dans Auc. et Nic., texte auquel la nasalisation de l'*o* était encore étrangère (cf. Suchier, 71), et dans ce même texte (aussi bien que dans Alisc.) on trouve *-on* comme terminaison de la 1:ère personne du pluriel, au lieu de *-omes* (qui généralement appartenait au picard; sur le traitement différent qu'a eu cette terminaison dans les divers dialectes, v. v. Feilitzen, LXXXVI). — Le son nasal s'entendait aussi devant l'*e* atone (cf. Foerster, Cliges, LXXII), ce que prouvent d'ailleurs des rimes telles que *corone: home*, *bone: home* (Richard li biaus), *homme: donne* (Gral) etc.; on a estimé cependant (v. Koschwitz, Gr. Z. II, 619) que ces rimes annoncent un mauvais rimeur du XIII siècle.

La nasalisation de l'*ū* ne s'est produite qu'au XIV siècle.

b) De même, j'ai laissé de côté tous les cas où *les voyelles labiales*, d'une manière ou de l'autre, sont *mêlées a un i (j)*. Je renvoie, pour ces combinaisons, à MM. Paris (Alexis, 74 et Rom. XI, 604), Schuchardt (Rom. III, 279 et suiv., Gr. Z. III, 118 et suiv.), Havet (Rom. III, 321), Ulbrich (Gr. Z. II, 534), Foerster (Gr. Z. III, 481 et suiv.), Rossmann (Rom. Forsch.

position aussi bien que hors d'elle; ce n'est que plus tard et en certains cas que la diphtongaison aurait eu lieu. — M. Lücking (v. Mundarten, 176), déclarant que la diphtongaison ne s'était pas encore établie dans les dialectes représentés par les textes Alexis, Rol. et Cpt. [1], suppose que les diphtongues *ue*, *oe*, qui se trouvent quelquefois dans les manuscrits, y ont pénétré provenant d'autres dialectes. M. Paris — tout en modifiant sa première opinion en fait des diverses valeurs de l'*o* dans l'Alexis — réfute les assertions de M. Lücking et prouve que l'*ŏ* latin, dans toute la langue d'oïl, s'est diphtongué en *úo* (cf. Havet, Rom. VI, 324; Suchier, Gr. Z. II, 290; Ulbrich, Gr. Z. II, 528), puis *uǫ́* (cf. Schuchardt, Rom. III, 281), laquelle diphtongue, dans certains dialectes, s'est resserrée en *ǫ* (v. Rom. VII, 133); en d'autres dialectes, au contraire, *úo* s'est dissimilé en *úe*. Il suit de là que, par l'oeuvre des copistes, on peut rencontrer dans les mêmes textes *o*, aussi bien que *uo* et *ue* [2]). Toujours est-il que la diph-

I, 2 H., 145), Schulzke (Betontes *e* + *i* und *o* + *i* in der normannischen Mundart, Dissertation), v. Feilitzen (XLVI), etc. Comme on le verra, j'ai fait exception pour les combinaisons *-oil*, *-uil*, *-oeil*, *-ueil;* car — à l'exemple de MM. Koschwitz (v. Ueberlieferung, 48), Mussafia (v. Gr. Z. I, 410 et III, 593), Suchier (v. Reimpredigt XVI, XVII), Stock (v. Rom. Stud. III, 458), Rossmann (l. c.) — je suis d'avis que *il (ill)* n'est qu'un signe de l'*l* mouillé et que, par suite, *oi*, *ui* ne sont pas ici à regarder comme des diphtongues (opinion émise par Mall et autres; d'ailleurs Mall semble se contredire lui-même, v. Cpt., 64 et 77). S'il en est ainsi, il me paraît singulier, pour le moins tout à fait superflu, de supposer que "la diphtongue *oi*" devant l'*l* mouillé pourrait alterner avec la diphtongue *ue* (cf. Ulbrich, Gr. Z. III, 390). La vérité est que l'*l* mouillé s'écrivait tantôt *il (ill)*, tantôt *l (ll)* — cf. p. ex. *vuel* (Alisc. 830, etc.), *vueil* (ib. 131, etc.) et les rimes*: oeil: orguel* (Guill. de Pal. 136), *duel: voil,* (Del tumbeor Nostre Dame (XIII siècle) 101) etc. — [tantôt *lh* (v. Suchier, Gr. Z. II, 276; v. Feilitzen CI)], et que l'*o* pouvait ou rester (dans l'orthographe) ou diphtonguer en *ue;* mais *oi* n'est guère un produit de l'*ŏ* latin (v. ci-dessous p. 32).

[1]) Cf. Mall, Cpt., 48—50. D'après M. Koschwitz (v. Ueberlieferung, 32), elle ne l'était pas non plus dans le texte V. de Ch.; plus tard, cependant, il a changé d'avis (cf. Altfr. Bibl. 2, 23).

[2]) Notons tout d'abord que les copistes de l'Angleterre emploient

tongue *ue* avait déjà pris pied au XI siècle (v. Suchier, Reimpredigt, XVI; cf. Strauch, 88); mais, de fait, il est difficile de fixer une date pour les différentes phases de cette diphtongaison, et un essai sur ce point ne saurait donner que des déterminations très vagues. M. Darmesteter (v. Rom. V, 394; cf. Étienne, Étude etc., Paris 1883, 123) a donné cet ordre chronologique: l'ŏ bref accentué est devenu successivement: *uo* (X siècle), *ue* (XI—XII s.), *oe* (XII—XIII s.), *eu* (XIV—XIX s.). Or, comme je viens de le dire, la diphtongue *uo* s'est déjà tout d'abord développée dans presque tout le domaine roman, ce qui n'empêche pourtant pas de rencontrer ce même signe — qu'il désignât alors ou non une véritable diphtongue — encore à la fin du XII siècle. D'un autre côté, la graphie *eu* n'est pas non plus étrangère à ce siècle (v. ci-dessous, p. 33). Enfin, quant aux dénotations *ue* et *oe*, on a fini par trouver qu'il n'y a entre elles qu'une différence paléographique et non phonétique (v. G. Paris, Rom. VII, 136 et XIII, 445). Seulement on a cru constater que *oe* a été favorisé à l'initial (p. ex. *oel*, mais *l'uel*, v. Lücking, Mundarten, 201; Foerster, Cliges, LXV). Ce ne sera peut-être pas aller trop loin que de dire avec M. Foerster (l. c.; cf. Nyrop, Litt. bl. 1880 (VI), 223) que *oe* pour *ue* n'a été qu'un moyen d'éviter la leçon *ve*[1]). L'équivalence phonique de ces deux graphies est du reste prouvée par la rime *ue: oe*, dont voici quelques exemples:

---

peu les formes en *ue*, *oe*, et préfèrent celles en *o* et en *u* (v. Gröber, Gr. Z. II, 509; cf. de plus Rom. Forsch. I, 211 et Thierkopf, Der stammhafte Wechsel im Normannischen, 63).

[1]) Voir cependant une objection faite par M. Schumann, à propos de la forme *troeve* (Fr. Stud. IV, 4 H., 34). On a remarqué que *oe* est plus usité que *ue* dans les manuscrits anglonormands. De plus, M. Foerster fait observer qu'il y a des dialectes — il ne dit pas lesquels — dont les textes portent *oe* partout (jamais *ue*; v. Cliges, l. c.). Pour son opinion sur la prononciation de *u (o)* de la diphtongue *ue (oe)*, v. plus loin.

voel: duel (Guill. de Pal. 1064, 2782 [1]), 2991 [1])),
voelent: duelent (ib. 2985),
orguel: voel (ib. 5245),
oeil: orguel (ib. 135),
oel: duel (ib. 9167);
duelle: voelle (ib. 7353, 8262),
suel: oel (Chev. au l. 1103),
cuevre: oevre (ib. 1327),
oel: duel (ib. 1473),
oef: nuef (ib. 3885 [2]));
lues: oes (Meraugis (p. p. Michelant 1869, 114, 3), texte francien (picard?) de la fin du XII siècle);
oes: bues (Renart 4945, texte picard de la fin du XII siècle (?));
voel: duel (Joufrois, texte bourguignon (?) [3]) du XIII siècle);
cuer: soer (Adgar; v. Rolfs, Rom. Forsch. I, 211);
foer: quer (Saint Grégoire 208, p. p. P. Meyer, v. Rom. XII, 152), etc. [4]).

Les deux signes *ue*, *oe* sont les phases qui, au XII siècle, le plus fréquemment représentaient l'*ŏ* libre du latin. Mais, outre la notation *o*, qui paraît encore dans la plupart des textes de ce siècle, on trouve aussi les simples notations *u* et — notamment dans l'Ouest — *e*: toutes trois expliquées par une pure "simplification" des trois diphtongues *ųǫ́*, *ų́e*, *ųę́* (v. G. Paris, Rom. XI, 131 et Suchier, Gr. Z. II, 291). Un rapprochement de tous ces produits — primaires et secondaires — fera ressortir ce tableau synop-

---

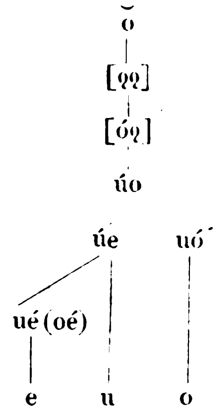
[1]) A ces vers l'éditeur (M. Michelant) a changé *duel* en *doel*, mais il l'a laissé au vers 1064.

[2]) M. Holland garde ici la leçon *es: remes*, bien que la plupart des manuscrits offrent *oef: nuef*.

[3]) Cf. G. Paris, Rom. X, 413.

[4]) La rime *ue: oe* n'est pas rare (v. Mussafia, Litt. bl. 1881, 61) et se rencontre encore chez Rutebeuf (p. ex. *nuef*: *oef*, II, 79). Il y en a pourtant qui la trouvent assez singulière (v. Hoffmann & Muncker, Joufrois, 129).

tique, qui mettra en évidence au moins l'histoire graphique de la voyelle en question:



Les causes phonétiques de cette diphtongaison — comme de toute autre — ne sont pas encore entièrement débrouillées. Au reste, c'est là un des faits qui appartiennent au domaine de la physiologie, et dont l'explication, sinon tout à fait étrangère à notre sujet, ne demandera pourtant pas à être discutée par le menu dans cette étude. Donc, je me borne à en signaler ici tout sommairement les principaux points.

Dès que la voyelle est diphtonguée, elle est en général à regarder comme libre[1]) (v. cependant plus loin). La naissance d'une diphtongue, selon M. Sievers (v. Grundzüge der Lautphysiologie, 116), tient originairement à une prononciation "circonflexée" de la voyelle. Ainsi, l'*ŏ* libre devenu long sous l'accent (v. ci-dessus p. 14) fut "circonflexé", et eut deux accents toniques ("Accentgipfel"), dont le premier était plus "haut" que l'autre, c'est-à-dire que la voyelle se décomposa en deux sons; de ceux-ci également, le premier fut plus haut (cf. le tableau p. 11) que le second: *ŏ́* — *ǭ* — [*óò*] — *ú̜ǫ*. Voilà ce qu'on appelle

[1]) C'est là, par conséquent, un terme qui parfois revient au même que l'expression "en position" de M. Foerster et d'autres romanistes.

généralement "dissimilation", terme plus expressif peut-être qu'explicatif, mais dont on a dû faire usage pour se rendre compte de ce phénomène. Cette théorie, pour ainsi dire présupposée par M. Schuchardt (déjà dans son Vocalismus, v. I, 465, II, 328)[1]), et exposée pour la première fois par M. Havet (v. Rom. VI, 321 et suiv.), a été adoptée, au moins en thèse générale, par un grand nombre de romanistes[2]). L'étape *ụ́ọ*[3]) — déjà signalée plus haut comme la phase par laquelle le latin vulgaire rendait quelquefois l'*ŏ* libre du latin classique — devint en italien et probablement aussi dans un certain domaine du vieux français *uọ́*[4]), tandis que, dans la plupart des dialectes de la langue d'oïl, *ụ́ọ* se changea en *ụ́ę*, qui à son tour fut *ụ́ẹ*. Donc, nous avons à faire ici à deux développements différents: d'un côté, le déplacement de l'accent, et de l'autre, le même

---

[1]) Il dit tout simplement que *ŏ* s'est doublé en *ŏŏ*, "d'où, par dissimilation, est provenu *uò*". Plus tard, M. Schuchardt a rétracté, ou plutôt modifié, son opinion pour ce qui tient à *uo* (de même qu'à *ie*): *uo* n'est pas le résultat d'une diphtongaison, par conséquent, n'est plus à regarder comme diphtongue, la "demi-voyelle" *u* étant explicable par une espèce d'intercalation ("Einschaltung"). "Trifft nun nicht etwa eine solche ganz äuszerliche (!) Auffassung ausnahmsweise einmal das Richtige?" (v. Gr. Z. II, 188; cf. Gr. Z. IV, 142).

[2]) Entre autres par M. Paris (v. Rom. XI, 131: "L'*u* de *uo* est né de la dissimilation de *òò* en *óò*") et par M. Suchier, qui en donne une description assez détaillée (v. Gr. Z. II, 292; cf. aussi Edstroem, 47).

[3]) La forme *ruovet* (?) dans Sainte Eulalie pourra être *rúovet*, tandis que *duol* dans Saint Léger (11, 5) doit être *duól*, à cause de la rime voisine *dol: poth.* — "Jedenfalls aber liegen diese Denkmäler nicht auf dem Wege der Sprachentwicklung von Isle de France" (M. Boehmer, v. Rom. Stud. III, 192).

[4]) Contrairement à l'avis de la majorité des romanistes, M. Lücking affirme (v. Mundarten, 181) que la diphtongue *uo* se prononçait *uó*, c. à. d. (*ó* = *ụ*) *uụ́*. — Je me permets de rappeler encore une fois que mon *ó* désigne un *o* accentué, tandis que, dans les citations tirées des travaux de MM. Paris, Lücking, etc., *ó* représente ordinairement le son *ụ*.

phénomène, précédé de l'affaiblissement de l'élément atone de la diphtongue [1]).

Ce qu'il y a de commun dans ces deux développements, et qui en même temps constitue la question capitale, savoir la mutation d'une diphtongue décroissante en une diphtongue croissante, M. Sievers nous en donne l'explication. D'après lui, l'unité d'une syllabe dépend de ce que dans sa conformation il y a un son privilégié, auquel sont subordonnés les autres sons de la même syllabe. Il appelle ce son privilégié "le sonnant" (den Sonnant) de la syllabe, et les autres "les consonnants" (die Consonnanten). Le déplacement de l'accent consiste dans ce qu'un consonnant devient sonnant. Sur ce fait, je me permets de citer l'extrait que M. Suchier (l. c.) a fait de l'ouvrage de M. Sievers: "Die Fähigkeit Sonnant zu werden hängt bei jedem Laute von seiner natürlichen Schallfülle ab, so dass beim Zusammentreffen mehrerer Laute jedesmal derjenige als Sonnant fungiren muss, welcher an und für sich die grösste Schallfülle besitzt. Voran stehen überall die Vocale und unter diesen das a; die Schallfülle nimmt ab, je mehr sich der Vocal den Endpuncten der Vocallinie i und u nähert."

S'il est vrai que cette règle préside au développement de la voyelle en question, on se demande: pourquoi *ų́ǫ* n'est-il pas devenu *ųǫ́* partout? On ne saurait guère arriver à s'en rendre raison, à moins de supposer que la loi de M. Sievers soit entrée en vigueur plus tard dans les langues française et espagnole que dans la langue italienne.

Cette théorie de MM. Havet-Suchier-Sievers me paraît bien plus plausible que celle de M. Foerster (v. Gr. Z. V, 591): "Die offenen betonten Vocale diphthongiren steigend, indem sie den um zwei Grad erhöhten Vocal als Vorschlag erhalten" (ǫ — ᵘǫ́). M. Foerster lui-même avoue que son hypothèse n'arrive pas à expliquer certains faits, et je ne

---

1) Cf. G. Paris (l. c.): "L'*e* de *ue* est dû, comme en espagnol, à la position faible de l'*o*."

vois pas pour quel motif il a qualifié de "mécanique" l'explication dont je viens de faire part; d'ailleurs, l'expression "voyelles ouvertes" (die offenen Vocale) sans autre détermination, me semble un peu vague (cf. le tableau des voyelles labiales, p. 11)[1]. — Avant de passer à un examen plus détaillé sur la prononciation des sons qui proviennent de l'ŏ libre[2], je vais donner un petit recueil d'exemples, tiré des textes qui ont servi de base à ces recherches:

L'ŏ latin libre est devenu:

a) *o*: *Rol.* (ms. d'Oxford): *solt* 352, *volt*[3] 40, 3625 etc. (2287[4]), *dol* 2936, *fors*[3][5] 1776, 2290 etc., *poent* 1440, 1625, *aprof* 1577, *trovent* 3004, *oil* 1991 etc. (*oeil* fait défaut), *voillet* 1419 (la forme *voil* n'existe pas dans ce texte).

V. de Ch.: *poent* 388, 843, *trovent* 265, *iloc* 193, *volt* 213, *volent* 225, 757, *voil* 70, 161 etc., *oilz* 504, *aueoc* 138 (dans ce mot, ainsi que dans *aueogle* 257, *ue* représente probablement la consonne *v*; v. Koschwitz, Ueberlieferung, 28 et Diez, Gr. I, 466).

Cpt. (cf. Mall, 51); un ms. (L) offre partout la notation *o*; voici les seuls exemples où tous les manuscrits portent *o: provet* 384, 2612,

---

[1]) Pour la théorie de M. Foerster, v. aussi Edstroem, 94, 95.

[2]) Diez, qui n'a pas dûment séparé le traitement de l'ŏ de celui de l'ō (v. Gr. I. 159 et suiv.), en est venu quelquefois à des conclusions inexactes.

[3]) La voyelle reste libre dans *vŏlit*, *fŏris* et autres mots pareils, parce que la chute de la voyelle atone de la finale ne produit pas d'entrave (ten Brink).

[4]) Malgré l'assertion de M. Mall (v. Cpt., 49), je crois que *volt* est ici au parfait, dont l'*o* est ou entravé, ou bien issu d'une forme *vǫult* (cf. Foerster, Rom. Stud. III, 177).

[5]) Selon M. Schumann (v. Fr. Stud. IV, 4 H., 34), *fŏris* ne diphtongue pas "seiner Tonlosigkeit wegen". M. Lücking (v. Mundarten, 169) suppose un "forris", peut-être pas à tort, bien que la forme en diphtongue ne fût pas sans exemple (v. Neumann, Laut- u. Flexionslehre, 47; cf. Foerster l. c. 179, et plus loin dans mon étude).

pople [1]) 1547, *voil* 1180, 1181, 1182, 1195; trois des manuscrits ont *o* dans les mots: *pot* 63, 83, 260, 1309 etc., *iloc* 2169, *nof* 1124, *prof* 2539 etc., *voil* 23, 175 etc.

R. de Rou; le ms. D fournit ces exemples (d'après M. Strauch): *pot* 4666, *poent* 4008, *enfoent* 4177, *voille* 1015, (pour *demorent* 1767, v. ci-dessous p. 41); des autres manuscrits (ABC, qu'on croit anglonormands) il n'y a que le plus ancien (A) qui connaît la graphie *o* (surtout à compter du vers 3625); en voici quelques exemples (d'après M. Andresen, R. de Rou, Heilbronn 1879): *dol* [2]) 4142, 10211 etc. (mais avant le vers 3625 il n'y a que *duel*), *morent* 8822, (*demore* 5753 v. p. 41), *pople* 4675, 9317 etc., *prof* 3838, 4355, *solent* 5705, *volent* 4161, 5159 etc., *pot* 5174 etc., *cor* 6254 (*quor* 2380), *ovre* 390, 3288 etc., *voil* 2227, 3926, 7055 etc., *oil* 938, 8187 etc.; sont écrits en *o* dans tout le texte: *nof*, *noves* (18, 5906, 6912, 10068, 10079, 10326), *descovre* [3]) (396, 6002),

---

[1]) *Pl* ne fait pas entrave dans ce mot. Outre *pople, poeple, peple, peuple* se rencontrent aussi les curieuses formes *peule* (: *aveule*, Songe de Paradis (par Raoul de Houdenc, picard du XII siècle) 977; cf. Rom. Forsch. II (Sermon de S. Bernard), 97, 39; 103, 18; etc.) et *pule* (: *nule* ib. 1227; cf. Auc. et Nic. 16, 15; R. de Rou (B) 8146), que j'explique ainsi: *peple* est devenu *peule* par la vocalisation du *p*, et *peule* a fait *pule* par une espèce de proclise. Il y a des textes — sans compter de nombreux manuscrits anglonormands — qui n'ont que la forme *pople* (p. ex. le texte wallon de Sainte Juliane); on serait donc tenté de penser que l'*o* de c mot aurait pu se traiter comme entravé, mais je ne vois rien qui nécessite une pareille supposition. Notons aussi les formes *poble* (Pseudo-Turpin (ms. 5714) 265, 11) et *pole* (Livre des Manières 330).

[2]) Ce mot vient de *dolum* (= *dolorem;* v. Schuchardt, Vocalismus I, 35, II, 9) ou de *dolium* (v. v. Feilitzen, XLVI), ou bien c'est un dérivé du verbe *doleir* (v. plus loin).

[3]) *Cŏŏperit* est devenu *cŏprit* par élision, ou bien par contraction *cōprit*, qui plus tard s'est changé en *cǫrrit* sous l'influence de *rr* (v. G

[*roves* (6887)]; un recueil plus complet est donné par M. Strauch (v. son ouvrage, 63).

Chron.: cor 8134, 20232 (*quor* 36, 4134 etc.), *dol* 3545, 3873, 4115 etc., *estot* [1]) 6007, 7370, 9282, *for* 11775, 16771 etc., *os* (opus) 2449, 4294 etc., *pot* 7783, 19808 etc., *solent* 6892, 7523 etc., *solt* 343, *vols* 2161, *oil* 3597, 4133 etc., *foil* 11853, *doil* 20176, 21030, *voil* 4577, 7326 etc., (pour *demort* 1663, 3190, v. plus loin p. 41).

Alisc.; dans ce texte je n'ai trouvé d'autre exemple que le mot *ovre* 1644, 1940.

Auc. et Nic. (cf. Suchier, Auc. und Nic., 59): *fillole* 2, 31, 6, 17, *avoc* 6, 39, *voil* 6, 33, 39, *volent* 39, 28, *dol* 7, 10, *foille* 19, 14, 20, 3; de plus, on pourrait rapporter ici le mot *trove* 18, 35, 20, 31 [2]).

Guill. de Pal.: aiol 8969; *vol* 8970, *voil*(?)[3]) 7319, 8038 (M. Michelant a substitué *vol*), *volt*(?)[3]) 5314, 5610; je reviendrai plus loin sur la rime *aiol: vol*, et sur la forme *adole (: parole)* 2715.

Juïse (cf. v. Feilitzen, XLIII, XLVI, XLVII): *avoc*

Paris, Rom. X, 52; cf. plus loin); en tout cas, la forme régulière et usuelle est *cuevre* (Chev. au l. 1027, 1327 etc.). Intéressante est la rime *recuevre: remuevre* (Guill. de Pal. 6835).

[1]) M. Lücking (v. Mundarten, 175) dérive ce mot de *stŭdet;* à coup sûr, on doit accepter l'opinion de M. Tobler, qui propose "*est opus*" (v. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, N. F. III, 422).

[2]) Ce mot (*trove, trueve, troeve, treve, truve, treuve)* provient de *trŏpat* (v. G. Paris, Rom. VII, 418) et non de *turbat* (Diez, Scheler, etc.), ni de **torvat* (Boehmer), etc.

[3]) D'après moi, les formes *voil, volt* sont toutes deux au présent; quant à *volt*, je n'ai qu'à renvoyer aux vers cités ci-avant (5314, 5610) pour rendre cette supposition vraisemblable; mais, ce texte nous fournissant presque exclusivement la forme en *e (velt, veut),* il faut voir dans *volt* cette variété dont je parlerai plus loin. — Pour *voil* (à laquelle forme M. Michelant a substitué celle du parfait *vol*), c'est la présence de *il*, c. à. d. de l'*l* mouillé, qui me l'a fait considérer comme étant au présent (à côté de *voel, vuel, vueil*).

(A)[1] 125, 192 etc., *ovoc* (B) 213, 410, *iloc* (B) 191, 349, 408, *dol* (A) 4, 164, *oil* (A) 105, 296; je rapproche de ces mots la forme *voille* (B) 113; (pour *devorent* (AB) 117, v. plus loin p. 42).

L'*o* fait défaut, que je sache, dans le texte *Chev. au* ., si ce n'est dans le mot *fors*, qui, du reste, est la forme usuelle dans tous nos textes; pour *demore* (160, etc.) v. p. 41.

J'ai exclus de ce recueil les mots où la voyelle reste véritablement intacte encore à l'heure actuelle, comme c'est le cas des mots *rose* (Guill. de Pal. 1454, etc.), *vole* (vŏlat) (Rol. 1573; Alisc. 5714, 7028; Livre des Manières 10, 470; Roman de Troie 24626, etc.), *volent* (Rol. 723), *vol* (: *col*, Brandan 509, 1019; La Charette 765)[2]), etc.; quant à *escole*, v. plus loin dans mon étude.

Sans parler des manuscrits anglonormands, il y a peu de textes du XII et du XIII siècle qui ne portent quelques exemples où l'ŏ latin libre est rendu par *o*[3]); pour la généralité des cas, — ce qui est déjà dit — la notation *o* alterne avec les graphies en diphtongue:

b) *o*, *ue*, *oe: volt*, *voelt* (Rol.), *bof*, *bues, boes* (Cpt.), *os*,

---

[1]) Dans les dialectes du Sud-Ouest, les formes *avoc, iloc* sont attestées encore au XIII siècle (v. Goerlich, Fr. Stud. III, 2 H., 66).

[2]) Pour *rose*, v. Settegast, Benoit de Sainte-More, 17. La forme *vole (volent)* est restée telle quelle, selon M. Schumann, parce qu'on a voulu éviter la collision avec les formes du verbe *voleir* (v. Fr. Stud. IV, 4 H., 34). Il me semble plus naturel d'admettre avec M. Groeber (v. Gr. Z. II, 508) que la diphtongaison était déjà accomplie à l'époque où ces mots pénétrèrent dans la langue populaire.

[3]) En voici encore quelques-uns: *ovres* (Sainte Juliane (le ms. Can. Misc. 74, p. p. v. Feilitzen dans "Li ver del juïse", app.) 1295), *illoc* (ib. 1162), *pople* (ib. 524, 864); *esmovent: trovent* (Meraugis (p. p. Michelant) 145, 3), *trovent* (: *moevent*, ib. 171, 7), *dols* (Gauvain 5094); *trovent* (Renart (p. p. Méon) 813), *covre* (: *oure* ib. (ms. C) 851), *esprove: rove* (ib. 1113), *ovre* (operit?): *ovre* (opera) (ib. 1177); *pot* (Roman de Troie 4645) *morent* (ib. 17897), *descovre* (ib. 9576), *bof* (ib. 17381), *pople* (ib. 25439) etc. Pour la fréquence de l'*o* dans le texte anglonormand Le Voyage de Brandan, v. Vising, 74, de plus Brekke (cf. p. 5), 65; dans Livre des Manières, v. J. Kehr (Dissertation, Köln 1884), 15; dans différents textes lorrains et wallons, v. Suchier, Auc. und Nic., 59; etc.

ues, *oes*[1]) (ib.), *dol*, *duel* (Auc. et Nic., Juïse, R. de Rou (A)), *dol, duel, doel* (Chron., Roman de Troie), *iloc*, *iluec*, *iloec* (V. de Ch., etc.), *avoc*, *avoec* (Pseudo-Turpin (XIII siècle)), *for*, *fuer* (Chron.), *pot, puet* (ib.), *pot*, *puet, poet* (R. de Rou (A)), *cor*, *cuer, coer*[2]) (ib., etc.), *ovres*, *uevres*, *oevres* (Alisc., R. de Rou (A), Roman de Troie), *pople*, *pueple* (R. de Rou (A)), *volent*, *vuelent*(ib.), *trovent*, *truevent* (ib.), *solent*, *suelent*, etc. (ib.), *mort*, *muert* (Livre des Manières), *estot*, *eştuet* (ib.), *move*, *mueve* (Roman de Troie), *oil*, *uel* (Chron.), *voil, voel*, *vueil* (Guill. de Pal.), *voilles, voeilles* (Psautier de Cambridge), *foille*, *fuelle* (Auc. et Nic.), etc. Les deux doublets *moille* (: *agenoille*, Guill. de Pal. 7202), *muelle* (: *duelle,* ib. 6833) n'appartiennent pas ici, la première rime (qui au reste est très usitée, p. ex. Cliges 4294) étant en *ų*; la forme *moille* (:*ų*) s'est évidemment assimilée aux formes faibles du verbe. M. Mussafia l'explique autrement (v. Gr. Z. III, 249).

Il va sans dire qu'au XII siècle la diphtongue l'emportait en général sur l'*o* simple. Seulement, il n'y avait pas encore d'unité graphique; le signe *ue* (*oe*) a dans nos textes décidément la préférence[3]), mais on en trouve d'autres:

---

[1]) Ce sont là les trois variantes de trois manuscrits. Il faut distinguer *oes* (*ŏpus*) d'avec le mot *oes* (*oef*, Marie de France), venant de *ŏvum* (ou de *ōvum*).

[2]) Dans le même texte se trouve aussi *quor* (v. plus haut, p. 27); cette forme se rencontre de plus — en concurrence avec *quoer* — dans Chron. (36, 4134, etc.). La graphie *qu* de ces deux formes, ainsi que de *queor* (V. de Ch. 118), est probablement équivalente à *k*, tandis que *qu* de la forme *quer* (Rol. 2356, 2965) paraît équivaloir à *k* + *u* (v. Diez, Gr. I, 459; Koschwitz, Ueberlieferung, 28; Mall, Cpt. 93; G. Paris, Alexis, 88).

[3]) Il n'en est pas ainsi de tous les textes du XII siècle: sans compter certains textes anglonormands, on voit que p. ex. le Lapidaire

c) *uo;* cette graphie s'est maintenue quelquefois: *iluoc* (une fois (311, 16) dans le texte Pseudo-Turpin (ms. 5714)), *vuolt* (exemple unique de *uo* dans Rol. (2773), probablement une erreur du scribe), [*quor* (R. de Rou 2380, Chron. 36, etc.) v. plus haut, p. 28)]; elle se rencontre assez fréquemment dans Benoit de Sainte-More: *puot*, *puoent*, *muot*, *estuot*, *duol*, *cuor*, *suor* [1]), *vuoil* (Roman de Troie, cf. Stock, Rom. Stud. III, 457 et suiv.), ce qui fait croire à M. Suchier (v. Gr. Z. II, 291) que cette diphtongue s'est conservée, dans certains patois du normand, jusqu'au XIII siècle. Pour *uo* et les autres signes suivants, v. plus loin.

d) *eo;* cette notation est censée appartenir particulièrement à l'anglonormand (v. Koschwitz, Ueberlieferung, 29; Suchier, Gr. Z. I, 569; etc.): *beos* (V. de Ch. ne fournit que cette forme pour ce mot), *peot* (Brandan 15), *esteot* (ib. 16), *pureoc* (V. d. Ch. 718), *queor* (ib. 118), *deol* (Rol. 929, Chron. 35931 (le ms. de Tours)), *seor* [1]) (Chron. 27811), *deolt* (Livre des Manières 971), *seolt* (ib. 970), *veolt* (ib. 981; Vie de Saint-Martin 163; Chron. 1475; Marie de France etc.). Comme on le voit, la diphtongue *eo* est attestée aussi pour le franco-normand; elle n'est pas étrangère non plus aux dialectes du Sud-Ouest (v. Goerlich, Fr. Stud. III, 2 H., 67).

e) *ou;* l'*ŏ* latin libre semble produire cette diphtongue dans les mots: *pout* (Cpt. (S) 3122; R. de Rou 2377, 4912, 6060 etc.; Livre des Manières 215

---

de Marbode, datant du commencement du siècle, n'offre pas un seul exemple de *ue (oe);* mais, vu la présence des notations *oi*, *e* (?), *uo* (?), la diphtongaison est peut-être à admettre pour ce texte aussi (je reviendrai plus loin sur cette question).

[1]) Ce mot vient de *sor* = *soror* (v. Schuchardt, Vocalismus II, 434).

etc.), *pouz* (ib. 566), *estout*[1]) (R. de Rou (C) 10155; Rom. de Troie 10362; Livre des Manières 444, etc.), *mout*[1]) (ib. 95, 1092), *cour* ((*cŏr*) ib. 1261), *doul* (Rom. de Troie 4932) etc., à moins que *ou* ne soit une simple graphie au lieu de *oe*, supposition que M. Foerster, tout en donnant une explication à lui (v. Rom. Stud. III. 185), ne trouve pas inadmissible. Or, pour les formes verbales, on pourrait se demander si cet *ou* n'est pas équivalent à *ų*, et dû à une analogie avec les formes faibles de ces verbes (cf. Koschwitz, Gr. Z. II, 481; v. Feilitzen, XLVII), comme c'est le cas sans doute aussi pour les formes *trouve* (Auc. et Nic. 26, 18; cf. Suchier, 92), *trouvent* (Roman de Troie 9670), *mourent* (ib. 10816; Livre des Manières 1200, 1297); pour *demourent* (Livre des Manières 1298 etc.), *aprouche*, etc. v. p. 42.

f) *oi;* comme nous l'avons déjà vu, il n'est pas, à la rigueur, exact de dire que l'*ŏ* latin est devenu *oi* (cf. Mussafia, Gr. Z. III, 593), et les quelques exemples — *bois* (= bues, Cpt. (L) 1270), *joidi* (Aiol 891), *pois* (= pues (peux), Mystère d'Adam (anglonormand), v. Bartsch, 91, 15), *poit* (Lapidaire de Marbode[2]) 44, etc.; Brandan 1386), *poient* (Quatre livres des rois, v. Bartsch, 211, 40), *estoit* (Lapidaire de Marbode 547, 560), *voilt* (ib. 146, etc.), etc. — qu'on pourrait rapporter ici, ne font guère exception, l'*i* de *oi* étant généralement explicable de manière ou

---

[1]) Quant à l'*ou* de *estout, mout*, la consonne labiale (*p, v*) n'y est sans doute pour rien, tandis que, pour l'*ou* des formes *sout, vout*, que M. Strauch (v. son ouvrage, 22) a rapprochées de ces mots, c'est visiblement la vocalisation de l'*l* qui est en jeu. — M. Strauch donne encore d'autres exemples de cet *ou*, p. ex. *nouf, sour*, etc. (v. Strauch, 25).

[2]) P. p. L. Pannier, v. Bibliothèque de l'École des Hautes Études 1882, 34 et suiv.

d'autre. Pour le premier *(bois)*, — à moins de supposer une simple faute de graphie — on sait que *o* se diphtongue volontiers avec un *i* devant *s* [1]); l'*i* de *joidi* est peut-être une orthographe étymologique [2]), et dans les formes *pois*, *poit*, *voilt*, l'*oi* pourra tenir à une analogie avec la première personne (potjo —) *pois*, (voljo —) *voil*; enfin, il est permis de croire qu'à son tour *poit* a amené *estoit* [3]). Pour *poient* v. plus loin.

Notons aussi les graphies *oy*, *uy*: *oyvres* (Sermon de S. Bernard, v. Bartsch 212, 3, 26), *puyent* (ib., v. ib. 207, 29), *oylz* (ib., v. la publication de Foerster, Rom. Forsch. II (1885), 72, 23, 98, 16, etc.).

g) *eu;* comme on le sait, c'est du XIII siècle seulement que l'on a cru devoir dater la concurrence entre *ue* et *eu* à la désignation du son *œ* (provenant de l'*o* bref). Les deux textes Alisc. et Guill. de Pal., qui, s'il faut en croire les données des éditeurs, appartiennent probablement à la fin du XII siècle, fournissent déjà quelques mots en *eu: aveuc* (Alisc. 1142, 1628, 2028 etc.), *illeuc* (Guill. de Pal. 424 etc.), *seulent* (Alisc. 7774 etc.), *veulent* (ib. 2460, 2663 etc.). M. Uhlemann (v. Wace, Dissertation, 108), relevant la forme *peut* dans le texte Conception (au vers 1737), regarde *eu* comme une faute d'orthographe au lieu de *ue*; quoi qu'il en soit pour ce mot-là, cette manière de voir n'est guére plausible pour les formes précitées, vu la fréquence de leur

[1]) C'est pour le lorrain qu'on a fait cette observation (v. Bonnardot, Rom. V, 320). — M. P. Neumann, qui a examiné le Lapidaire de Marbode, ne fait que constater la présence de *oi* pour *o* (v. sa dissertation, Lapidarius (1880), 19), sans essayer d'élucider la question.

[2]) M. Foerster (v. son édition "Aiol et Mirabel und Elie de Saint Gille", Anmerkungen, 443) propose deux explications différentes.

[3]) Comme on le verra plus loin, je suis d'avis qu'il y a lieu aussi de supposer, pour ces mots, une explication commune.

emploi. Je reviendrai plus loin sur ces mots, remettant jusque-là l'explication de cette présence "prématurée" de la graphie *eu*, Les manuscrits du XIII siècle, alors même que les textes originaux remontent au siècle précédent, en offrent de nombreux exemples: *aveuc* (Auc. et Nic. 6, 35), *oveuc* (R. de Rou (D) 2739 etc.), *illeuc* (ib. 3483 etc., Cpt. (S) 659 etc.), *eu* (ovum, Livre des Manières, 1106), *neuf* (R. de Rou (D) 9261), *peuple* (Vie de Saint-Martin 120 etc.), *euvre* (ib. 14), *seur* (R. de Rou [1]) (CD) 1190, 1450), *treuve* (R. de Rou (D) 126; Vie de Saint-Martin 34), *peut* (R. de Rou (D) 422, 7976; Cpt. (S) 143, 600; Conception 1737; etc.). — L'*eu* des mots *deul* (Auc. et Nic, 8, 11; R. de Rou (D) 4268; (C) 2992, 3312), *veul* (Huon de Bordeaux 5644 (v. Bartsch, 201, 40), *veulent* (R. de Rou (D) 8129) n'est pas nécessairement à regarder comme une pure graphie: on serait porté à voir dans ces trois formes, ainsi que dans *seulent* (cité ci-devant), une analogie soit avec *deuls* (R. de Rou (A) 758), *veult* (Livre des Manières 84, etc.; R. de Rou (A) 1013; Amis et Amiles 3051 (*weult*); de plus dans une chanson attribueé à Chréstien de Troies, v. Bartsch 157, 22) [2]), *seult* (R. de Rou (D) 6706), soit avec *deus, veut*, *seut*. Je suppose cette alternative, puisque les trois premiers *(deuls*, *veult* (je n'ai pas trouvé *veuls*, mais il a dû exister tout aussi bien que *deuls*), *seult)* sont à expliquer comme formes intermédiaires entre *dels*, *(vels)*, *velt*, *selt* (v. ci-dessous) et *deus*, *(veus)*,

---

[1]) Le manuscrit C, qui date de la fin du XIII siècle, emploie *eu* de préférence aux autres notations.

[2]) *Veult* se trouve aussi — à côté de *vuelt* et de *viaut* (cf. plus loin) — dans certains documents du même siècle (v. Foerster, Cliges, LXX).

veut, seut (à moins toutefois que la question ne soit seulement graphique, en d'autres termes, que l'*u*, provenant de la labialisation de la consonne *l*, n'ait été noté quelquefois par *ul*). Il est permis de croire à une telle analogie, au moins pour le normand et le picard, parce que les dialectes auxquels étaient inconnues les formes *deuls, (veuls)*, *veult*, *seult* (*deus*, *veus, veut*, *seut)*, ne connaissaient pas davantage, au commencement du XIII siècle, les graphies *deul, veulent, seulent.* Il faut donc prendre en considération le développement de l'*l*, et l'on aura peut-être tort de rapprocher ici (comme le fait p. ex. M. Strauch) des formes comme *deus*, *deut*, *seut, veus*, *veut.* En voici cependant les exemples que j'ai trouvés: *deus* (Chron. 276, 3651; Guillaume d'Engleterre, v. Bartsch 160, 4), *veus* (Alisc. 3610, 4640 etc.; Huon de Bordeaux 5524; R. de Rou (A) 425, (C) 1926), *vex* (Auc. et Nic. 3, 7; etc.), *veut* (Alisc. 95, 1529, 5659 etc.; Guill. de Pal. 1093; Auc. et Nic. 4, 6, 25, 5, 40, 10; R. de Rou (D) 4272 etc.; Livre des Manières 260 etc.), *seut* (Chron. 26520; R. de Rou (A) 6409; Richard li biaus 4134), [*sieut* ib. 608]; *seut: velt* (Guill. de Pal. 1778), *veut: delt* (ib. 1562), *seul: deut* (ib. 941); etc.

h) *oeu*, *oue,* [*ueo* (*hueom* (Quatre livres des rois 263), *queor* (V. de Ch., v. p. 30)], *uoe* (*iluoec* (Pseudo-Turpin (ms. 124) 311, 16), *quoer* (Chron., v. p. 30)); les graphies *oeu*, *oue* se trouvent notamment devant les consonnes *f, v: boeuf* (v. Strauch, 28), *ouef* (Bestiaire 1272), *nouef* (Chevaliers as deus espees 5444), *oeuvre* [1]) (Guill. de Pal. 1611,

[1]) M. Metzke a relevé, dans un seul et même document (provenant d'Ile-de-France), sept variétés de ce mot: *uevre, oevre, euvre, oeuvre, ouevre,* et de plus *euevre, ueuvre* (v. Herrig, Archiv für die neueren Sprachen 1881, LXV, 74).

8637; Chev. au l. 4879; Livre des miracles de Notre-Dame de Chartres (XIII siècle) 37, 42, 134; Sermons de Maurice de Sully (XII ou XIII siècle) 92), *ouevre* (subst.) (Alisc. 2335 etc.), *ouevre* (verbe) (ib. 712, 4474 etc.)[1]; de plus *moeurent* (Auc. et Nic. 6, 31), *poeut* (Livre des Manières 768), *soeur* (v. Strauch, 28) etc. L'*u* de la forme *oues* (Marie de France) n'est peut-être que la réminiscence du *p* (ŏpus), de même que l'*u* de *oues* (ova) (Marie de France) et de *boues* (Cpt. (S) 1260, 1544), du *v*[2]).

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, la diphtongue *ue* pouvait "se réduire" (v. plus haut p. 22) en

i) *e*[3]): α) *avec* (Alisc. (ms. b) 5845), *avecque* (*z*) (R. de Rou (C) 7676 etc.; Guill. de Pal. 9588), *ovec* (Quatre livres des rois 208; R. de Rou (D) 1473, (A) 729 etc.), *porec* (Alisc. 7197), *ileques* (ib. 6644; Vie de Saint-Martin 11, 19, 20), *ilec* (R. de Rou (D) 16364; Sainte Juliane 772); *evre* (R. de Rou (A) 395, 5882; Vie de Saint-Martin 90), *colevres* (ib. 138), *nef* (v. Strauch, 25), *peple* (R. de Rou (A) 180); *dels* (subst.) (Juïse (B) 228; Chev. au l. (B) 1309; Roman de Troie 18996; etc.);

β) *dels* (verbe) (Eneas, v. Bartsch 131, 42), *delt* (Guill. de Pal. 526 etc.; Renart 956), *vels* (Eneas, v. Bartsch 131, 41; Roman de Troie 20166; R. de Rou (A) 6886), *velz* (Livre des Manières 267), *velt* (Alisc. 927, 4594 etc.; Juise (B) 39; Guill. de Pal. 525, 6387 etc.; Roman de Troie

---

[1]) Comme on le sait, ces deux formes ne sont pas d'une origine commune. L'étymologie du verbe *ouvrir* est incertaine (v. G. Paris, Rom. X, 52).

[2]) Cf. ce que fait remarquer M. Paris sur l'histoire de *lupo:* "le *p* affaibi en *b*, puis en *v*, a fini par passer à *u*" (v. Rom. X, 50).

[3]) M. Meyer (v. Rom. VI, 39) fait remarquer pour le bourguignon: "ŏ tonique, après avoir probablement passé par *ue*, peut se réduire en *e*" *(pet = puet)*.

19725 etc.; R. de Rou (A) 1154 etc.), *welt* (Sermon de S. Bernard, v. Bartsch 209, 24), *vet* (R. de Rou (D) 4112), *vect* ($c = l$ ou *u*) (Chron. 2795, 8992 etc.), *vel* (Gauvain 3585; Conception), *veil* (Livre des Manières 611, 613, 759), *velent* (Lapidaire de Marbode 252(?)[1]); R de Rou (A) 875), *selt* (ib. 6136, 6139 etc.; Roman de Troie 19726 etc.); *pet* (R. de Rou (C) 9962), *treve* (Roman de Troie 26015; R. de Rou (A) 1698), *mere* (Livre des Manières 620), etc.; ou bien en

j) *u:* α) *iluc* (Sainte Juliane 1008; Quatre livres des rois 247), *iluques* (Roman de Troie 29554), *buf* (Brandan 598), *puple* (Psautier de Cambridge (A) 148, 11), *pule* (v. plus haut p. 27), *cur* (se rencontre dans le lorrain, à côté de *cuer* et de *cuir*; v. Bonnardot, Rom. V, 320), *duil* (Quatre livres des rois 123), *uilz* (ib. 425; Bestiaire 108), *fuille* (ib. 254; Psautier d'Oxford 1, 4), *uvres* (Psautier de Cambridge 144, 4; Quatre l. des rois 294 etc.);

β) *vuil* (R. de Rou (A) 1363 etc.; Quatre livres des rois 143, 414), *vul* (Sainte Juliane 336, 815, 1102, 1237; Gauvain 1203 etc.), *vulh* (Sainte Juliane 31, 34, 41; Juïse (A) 407), *vuls* (Sainte Juliane 348; Quatre livres des rois 84), *vus* (Sainte Juliane 177, 228, 433, 615, 616, 787), *vult* (Cpt. (CL) 1945; Psautier d'Oxford 21, 8, 33, 12; R. de Rou 856; Juïse (B) 408; Sainte Juliane 264, 402, 419, 487, 729, 820, 959), *vul(l)e* (Juïse (A) 113, 168; Saint Juliane (*vuulle*) 708), *sult* (Quatre livres des rois 421); *estut* (ib. 194 etc.; V. de Ch. 217), *put* (V. de Ch. 519; Bestiaire 1449; Quatre l. des rois 62, 408; Sainte Juliane 335), *puent* (Roman de Troie

---

[1]) Cet exemple me paraît douteux; au moins ne l'ai-je pas retrouvé dans l'édition de M. Pannier, qui cependant a "respecté autant que possible les caprices de l'orthographe du manuscrit".

1671; R. de Rou (A) 861; Juïse (A) 288; Sainte Juliane 606; Alisc. 1648, 7675 etc.; Gauvain 2398); *murs* (Quatre l. des rois 332), *murt* (Chron. 27765), *murgent* (Quatre l. des rois 10); *truve* (Bestiaire 1123, Marie de France), *truvent* (Cpt. (CL) 499), *uvrent* (Psautier d'Oxford 13, 8); *remuf* (cette forme se trouve dans un monument lorrain (du XII siècle), v. Rom. VI, 289), etc. Pour les formes *demure, demurent, devure, devurent*, v. ci-dessous p. 41. C'est, comme on le voit, surtout dans les manuscrits anglonormands et dans les textes du Nord-Est (wallons et lorrains) qu'on trouve cet *u* [1]); il est à remarquer cependant que la plupart de ces mots-ci sont des formes verbales, de sorte que, pour bien des cas, on pourrait attribuer l'*u* à l'influence analogique des formes faibles (v. ci-dessous pp. 41, 42; cf. de plus Haarseim, Rom. Stud. IV, 292; Fichte, Die Flexion im Cambridger Psalter, 63). Pour *puent*, forme commune à plusieurs dialectes différents (normand, anglonormand, picard, wallon, francien, etc.), v. plus loin dans mon étude.

Cette quantité de diverses manières d'écrire et de développements dissemblables du moins en apparence, ne permet pas de dire dans quels cas il y a ou non une véritable diphtongue. Il paraît — comme nous le prouvent les exemples précités — que les dialectes de l'Ouest, et particulièrement le normand, ont favorisé longtemps les formes non diphtonguées [2]); si, d'une part, cette assertion devient d'autant plus vraisemblable par le fait que les

[1]) Seulement, l'*u* de l'anglonormand n'est pas équivalent à celui du wallon et du lorrain (v. là-dessus p. 59).

[2]) Par conséquent, on croirait le français de l'Ouest plus conservateur à cet égard que celui de l'Est; mais il n'y a là sans doute qu'une apparence illusoire (v. plus loin; cf. v. Feilitzen, XCV).

manuscrits d'où sont tirés nos exemples, sont pour la plupart des cas beaucoup plus jeunes que les textes originaux[1]), d'autre part, il ne faut pourtant pas oublier qu'une grande partie des monuments de l'Ouest nous sont arrivés dans un vêtement plas ou moins anglonormand, c. à. d. dans un dialecte où l'ŏ latin est le plus souvent noté par *o* simple. Outre cela, on a cru pouvoir constater (cf. Suchier, Auc. und Nic., 59) que les consonnes *c*, *r*, *f*, *v*, *l*, *l̃*[2]) auraient pu, plus longtemps que les autres, maintenir

[1]) En général, les éditeurs des anciens textes ont pris à tâche de les restituer, c. à d. de réduire en une notation commune toutes les différentes leçons des manuscrits, savoir en celle qui le plus fréquemment représentait le son que l'on croyait appartenir au temps de la composition de chaque texte. Il pouvait cependant arriver qu'on mit la main sur des formes qui auraient dù être laissées telles quelles. Ainsi, tout en admettant le fait que l'orthographe d'un mot peut rester la même, bien que la prononciation en soit devenue une autre, on se demande pourtant s'il est possible qu'une seule et même notation (p. ex. *o*), sans concurrence d'aucune autre, ait représenté trois sons différents (v. G. Paris, Alexis, 72; plus tard (v. Rom. VII, 138), M. Paris a modifié sa manière de voir); et au delà, quand même il serait possible de ramener un texte à la pureté d'un dialecte quelconque, je ne trouve pas qu'il y ait besoin de le réduire à l'unité de notation orthographique. On a déjà commencé, d'allieurs, à renoncer à toute sorte de restitution des textes (v. v. Feilitzen, CVIII), et en effet, il n'y a aucune raison de croire que le poète lui-même se servit d'une orthographe plus conséquente que les copistes (v. Foerster, Cliges, XLVII et suiv.).

[2]) D'après M. Suchier (v. Reimpredigt, Einleitung, XVI), l'ŏ latin suivi d'un *l̃* ne se diphtongue en général pas dans le normand (cf Mussafia, Gr. Z. III, 593); mais ce serait aller trop loin que de regarder une pareille diphtongaison comme "absolument pas normande" (v. Koschwitz, Altfr. Bibl. 2, 23), car — sans compter les manuscrits anglonormands, qui nous en fournissent bien des exemples (*voeil*, Rol. 492 etc.) — les formes en diphtongue se rencontrent aussi dans des textes franco-normands (*vueil*, Saint-Martin de Tours 6; etc.). — Dans le picard on voit *o* + *l̃* se présenter quelquefois sous la forme *-oiel*: *voiel*, Alisc. 3799, 4065, 7375, etc., *oiel*, ib. 7171, *voielle*, ib. 4281 *roielles*, ib. 7791, etc.; peut-être cette formation est-elle due au déplacement des lettres *e* et *i*, ou se pourrait-il que l'*l̃* fùt aussi noté par *iel*? M. Metzke a constaté cette variété aussi dans le francien du XIII siècle (v. Herrig, Archiv für die neueren Sprachen 1881, LXV, 74).

l'ŏ intact (surtout — serais-je tenté d'ajouter — quand elles étaient suivies d'un *e* atone[1]) (cf. les exemples)). Mais cette observation, qui du reste n'a guère son application que dans des domaines excentriques de la langue d'oïl, se base, selon moi, plutôt sur certaines habitudes d'orthographe qu'elle ne répond à une réalité phonique[2]) (v. plus loin).

Ce qu'il y a de plus important, est de trouver une réponse à la question: *quelle valeur phonétique faut-il attribuer à toutes les notations différentes qui représentent l'ŏ latin libre?* L'*o* resté intact ("Das nicht diphtongirte *o*") a, selon M. Boehmer, la valeur *ǫ* (cf. Rom. Stud. III, 176[4])). M. Paris — d'après lequel, comme on l'a vu plus haut, cet *o* n'est pas l'*o* d'origine, mais plutôt un développement secondaire de *uó* — y attribue, lui aussi, le son *ǫ*. Ce n'était pas là l'opinion d'autrefois. M. Koschwitz a cherché — avec peu de succès selon M. Foerster (l. c. 175) — à démontrer que cet *o* devait être prononcé *ų*. M. Mall (v. Cpt., 48), — de même que M. Paris dans la Rom. VII, 133 — ne trouvant dans les textes Alexis et Cpt. aucun endroit où l'*o* simple provenant de l'ŏ libre fût en rime ni avec *ǫ* ni avec *ų*, semble porté à le déterminer comme une espèce de son moyen. M. Mall finit son raisonnement par ces mots: "Ein Autor mochte es geschlossener (Alexis, *lincol: ų*), ein anderer offener sprechen (Rol.), am liebsten hielt man den Laut abgesondert". Quant à cet exemple unique du texte Alexis (*lincol*: *ų*), on a prouvé, il y a déjà longtemps, que c'est une faute de graphie, et qu'on doit lire *licon* (venant de lect + iōnem),

---

[1]) M. Foerster fait à peu près la même observation pour l'ō long: le son *ų* suivi d'un *e* féminin reste intact ("nachtoniges *a* verhindert die Diphthongirung", v. Cliges, LVIII).

[2]) Il ne sera pas juste non plus de dire que les consonnes *l, r, s* peuvent empêcher la diphtongaison dans les mots actuels: *vole, fors, hors, rose* et d'autres; cela serait d'autant plus singulier que, p. ex. en espagnol, ces mêmes consonnes sont de celles qui la favorisent (cf. Diez, Gr. I, 162, II, 171).



où le son *ų* est dans son droit (v. Foerster, l. c. 178, 179). Cependant — qu'il soit pour le moment laissé en suspens si en effet la prononciation de cet *o* était toujours celle de *ọ* — il y a principalement deux faits qui, au premier coup d'oeil, semblent parler pour la supposition que l'*ŏ* libre aurait donné le son *ų*.

Premièrement, la frèquence de la graphie *u*. M. Mall, pour ce qui est de l'anglonormand, l'attribue à une tendance à "assimiler" le traitement de l'*ŏ* latin avec celui de l'*ŭ* latin [1]). Je ne crois pas à une telle assimilation; cet *u* pourrait en effet indiquer le son *ų*, explicable alors par l'analogie dont j'ai parlé (v. p. 38; cf. de plus, Koschwitz, Ueberlieferung, 31), ou bien — que cela tienne à l'inadvertance du copiste, qui aurait dû écrire *ue*, ou à cette disposition particulièrement anglonormande pour l'emploi des notations simples — cet *u* a figuré le même son que les diphtongues (v. là-dessus plus loin; cf. Mussafia, Gr. Z. I, 408).

En second lieu, je cite quelques verbes où l'*ŏ* libre semble avoir pu aboutir au son *ų*:

demure (*: hųre* Cpt. 247, 1886, 2056),
demuret (*: ų*, Rol. 2021), *demurent* (*: ų*, ib. 3081),
demore (*: ore* R. de Rou 5753; Roman de Troie 1533; Chev. au l. 159; *: enore* ib. 2453; *: sore* ib. 6147; etc.),
demort (*: turt* Chron. 3190), *demort* (*: retort* ib. 25782),
devore [2]) (*: ore* Roman de Troie 18673, 21090; *: plore* ib. 25025),

---

[1]) Il y a cependant des mots où l'*ŭ* latin s'est comporté de même que l'*ŏ* latin (cf. P. Meyer, Rom. XII, 196). Je reviendrai plus loin sur ce point.

[2]) M. Tobler a proposé, pour ce mot, un *devōtare*, ce qui est inutile (v. Rom. Stud. III, 182, 461). — Le mot moderne *dévore* est savant, puisque *devore* (: *ų*), ayant eu le même sort que les autres mots en *ų* (libre), aurait dû donner *deveure*. En effet, cette forme existait déjà au XII (?) siècle (*deveure* (: *eure*, Guill. de Pal. 5961), de même que *demeure* (: *eure*, ib. 3505, 9277)). Mais *trouve* — forme analogique pour *trueve*, *trove* — n'a pas facilement fait *treuve* au XIII siècle (p. ex. Chevalier

devorent (*:acorent* Chron. 10273; *:corent* Cliges 1755),
acure (*: ore* Chron. 3685) [1]),
devourent (*: acourent: demourent: mourent*, Livre des Manières, str. 325), etc.

En réalité, ces mots ne font pas exception: ou ils sont à expliquer "par le changement ancien de leur *ò* en *ó*", précédé du déplacement de l'accent latin (v. G. Paris, Rom. X, 44), ou bien nous avons encore à faire ici à une analogie (cf. Neumann, Litt. bl. 1882, 470), opinion qui acquiert de la vraisemblance par ce que l'on a aussi trouvé les formes régulières *demuer* (*: suer* Chron. 9918), *demuerje* (Psautier de Cambridge 54, 7), *devuere* (v. G. P. l. c. [3])), etc. [2]). Cette coexistence de deux formes différentes [3]) dans le même texte (p. ex. *demort* (*: ų*), *demuert*) [4]) ne doit point surprendre, puisque l'analogie est facultative de nature. — Quant à la valeur de *o* dans *morent*, qui, comme on l'a vu précédemment, coexiste avec la forme *muerent*, je ne saurais la déterminer, n'ayant pas trouvé cette forme dans la rime; mais probablement *morent* est équivalent à *mourent* (Livre des Manières 1297), dont l'*ou* equivaut à *ų* (tout comme

as deus espees 1851; Saint Martin de Tours 34); au moins n'ai-je pas trouvé de rime entre *treuve* et un mot en *eu* venant du son *ų*.

[1]) Pour les exemples tirés de Roman de Troie et de Chron., v. Stock, Rom. Stud. III, 460, 461.

[2]) Je n'ai pas trouvé la forme *acuere;* il paraît que la forme analogique (en *ų*) a eu le dessus dès le commencement de son emploi. La présence de *ou* dans le substantif *cour* (Livre des Manières 1261) ne tient peut-être qu'à une assimilation graphique (cf. plus loin).

[3]) Sans doute les deux signes *ue, eu* figurent le même son dans les deux formes *demuerent, demeurent,* si celles-ci se trouvent l'une à côté de l'autre (comme p. ex. dans un texte du Sud-Ouest, v. Goerlich, Fr. Stud. III, 2 H., 65). Dans le texte Guill. de Pal. (6047) se rencontre la remarquable rime *peurent: demeurent,* dont cependant l'authenticité est douteuse (v. Gr. Z. II, 507).

[4]) A chacune de ces deux formes correspond un substantif verbal: *demore* (: *honore,* Chron. 22664), *demuere* (ib. 13289), les formes faibles du verbe s'étant assimilé d'abord les formes fortes, puis le substantif apparenté. Cf. aussi les deux rimes *demoure: oure* (Saint Grégoire 672, etc.), *demere (e = ue): pere* (ib. 211).

celui de *demourent* (ib. 1298)), de sorte que ce verbe aussi a été de bonne heure déjà soumis aux effets de l'analogie. Cela admis, il n'est point nécessaire de présumer — ainsi que le fait M. Rolfs (v. Rom. Forsch. I, 212) — que *murent*, si cette forme se trouve à côté de *muerent*, soit une faute d'orthographe, l'analogie étant toujours facultative. Donc, contrairement à l'avis exprimé par divers savants (MM. Foerster (v. Rom. Stud. III, 182), Boehmer (v. ib. 597; cf. Stock, ib. 460), Ulbrich (v. Gr. Z. II, 545), etc.), on admettra avec M. Paris qu'il ne faut pas recourir à une influence de l'*r* pour expliquer le son *ụ*. Une telle opinion paraît même curieuse, puisque dans une période postérieure (v. Rom. X, 44, 49, 57) on a dû aussi attribuer à l'*r* — cette fois suivi d'une autre consonne, il est vrai, — le pouvoir d'"ouvrir" ou d'"éclaircir" l'*o* précédent (p. ex. les mots *orne, forme*, qui en vieux français avaient le son *ụ*). Qu'une seule et même consonne, à des époques différentes, ait pu influer d'une manière aussi contradictoire [1]), me semble bien douteux, même s'il y a lieu de supposer que la trémulante, dans le cours du temps devenue de moins en moins alvéolaire, ait adopté peu à peu un caractère plus guttural et d'une influence plus active sur la voyelle précédente [2]). — Les formes *approche*, *reproche* se trouvent aussi dans une condition particulière. La prononciation

[1]) L'histoire des nasales offre un fait pareil: *m* et *n*, ayant d'abord tendu à "fermer" l'*ŏ* en *ụ* (cf. plus haut p. 18), paraissent avoir produit dans la suite un effet tout opposé.

[2]) D'autre part, c'est justement devant *r* que se trouve dans quelques mots, de bonne heure déjà, le son *ǫ* au lieu d'un *ụ* attendu, savoir dans la terminaison *-or* des noms propres du latin (v. Settegast, Benoit de Sainte-More, 17), — il y a des exceptions, p. ex. *Castor: jor* (Lapidaire de Cambridge (p. p. Pannier dans la Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 145 et suiv.) 666) — et dans les adverbes *or, ore, hore, encor(e), uncór(e), lores*. Le mot latin *hōra* (qui par un développement régulier a donné *ore (: ụ), hure, oure, eure)* étant naturellement l'origine commune de tous ces dérivés, on a dû, pour expliquer le son *ǫ*, présumer *a* + *o* (ad horam (G. Paris, Cornu), ha hora (Suchier), etc.), d'où aurait résulté *au—ǫ* (cf. Rom. Stud. III, 178 [7]); IV, 275; Rom. VII, 129; Gr. Z. III, 149; etc.).

actuelle de ces mots pourrait faire croire à un développement régulier d'un ŏ entravé (— prŏpj —). Il paraît cependant que p + j n'a pas toujours fait entrave (cf. Rom. X, 37), et en effet, on trouve aussi *aproece* (Chevalier as deus espees 10320), [*aproeciez*, Rol. 2800], *repruece* (Psautier de Cambridge 38, 10, 43, 13), *reproece* (Rol. 1076), *repruece* (Chronique de Jordan Fantosme 1305), *repreuches* (Vie de Saint-Martin 13), etc. M. Schumann (v. Fr. Stud. IV, 4 H., 38) pense que la forme anglonormande *repruce* (Psautier de Cambridge 21, 6) est une faute de copiste pour *repruece* (ib., v. ci-devant), — peut-être à tort [1]), car à la rime ces formes figurent le plus fréquemment avec des mots en ụ [2]), p. ex.

reproche: boche (Cliges 1002, 5329),
aproche: toche (Chev. au l. 881, 5841; Cliges 5105),
:boche (Chev. au l. 1961),
:atoche (ib. 2983), etc.; en d'autres termes: ces deux formes aussi ont sensiblement été sujettes à l'influence analogique.

Le signe *o* résultant de l'ŏ latin libre n'a donc jamais régulièrement désigné le son ụ; d'un autre côté, cet *o* est-il toujours à prononcer comme ọ? C'est là une question des plus épineuses, et qui en soulève bien d'autres d'une très grande portée.

La rareté des rimes et des assonances entre cet *o* et des sons d'autre origine rend encore plus pénible tout examen sur ce point. Dans Rol. la diphtongaison s'était déjà établie, et, des deux exemples d'assonance entre l'*o* simple et le son ọ, savoir *volt* [3]) (2287) et *fors* (2290, etc.),

---

[1]) Cf. plus haut p. 43. De même, je ne trouve pas qu'il soit besoin, à l'exemple de M. Gautier, de changer la forme du manuscrit *reproce* (Rol. 2263) en *reproece* (bien que cette forme-ci soit assurée aussi, par exemple au vers 1076).

[2]) Cette prononciation persistait longtemps; on en trouve des exemples encore au XV siècle (*aprouche: bouche*, v. Metzke, Le dialecte de l'Ile-de-France, 26).

[3]) Pour la forme *volt* au vers 3625, qui de nécessité est à considérer comme étant au présent, v. plus loin.

l'un manque de force probante, puisque rien ne nous empêche de regarder la forme *volt* comme étant au parfait[1]) (cf. le changement des temps au vers 1198), c'est-à-dire l'*o* comme provenant d'une autre source (v. ci-dessus, p. 26), et l'autre — le mot *fors* — ne se trouve jamais en diphtongue dans Rol., ni en général non plus dans les textes du XII siècle[2]). Les quelques mots en *o* simple qui se rencontrent ailleurs dans nos textes, en rime ou en assonance avec le son *ǫ*, ne prouvent nullement qu'on ait à faire à ce son, toutes les fois qu'on trouve l'*ŏ* latin libre représenté par un *o* simple, et cela d'autant moins qu'en dehors de la rime ces mêmes mots reparaissent très souvent écrits en diphtongue. En voici quelques-uns qui méritent une attention particulière. Au mot *escole*, qui rime assez souvent en *ǫ*, p. ex.

escole: parǫle (R. de Rou 1983; Sainte Juliane 13, etc.; la rime *escole: bole* (bulla? Renart I, 6211) reste encore obscure),

est substituée quelquefois la forme régulière *escuele* (p. ex. Alisc. 3633); et, malgré les rimes

dol: Pǫl (v. Mall, Cpt., 40),

solt: tǫlt (Lapidaire de Cambridge[3]) 39),

---

[1]) Supposé même que *volt* fût ici au présent, l'assonance en *ǫ* n'y apporte pas le moindre obstacle, puisque, comme on va le voir, il y avait une forme (faible) en *ǫ* à côté de celle en diphtongue.

[2]) La forme en diphtongue *(foers)* se montre déjà dans le vieux texte Fragment de Valenciennes; d'après M. Suchier (v. Gr. Z. II, 301), elle provient du dialecte wallon, qui fait diphtonguer quelquefois même l'*ŏ* entravé. Le composé *de* + *fŏris*, qui était sans doute plus accentué que le mot simple, offre souvent la forme *defuers* (p. ex. dans certains documents, v. Foerster, Cliges, LVII), mais *fuers (huers)* est une exception assez rare. En tous cas, la forme *fors (hors)* n'a pas tardé longtemps à remporter l'avantage sur l'autre. Si l'absence de la diphtongaison, pour ce mot, tient effectivement à sa nature d'être atone, on comprend que le son définitif soit devenu *ǫ* (et non *ų*), l'*o* de *fors* ayant été traité comme entravé.

[3]) Dans ce texte, probablement wallon et datant du XIII siècle (v. Bibliothéque de l'École des Hautes Études 1882, 9, 76), l'*ŏ* latin libre est le plus souvent représenté par une diphtongue.

volt *tǫlt* (ib. 146),

volt [1]) *(vout): ǫut* (Rom. de Mont-St.-Michel [2]) 1789, 2324, 3014),

les formes en diphtongue (*duel*, *suelt*, *vuelt*, *deol*, etc.) se voient, à côté de *dol*, *solt*, *volt*, presque partout.

Le mot *escole*, qui a survécu à *escuele*, est visiblement à considérer comme demi-savant.

La forme *dol* présente d'assez grosses difficultés et demande à être examiné de près. Les deux phases essentiellement différentes sous lesquelles se montre ce mot, font soupçonner deux espèces de développement. Nous avons d'abord *duel*, *dueil (doel*, *dol*, *del*, *duol*, *deol*, *deul)*, formes qui s'expliquent facilement comme venant soit de *dolum* (dolus = dolor), soit de *dolium*, soit du radical accentué de l'indicatif présent du verbe *doleir*. Or, nous rencontrons aussi la rime susdite *dol: Pǫl*; il serait hardi d'admettre pour l'*l* de ce mot, ainsi que pour celui des formes *solt*, *volt*, une action pareille à celle que j'ai signalée plus haut (p. 39), et s'il est vrai que l'*ŏ* se soit diphtongué dès le XI siècle, je ne puis croire avec MM. Mall, Mussafia et d'autres savants, qu'en faveur de quelques rimes on ait le droit d'en supposer une diphtongaison facultative encore au XII siècle [3]). M. Groeber, combattant les assertions faites par M. Foerster dans son article souvent cité sur l'*ŏ* bref, pense que la forme *dol* (*:ǫ*) serait le radical a t o n e du verbe *doleir*. Ce serait là un accident phonétique difficile à comprendre, en tout cas un curieux procédé de formation, car l'*o* atone de *doleir* n'équivalait

[1]) Selon M. Kehr (v. son ouvrage, 51), *volt* est au présent aussi dans cette rime.

[2]) Mont-St.-Michel (normand) a été composé (v. Strauch, 2) au XII siècle, mais le manuscrit ne remonte pas plus haut que le XIV siècle.

[3]) Ce n'est pas à dire naturellement que ce soit faire une infraction à une règle, que d'en admettre, avant qu'elle se soit entièrement fixée, une application facultative; mais cette manière de voir n'est guère acceptable ici: quand même elle parviendrait en général à expliquer la présence de l'*o*, comment expliquer, sans faire encore d'autres suppositions, les graphies *u*, *e*?

pas à ǫ — témoin la graphie *duleir* —, et il ne se sera pas si facilement débarrassé de sa nature. Sans vouloir révoquer en doute la valeur de ces opinions, je me demande pourtant s'il n'y a pas d'autre explication à donner. L'influence analogiqne étant attestée pour tous les domaines de la langue, on serait fondé à croire qu'ici encore c'est l'analogie qui est en jeu, et que le radical *dol* s'est assimilé aux mots *vol* (volare), *col, fol* et autres semblables en ǫ. Ce *dol*, dont le son ǫ est prouvé d'ailleurs par le dérivé *adole (:parole)* Guill. de Pal. 2715), a coexisté, d'une manière indépendante, avec les formes en diphtongue précitées. Il va sans dire cependant que la graphie *o* ne suffit pas pour en accuser cette provenance, la forme *dol* ayant pu se prononcer de même que *duol*, *deol, deul,* etc. (cf. ci-dessous). Il est donc moins surprenant de voir la forme *duol* figurer à la rime avec le mot *fǫl (duol: fol,* rime alléguée par Mall, Cpt., 49), cette méprise étant sans doute amenée par une simple confusion graphique. La forme *dol* (:ǫ) paraît cependant être bientôt tombée en désuétude [1]); et, si un poète (p. ex. Raoul de Houdenc, picard, de la fin du XII siècle) emploie *dols* dans le corps du vers (p. ex. Gauvain 5094), mais qu'il se serve ailleurs de la rime *deuls: deus* (Meraugis 176, s, etc.), il n'y a rien qui empêche d'assigner à ces deux formes la même prononciation [2]). — Quant au mot *vol* (= vouloir), dont on a rapproché la formation de celle de *dol* (:ǫ) (cf. Groeber,

---

[1]) Le rime *dols: chevols* (Chron. 953, 2769) a été controversée; il y a lieu d'y assigner le son *œ* (cf. plus loin). En champenois au contraire (ainsi qu'en francien), le mot *chevols* se trouvait en rime avec des mots en ǫ (v. Herrig, Archiv für die neueren Sprachen 1881, LXV, 78). La forme *chevols (chevox)* se rencontre aussi dans Guill. de Pal. (3480), où cependant M. Michelant a substitué *chevex*. La forme picarde était *caviax* (Auc. et Nic. 2, 12).

[2]) Comme il y a, entre les deux textes susdits bien d'autres divergences, on a voulu conclure qu'ils ne dérivent pas du même auteur (v. Zingerle, Ueber Raoul de Houdenc und seine Werke (Erlangen 1880), 42). Quoi qu'il en soit, notre supposition n'en est pas moins probable, dès que la forme *dol(s)* a cessé de rimer en ǫ.

l. c.), je crois qu'il n'y a là qu'une analogie apparente; au moins n'ai-je pas trouvé de rime qui en ait exigé la nécessité. La rime *duol: vol* (Roman de Troie 571) n'indique pas sûrement le son ǫ [1]), car il n'est pas prouvé que soit le scribe, soit l'auteur de ce texte ait prononcé ces mots autrement que p. ex. Chrestien de Troies *(duel: vuel*, Chev. au l. 1603).

Les trois rimes *solt: tolt*, *volt: tolt* [2]), *volt: out* exigent aussi un examen spécial. Evidemment nous sommes ici en présence de cette forme *vǫlt*, dont a parlé M. Foerster [3]) (v. Rom. Stud. III, 177 [6])), et que, pour ma part, je voudrais expliquer comme le résultat de cette action conservatrice [4]) qu'on a attribuée a la dite "Satzphonetik", admissible ici par ce que le verbe *voleir*, comme une espèce de "demi-auxiliaire", est généralement peu accentué; la forme *vǫlt* aura pu s'assimiler *solt*, qui du reste partage sa qualité d'être plus ou moins atone (cf. ce qui est dit précédemment sur le mot *fors* (p. 45)). On a donc lieu d'attribuer au présent de ces verbes deux formes coexistantes, dont l'une, comme plus faible, était exempte

---

[1]) Il en est de même de la rime *aiol: vol* (Guill. de Pal. 8969). La forme *aioel* existait au XII siècle déjà (Thomas le Martyr 27); reste à élucider la remarquable rime *aiol: fǫl* (Chronique de Philippe Mouskes (de Tournai) 695).

[2]) Les deux rimes *solt: Ysolt* (Tristran 670; v. Bartsch, 103), *volt: Ysolt* (ib. 678) n'apportent pas de preuve véritable, puisqu'à côté de *Ysolt* est assurée aussi la forme *Yseut*.

[3]) M. Foerster (v. l. c.) parle aussi d'une forme *pǫt* (à côté de *puet*); je n'ai pas trouvé de rime qui en ait assuré l'existence.

[4]) Pour ce qui est du texte du lapidaire de Cambridge, on pourrait aussi supposer, avec un peu de fondement, que les formes *solt*, *volt* ont conservé leur prononciation ordinaire, et qu'elles ont exercé une action analogique sur la forme *tolt*. Ce qui me porte à le croire, c'est que, dans un autre texte (le premier lapidaire de Marbode, originaire du Sud-Ouest, v. Bibliothèque de l'École des Hautes Études 1882, 32), ce même *tolt* a dû faire place à *toilt* (et dix fois même sur quatorze; M. Strauch (14) n'en relève que trois), laquelle forme — à moins de supposer un $\tilde{l}$ (dialectal) pour la formation de ce verbe — est visiblement amenée par l'analogie de *voilt* (v. plus haut, p. 33).

de la diphtongaison. — Conclusion: les quelques rimes qui pourraient faire présumer le son ǫ se laissent expliquer de manière à ne pas ébranler notre opinion sur la diphtongaison générale de l'ŏ libre.

D'ailleurs, le fait même qu'on a évité cette espèce de rime (l'ŏ libre: ǫ) ne permettra pas d'adopter entièrement l'opinion de MM. Paris, Boehmer et d'autres que l'*o* simple équivalait à ǫ [1]; c'est la une assertion qui, pour ce qui tient à la langue du XII siècle, devrait être, me semble-t-il, un peu restreinte, ou bien, plus nettement exprimée: *dans le peu de mots où l'ŏ latin libre ne se retrouve jamais changé en diphtongue, ou dans lesquels l'o, de bonne heure déjà, a pris le dessus sur la concurrence d'une diphtongue, on doit attribuer à cet o la valeur ǫ, mais dans tous les mots qui en même temps s'écrivaient tantôt en o, tantôt en diphtongue* (cf. les exemples, p. 30 et suiv.), *le son de cet o n'a pas été ǫ, mais il a été le même que celui de la voyelle composée.* Il y a bien des rimes qui nécessitent cette supposition:

duol: vol (cité ci-dessus),
duel: voil (Del tumbeor Nostre Dame 101),
moevent: trovent (Meraugis 171, 7),
bues: os (Chron. 15780), etc.

Quelle était donc, au XII siècle, la valeur de ces diphtongues? Comme nous l'avons déjà fait voir, l'*u* de *uo* et de *ue* — qui seuls sont à regarder comme le développement régulier de l'ŏ libre du latin — était ų, ce que démontre d'ailleurs la dite concurrence de la graphie *oe* (v. ci-dessus, p. 22; cf. Koschwitz, Ueberlieferung, 29). MM. Thomsen (v. Rom. V, 74), Ascoli (v. Lettera Glottologica, 24), Foerster [2] (v. Gr. Z. V, 508) etc. attribuent à cet *u*

---

[1] "L'*o* simple qui dans plusieurs textes répond à *o* tonique est *ò* (ǫ), parce qu'il provient de la simplification de *uo* devenu *uò*" (v. G. Paris, Rom. XI, 131); quant à la langue française, cette règle n'est guère valable que pour le X siècle (Saint-Léger).

[2] Mais M. Seelmann paraît différer d'avis avec son maître (v. Seelmann, 210).

la valeur ʊ, hypothèse qui pour le français paraît difficile à accepter même en théorie: le son définitif de *ue* devient *œ*, c'est-à-dire le mélange de *o (u)* et de *e*, et — pour citer les paroles de M. Paris — "la collaboration de l'ʊ n'est pas nécessaire, pour que le son *œ* se produise" (v. Rom. XI, 131). M. Foerster, qui, tout en constatant l'équivalence de *ue* et de *oe*, a dernièrement reproduit l'opinion que l'*u* de *ue* serait ʊ (v. Cliges, LXV), s'aperçoit de l'embarras et se voit obligé d'ajouter: "Eine andere Frage ist es, warum man zur Vertretung des unbrauchbaren *u* das lautlich ziemlich fernliegende *o* genommen hat." Pour toute réponse à cette question, il dit que c'est peut-être l'étymologie latine qui a fait choisir *o* pour *u*.

Il y a, dans le vieux français du XII siècle, particulièrement un fait qui semble confirmer l'assertion de M. Foerster sur la prononciation de *ue (oe)* [1]), savoir le développement de l'*ŏ* en liaison avec *l* + *consonne*. Dans certains dialectes, comme on le sait (v. Suchier, Auc. und Nic., 64), *el* + *consonne* est devenu *ial* — *iau* (bell(o)s — *biaus*), et parmi ces dialectes, il y en a notamment un, le champenois, qui a traité de même la combinaison *ue* + *l* + *consonne* (cf. Foerster, Cliges, LXIX). C'est là, à mon sens, la meilleure manière d'expliquer un développement tel que *vŏlet — vialt (viaut)*, *dol* + *s* — *dials (diaus)*, etc.; cette explication ne désavoue nullement l'opinion que l'*u* de *ue* est *ų*: *ŏl* a fait *ųel* comme à l'ordinaire, et *uel-*, après avoir passé par *uial-*, et après l'assimilation de *u* et de

[1]) D'un autre côté, il y a dans Rol. un mot qui semble parler pour la supposition que *oe* serait *ǫe*, savoir au vers 3232, où le manuscrit porte la forme *poet* assonant en *ǫ*. La diphtongue *ou* rimant assez souvent en *ǫ* (cf. plus loin) — ce dont nous avons dans la même laisse un exemple (*out* 3219) — on doit accepter la conjecture de M. Müller et lire *pout* (M. Gautier garde la forme *poet*). La variation des temps causée par ce changement n'a guère d'importance, et n'est pas d'ailleurs tout à fait insolite, puisque dans la même tirade en trouve *out* entouré de plusieurs présents, et qu'en outre — comme M. Müller le fait observer — le vers 1198 (- - quanqu'il *pout*) justifie parfaitement cette leçon.

i[1]), est devenu *ial-* — *iau-*[2]). L'affinité phonique qu'il y a entre *i* et *ŏ* a fait qu'on a cru voir *ŏe* dans les formes

vuel (1:ère personne),

duel (régime),

uel (ŏculum) et d'autres semblables,

se rencontrant dans le même texte que

viax ((*x* = *us*) 2:ème personne, Chev. au l. 1703, etc.)[3]),

vialt (3:ème personne, ib. 1382; *:siaut* ib. 1835),

viaut[4]) (ib. 1445, etc.),

---

¹) La réduction à *i* de *ui* n'est pas tout à fait sans exemple (cf. *aprisment* pour *apruisment* (Psautier d'Oxford 26, 3)).

²) Pour la vocalisation de l'*l*, je renvoie à M. Ulbrich, Gr. Z. II, 538 et suiv. — M. Ulbrich comprend autrement le changement de *volt* en *vialt;* selon lui *u* de *ue* a dû être supprimé de bonne heure déjà, de sorte qu'il prend pour point de départ la forme *velt;* mais à l'époque où le simple *e* était substitué à *ue*, cet *e* n'a pas facilement représenté un véritable *e*. D'ailleurs, ce que dit M. Ulbrich, quand il poursuit son raisonnement: "Wenn aber die Diphthongirung (celle de *e*?) zu *ia* unterbleibt, so wird *ŏ* . . . zu *a*", n'est pas exempt d'obscurité.

³) Voilà une des raisons qu'on a eues pour supposer la phase *ŏe*. M. Ascoli en donne plusieurs autres; mais tous les faits qu'on peut relever dans les idiomes ladins, sont-ils nécessairement à considérer comme probants, quand il s'agit des anciens dialectes français? (Cf. Rom. XI, 131, où M. Paris a combattu l'hypothèse émise par M. Ascoli.)

⁴) Les formes *vialt*, *viaut* se rencontrent aussi — que cela soit l'oeuvre des copistes ou la preuve d'une étendue assez vaste de ce phénomène (*iau* pour *el*, *uel;* p. ex. *biaus*, forme usuelle en picard, en normand, en champenois et en francien) — dans quelques textes normands (p. ex. dans le Roman de Brut, dans Marie de France, etc.), mais elles font défaut, que je sache, dans les textes picards du XII siècle, où les formes en *eu* sont les plus usitées *(veus, veut)*. La forme *vix*, qui dans Auc. et Nic. s'emploie à côté de *vex*, est due, selon M. Suchier, à un procédé essentiellement picard: le changement de *ieu* en *iu*. Le groupe *ieu*, qui, au moins pour le XIII siècle, est attesté par quantité d'exemples (*vieut*, *vielt* (Meraugis 81, 12; Chev. as deus espees 1672), *sielt* (ib. 6984), *diels* (ib. 2031 etc.), *sieut* (Richard li biaus 608), *dieus* (ib. 2344)), provient sans doute d'une fusion de ces deux développements:
$\breve{o}l<\genfrac{}{}{0pt}{}{uel-eu}{ial-iau}>ieu$ (cf. le développement de *ŏculos: euz*, *ex* (normand et picard), *ialz* (champenois), *iex* (Alisc., Guill. de Pal.). L'explication donnée par M. Foerster (v. Li chevaliers as deus espees, Einleitung, XLI) me paraît peu soutenable.

dialt (ib. 4557, etc.),
diax (sujet, ib. 986, 1388, etc.) [1]),
ialz (oculos, ib. 1033, 1271, etc.) [2]), etc.

La diphtongue *ue*, tant qu'elle restait une vraie diphtongue, était naturellement ou *úe* ou *ué*. Il a déjà été dit qu'au point de vue phonétique *úe* est plus ancien que *ué*; il sera cependant difficile de fixer l'époque où a eu lieu ce déplacement d'accent. M. Brachet (v. Revue critique 1870, II, 256) a constaté que ces deux accentuations ont varié dans un seul et même texte (Psautier d'Oxford); cela serait très naturel en théorie, puisque dans tout changement il doit y avoir une période de transition.

Ici comme partout il faudra consulter les rimes. Ce qui est surprenant au premier abord, c'est que nous trouvons. à peu près à la même époque, ces deux espèces de rime:

ue: ų [3])
cuer: jor [4]) (cette rime se trouve dans un texte liégeois (wallon) du XIII siècle, p. p. P. Meyer, v. Revue des sociétés savantes des Départements, Tome 6 (1874), 241, 16);

---

[1]) La forme *dels*, qui se trouve (ib. 1309) dans l'édition de M. Holland (1862), appartient à un manuscrit (B), selon toute apparence écrit dans un autre dialecte que le manuscrit A.

[2]) A voir les différentes phases sous lesquelles se présente ce mot, on dirait d'une veritable nature de Protée: *oilz* (R. de Rou), *euz* (Chron.), *ex* (Auc. et Nic.); *ialz* (Chev. au l.), *ielz* (Roman de Troie), *iex* (Alisc., Guill. de Pal.), etc.

[3]) La rime *ue: ų* n'est pas, au point de vue phonétique, plus curieuse quo la rime *ǫu: ǫ*. Naturellement je parle ici d'un véritable son *ų*, car des rimes telles que *pues: vus* (vŏlis, Sainte-Juliane 432) et d'autres pareilles ne prouvent rien, si ce n'est l'équivalence de deux divers représentants de l'ŏ bref et la prédilection du dialecte wallon pour la notation *u*. Quant à la tendance de ce même dialecte à employer *o*, v. Suchier, Auc. und Nic., 59.

[4]) Un autre manuscrit fournit la leçon *cuer: nuit*, évidemment amenée par un déplacement des mots *jor*, *nuit* dans l'expression *de nuit et de jor*.

ue (oe): e [1])
Lingevre: oevre (Chron. 33896; un des mss. porte la leçon *ovre*),
Minerve: trueve (Roman de Troie 26015; un des mss. porte *treve*),
quierent: moerent (Roman de Brut 9746),
moerent: requerent (Saint Grégoire 2645; v. Rom. XII, 188),
demere: pere (Saint Grégoire 211),
goucet: esmet (Roman de Ham 309),
mulier: quer (Octavian 95),
duel: bouel (Renart 9257),
oes: pres (Renart le nouvel 3445),
oes: aves (ib. 4712),
muet: recet (Gauvain 4877), etc.

Il paraît donc incontestable, d'un côté, que la prononciation *ụé* s'est maintenue assez longtemps dans le Nord-Est, et de l'autre, que les dialectes de l'Ouest l'ont fait passer à *ué* vers la fin du XII siècle. Ce ne serait là d'ailleurs rien moins que singulier, puisque sous d'autres rapports aussi le langage de l'Ouest est censé moins conservateur que celui de l'Est.

Il y a encore une circonstance propre à favoriser l'opinion fondée sur le témoignage de ces rimes. Abstraction faite de l'orthographe anglonormande, dont je parlerai tout à l'heure, et de la possibilité de regarder l'*u* comme un fait d'analogie, on ne manquera pas de remarquer (v. les exemples p. 37) que le signe *u* pour *ue* est le plus usité dans le dialecte où nous avons constaté la rime *ue: u* (le wallon), tandis que la notation *e* pour *ue* se montre particulièrement dans les dialectes normand

[1]) Les mots peu nombreux où l'ŏ suivi de nasale a diphtongué en *ue (oe)* (v. ci-dessus, p. 18), se rencontrent très fréquemment rimant en *e* (p. ex. *Crestiens: boens*, R. de Rou 24307; *Jerusalem: hoem*, Roman de Troie 41441, *suens: porpens*, ib. 9229); cf. Rom. Stud. III, 176, Gr. Z. II, 533 et Tobler, Dis dou vrai Aniel, XXIV, où j'ai puisé une partie des exemples cités ci-dessus. Pour la valeur de l'*e* de *ue*, v. plus loin.

et picard [1]). La graphie *u* n'est pas tout à fait étrangère non plus à ces dialectes, ou pour mieux dire, elle se rencontre parfois dans les manuscrits; mais, comme il n'y a pas trace de la rime *ue: u*, on est dans l'impossibilité de décider si jamais dans ces dialectes *ue* s'accentuait *úe*. M. Nyrop, combattant, et à juste titre, l'avis de MM. Mall et Fichte (v. Litt.bl. 1880, 223) que *vult* à côté de *vuels* (dans Psautier de Cambridge) ne serait qu'une graphie anglonormande, suppose pour ce texte la prononciation *úe* (ce qui n'est pas tout à fait inadmissible), mais à l'appui de cette opinion il cite la remarquable form *remuf* (v. les exemples p. 38), qui a le désavantage d'appartenir à un monument lorrain, et qui, en conséquence, n'apporte pas de preuve pour le texte en question. Mais il est fort probable que l'*u* de ce mot, ainsi que l'*u* de la forme lorraine *cur* (v. p. 37), indique l'accentuation *úe* pour le lorrain, d'autant plus que ce dialecte paraît être dans un rapport assez étroit avec le wallon [2]).

D'autre part, on ne peut croire à l'infaillibilité des rimes qu'en tant qu'elles se laissent concilier, d'une manière quelconque, avec d'autres faits importants à cet égard. Pour la rime *ue: u*, quelque rare qu'elle soit, je ne vois rien qui puisse renverser la conclusion que nous en avons tirée, savoir que la diphtongue *ue*, au XII (et

---

[1]) Parmi les exemples de la dite "simplification" de l'*ue* en *e* (donnés p. 36) j'ai relevé trois mots tirés de textes d'origine wallone (*ilec* S. Juliane 772; *velt* Juïse (B) 39, *dels* ib. 228; pour la forme *dels* dans le ms. B du texte Chev. au. l. 1309, v. ci-dessus, p. 52. *Ilec*, exemple unique de *e* dans le texte Sainte-Juliane, est peut-être une faute de copiste; l'*e* des formes *velt, dels* (Juïse) ne fait que nous donner une raison de plus pour localiser ailleurs le manuscrit qui les fournit (pour ce ms. (B), v. v. Feilitzen, XCVIII). — D'ailleurs la notation *e* est attestée aussi pour le bourguignon et le francien (cf. p. 36 et Metzke, Herrig: Archiv für d. n. Spr. 1881, 74). La présence du signe *e* pour *ue* dans Guill. de Pal. ne me permet pas de souscrire sans restriction à la supposition que ce texte représente la langue du Nord-Est (v. plus haut, p. 8).

[2]) Cf. ce que dit là-dessus M. P. Meyer: "Le dialecte liégeois (sous-dialecte wallon) se rattache plutôt au lorrain qu'au picard" (v. Revue des sociétés savantes des Départements, Tome 6, 239).



au XIII?) siècle, était *ụ́e* dans une partie de la France du Nord-Est. Il n'en est pas de même pour ce qui tient à la rime *ue (oe): e*. Si en effet *ue* était *uę̇*, comme le ferait croire cette manière de rimer, comment expliquer alors le fait, non seulement que *ue* est si souvent remplacé par *o* — laquelle notation pourrait quelquefois n'être qu'une graphie étymologique — mais encore qu'il avait à subir la concurrence de *u*, *uo*, *ou*, *oi*, *oeu*, *oue*, *eo*, *eu?*

J'ai déjà cité ou proposé différentes hypothèses pour expliquer quelques-unes de ces notations. Sans parler ici de l'influence analogique, qui, si elle est confirmée par la rime, est naturellement un fait indubitable, je n'ai pas trouvé de théorie clairement déterminée et qui fût de nature à donner une explication valable pour tous les cas. Il est très commode de voir dans toutes les graphies extraordinaires "des fautes de copiste", "des erreurs du scribe", etc.; mais ces dérogations orthographiques sont à la vérité trop usitées pour être si légèrement expédiées. Quand même elles seraient toutes à mettre sur le compte des scribes, il n'y a aucune raison pour imputer à ceux-ci autant de fautes ou d'erreurs[1]). Si dans un seul et même texte (p. ex. Alisc.) l'*ŏ* latin libre est représenté, non seulement par le signe ordinaire *ue (oe)*, mais par *o*, *e*, *u*, *oue*, *eu*, je crois au contraire que ces variétés graphiques, au lieu d'indiquer toujours une inadvertance (laquelle serait vraiment par trop fréquemment répétée),

---

[1]) On objectera ici que les copistes qui appartenaient à une époque postérieure à celle de la composition des textes, ou qui parlaient un autre dialecte que les auteurs, avaient souvent la mauvaise habitude d'accommoder à leur propre parler l'orthographe des manuscrits, ce qui donnait à ceux-ci un aspect tout autre que celui des textes originaux. Cela est vrai, sans doute, sous bien des rapports; seulement cette question, quelque intéressante qu'elle soit à quiconque se sera attaché à restituer les textes, me semble moins importante pour notre sujet, parce qu' après tout, pour être peu conséquents dans leur orthographe, les manuscrits n'en fournissent pas moins les premiers matériaux de toute recherche linguistique.

ont été amenées plutôt par un acte réfléchi soit de l'auteur soit du scribe. Or on trouve de ces différentes manières d'écrire dans la plupart des textes normands et picards du XII siècle: c'est cette diversité même de l'orthographe qui rend probable que le vrai représentant de l'ŏ latin libre, et qui s'entendait dans la prononciation, n'était ni *ue* ni aucun des signes précités, mais un son tout spécial, dont l'auteur (ou le scribe) avait bien le sentiment, sans savoir toutefois le rendre par un signe tout à fait correspondant.

Naturellement ce son spécial ne pouvait être que le mélange des deux composants *u(o)*, *e*, c'est-à-dire *œ*. *On est donc autorisé à croire que le normand (et l'anglonormand) et le picard ont pu, au XII siècle déjà, réduire la diphtongue ue en un son unique œ, lequel son, faute de voyelle simple et exacte, on continuait généralement à noter par ue (oe), ou bien cherchait à désigner par uo, ou, oi* [1]*, oy, eu, oeu, oue, ou tout simplement par e, o, u* [2]).

Cette thèse me semble d'autant plus acceptable, si on prend en considération les graphies anglonormandes. J'ai déjà parlé plus d'une fois de la prédilection du dialecte anglonormand pour les notations simples. Je la trouve assez naturelle: les poètes anglonormands, qui avaient à s'approprier le français par voie littéraire [3]),

---

[1]) Il est bien singulier qu'on ait choisi les notations *uo, ou, oi;* quant à *uo, ou,* c'est naturellement l'admission du son *œ* qui seule peut jeter un peu de jour sur la coexistance (dans le même texte) des rimes *cuor: suor, cuer: muert, buos: oes* (Roman de Troie) et de formes telles que *duel, duol, doul* (ib.), etc. V. là-dessus pp. 63, 64, 65; pour la possibilité d'expliquer par l'influence analogique la présence de *ou* et de *oi* dans des formes verbales, v. pp. 32 et 33.

[2]) A l'appui de cette thèse, que je n'ai pas trouvée généralisée ailleurs, on pourrait alléguer ces paroles de Diez (v. Gr. I, 438): "Dies Schwanken in der Schreibung scheint den früh eingetretenen Mischlaut zu bedeuten". — Pour l'équivalence de *e* et de *ue*, v. Uhlemann, Wace, 108; pour *o* (+ il) = *œ*, v. Ulbrich, Gr. Z. II, 532 (cf. v. Fellitzen, XLVI); pour *u* = *œ*, v. Mussafia, Gr. Z. I, 408.

[3]) Cf. ce que dit M. P. Meyer à propos des anomalies anglonormandes: "De telles fautes ne paraîtront pas surprenantes, si on considère

et qui par conséquent devaient l'apprendre d'une manière consciente et réfléchie („auf bewusstem Wege", v. Groeber, Gr. Z. II, 507), jugeaient sans doute un peu inexact de dénoter toujours par une diphtongue (c. à. d. par une voyelle composée) un son qu'ils trouvaient être unique (la diphtongue était „dem Englischen fremd", v. Groeber, l. c. 509), tandis que les auteurs du continent s'étaient déjà plus ou moins habitués à prononcer *œ*, tout en écrivant *ue*, *oe*, etc. [1]). La fréquence de la notation *eo* — que nous avons également signalée comme propre aux anglonormands par préférence — paraît en désaccord, il est vrai, avec cette conclusion; mais on pourra l'interpréter comme une autre tentative, de leur part, de rendre ce son *œ*: sachant que c'était là une espèce de son moyen entre *o* et *e*, s'ils ne préféraient les simples *o (u)*, *e*, ils avaient à choisir entre *oe* et *eo* [2]).

On voit donc que, par une coïncidence assez curieuse, l'anglonormand partage avec les dialectes de l'Est cette singularité d'affecter non seulement *o*, mais encore *u* à la représentation de l'*ŏ* latin libre. Il s'ensuit cependant de l'hypothèse que j'ai essayé de rendre vraisemblable, que cette conformité n'est que graphique: *o* et *u*, qui dans l'anglonormand (ainsi que *o*, *e*, *oe*, *ue*, *ou*, etc. dans tout le Nord-Ouest) servaient aussi à indiquer la prononciation

que pour les écrivains anglonormands le français devenait de plus en plus une langue apprise par voie littéraire" (v. Rom. XII, 201). — Il a déjà été dit (v. p. 4) que l'anglonormand n'est pas à rapprocher, comme un dialecte homogène, de ceux du continent (cf. Geijer, Nordisk Revy 1884—85, 400).

[1]) C'est par cette même raison, sans doute, que l'anglonormand du XII siècle, pour rendre le son *ų*, n'emploie guère la notation composé *ou*, qui, dans les dialectes du continent, rivalisait assez généralement avec *o* et *u* (v. plus loin).

[2]) M. Foerster (v. Rom. Stud. III, 174 [1])) prononce *eǫ*; M. Goerlich (v. Fr. Stud. III, 2 H., 67) est incertain si la valeur de *eo* était ou non la même que celle de *oe*; M. Koschwitz (v. Ueberlieferung, 29) y assigne décidément le son *œ* (mais il hésite sur la valeur de *ue (oe)*). Assez singulière est la rime *seolt: conseolt* (Livre des Manières, strophe 243), explicable cependant par l'admission du son *œ*.

œ [1]), concouraient au contraire dans l'Est avec *ue (oe)* pour la désignation du son *ụe* (cf. p. 54) [1]).

Il est naturel que la langue de la Chanson de Roland, qui tout particulièrement paraît avoir appelé l'attention des romanistes, ait été examinée à fond aussi pour tout ce qui concerne le développement de l'ŏ latin libre. Doit-on faire remonter le son *œ* jusqu'au temps de ce texte? C'est là une question fort controversée (cf. Groeber, Gr. Z. II, 463). M. Boehmer (v. Rom. Stud. III, 191) admet ce son pour les deux couplets en *oe* du manuscrit d'Oxford [2]), et trouve cette opinion confirmée par ce que ce texte nous fournit *oe* aussi dans le mot *chevoel* (capilli) [3]). Cette assertion s'accorde bien avec ce que je viens d'exposer — et cela à d'autant plus forte raison, si le manuscrit d'Oxford a été exécuté pendant la seconde moitié du XII siècle — mais elle cadre mal avec la supposition (énoncée par M. Boehmer lui-même entre autres) que l'*o* simple venant de l'ŏ latin serait toujours *ǫ*, puisque dans Rol. même cette notation s'est assez souvent substituée à *oe*. Avec l'admission, pour ces deux signes, d'un son commun *(œ)*, il me paraît être on ne peut plus indifférent, si p. ex. aux vers 298, 3629 on lit *oeilz* ou, d'après le manuscrit d'Oxford, *oilz*, et de même, si au vers 3625 on lit *voelt* ou garde la forme *volt* du manuscrit. M. Lücking (v. Mundarten, 175) tient aux formes en *o (oilz, volt)* jusqu'à fonder sur ces deux exemples une partie de son argumentation, où il cherche à démontrer l'absence (pour Rol.) de

---

1) A part tous les mots, naturellement, où il y a lieu de supposer l'influence analogique.

2) Mais il ne l'admet pas, à ce qu'il paraît, pour Rencesval (v. l. c.).

3) Cette raison a été censée peu plausible: la forme *chevoel*, dit M. Foerster, rappelle la forme *chevol*, assurée par des rimes dans Chrestien de Troies. Ces rimes (Chev. au l. 1463, Cliges 1161, 1644; cf. Rutebeuf II, 201), probantes pour le champenois et le francien, ne le sont pourtant pas de nécessité pour le dialecte de Rol., puisqu'en normand nous trouvons la rime *chevols: dols* (Chron. 953), où le son *œ* est pour le moins vraisemblable (cf. Koschwitz, Ueberlieferung, 29, et plus haut p. 47).

la diphtongaison de l'ŏ latin libre (cf. plus haut, p. 20). M. Foerster au contraire, combattant cette opinion, finit par décréter tout cathégoriquement qu'il faudra lire *oeilz*, *voelt*. Si de toute nécessité on est tenu à ne pas lire tout ce que nous fournit le manuscrit, je proposerais de "restituer" *voelt* pour *volt*, et de conserver *oilz*, puisque dans le texte d'Oxford la forme *voelt* a de beaucoup l'avantage sur *volt*, tandis que *oeilz* ne s'y rencontre nulle part [1]. — De même, si l'on a constaté qu'un texte quelconque emploie une forme en *u*, soit exclusivement soit de préférence à celles en *ue*, *oe*, *uo* etc., je suis d'avis qu'elle peut bien être conservée, alors même qu'elle rime avec un autre mot en *ue*. Il y a beaucoup de textes normands et picards du XII siècle qui offrent des faits pareils à ceux que nous venons d'étudier dans Rol.

Les variétés locales qu'on peut relever au sujet de la représentation de l'ŏ latin libre, ne sont pas, à mon idée, nécessairement des faits de phonétique dialectale. Ce serait naturellement aller trop loin que de parler d'une orthographe dialectale, mais, à la vérité, pour ce qui est de ces diverses manières de noter l'ŏ libre, je ne vois rien qui empêche de croire à certaines habitudes orthographiques — comme il y en a d'assez curieuses dans chaque langue, avant que l'écriture s'en soit fixée — et qui, originairement personelles, c. à. d. dues aux divers auteurs, auraient fini par se propager parmi tous ceux qui copiaient leurs ouvrages ou qui s'en occupaient de manière ou d'autre. Il est clair que, dans la proportion où les monuments littéraires restaient attachés à certains endroits, ces habitudes pouvaient prendre le caractère plus ou moins marqué de divergences locales, entre lesquelles cependant il n'y avait pas de différence phonétique. D'autre

[1]) En tout cas, les raisons que produit M. Foerster à l'apologie de la forme *oeilz*, ne paraissent pas tout à fait concluantes: "*Oeilz* muss hergestellt werden, eine wohlbekannte, bis zum heutigen Tag fortlebende Form, z. B. *veil* (Ps. Cambr.)", etc.; la forme *oilz* n'est certes pas inconnue non plus au vieux français.

part, les textes n'étant pas sédentaires, il pouvait ar
aussi que de nouveaux copistes y inséraient de leur pr
gré de nouvelles notations — avec plus ou moins de
séquence, d'après la mesure soit de leur propre intellige
soit de l'influence qu'avait exercée sur eux la lec
d'autres textes, etc. Il est évident — ce que nous a
déjà signalé à plusieurs reprises — que sous les m
des copistes trop exotiques [1]), les textes s'affublaient d'
manière qui exige nécessairement d'attribuer à ceu
aussi une prononciation différente de celle des auteur
Mais, à part toutes les transformations de ce genre,
admettra que, dans la variété d'orthographes différe
qu'amenaient seulement les circonstances mentionnées
devant, et dont nous avons déjà cité bien des exemp
il ne se laisse point entrevoir de véritables principes
thographiques [2]). Comme je l'ai dit précédemment, o
cru remarquer que différents dialectes aimaient à conser
l'*o* "intact" [4]), surtout devant certaines consonnes (v. p.
On aura trouvé cependant que cette observation est dé
vouée par un trop grand nombre d'exemples, pour p
voir servir de base à une conclusion quelconque. P
ma part, j'avais signalé aussi, et comme un trait un

[1]) Il en est autrement, bien entendu, des remanieurs qui prena soin d'adapter les textes à une autre langue et en exécutaient une daction de toute autre forme et de tout autre caractère que n'en avai les originaux.

[2]) Cela est surabondamment prouvé par cette quantité de textes nous sont parvenus en plusieurs copies toutes dissemblables. Ai pour n'en donner ici qu'un seul exemple, nous voyons que le manus wallon du texte intitulé Vie de sainte Juliane offre des différences as notables avec le ms. F. Fr. 2094 du même poème (tous deux p. p. M Feilitzen (Upsala 1884, 1885)); ils se comportent bien différemmen l'égard de la représentation de l'ŏ libre: aux formes *vul, vult* du pren sont substitués, dans l'autre, *vel, viaut;* etc.

[3]) Cette incertitude de l'orthographe persistait longtemps; même d un monument du XIV siècle se rencontrent côte à côte ces trois form *puobles, pueble, poble* (v. Müller, Fr. Stud. III, 5 H., 50).

[4]) On comprend qu'à mon avis cet *o* n'est d'ordinaire ni "intact" le "resserrement" de *uǫ* (v. plus haut, p. 49 [1])).

plus général (au moins pour certains textes), l'usage de la notation simple (*o*) à la pénultième tonique: il se pourrait que la suppression du premier *e* n'ait tenu qu'á une espèce d'abréviation de *oe,* amenée par la proximité de l'autre *e* *(-oe .. e).* Mais, cette circonstance n'ayant pas toujours été déterminante, il est impossible d'émettre à cet égard une opinion arrêtée; en tout cas, dès qu'il s'agissait de choisir une voyelle simple pour rendre un son provenant de l'*ŏ* latin, la voyelle *o* était naturellement elle-même celle qui se présentait la première.

On ne saurait dire davantage quels motifs ont décidé les auteurs et les scribes à se servir quelquefois de la graphie *e*. Si l'emploi en était restreint à des mots tels que *vels*, *velt*, *selt*, *pet,* etc., j'admettrais ici un procédé effectivement phonétique: *ue* est devenu anciennement *ué*, et la diphtongue faible (croissante) aura pu subir ici la réduction à *e* dont j'ai parlé plusieurs fois; en effet, cette réduction ne serait pas inacceptable pour les mots en question, car le son *e* est sensiblement plus faible que celui de la diphtongue *ué*, et, par suite, donnerait à ces formes verbales, en général faiblement accentuées, une prononciation correspondante à cette infériorité phonique. Or, si l'admission d'un procédé de ce genre parvient à expliquer même phonétiquement la présence d'un véritable *e* dans les formes susdites, je n'en suis pas moins convaincu que la notation *e* pouvait rendre le son *œ*, puisque — comme je l'ai fait voir (p. 36) — nous trouvons cet *e* dans d'autres mots, où certes il n'avait pas cette raison d'être phonétique [1]), p. ex. *treve*, *evre*, etc.

On doit remarquer ici, chose qui n'est peut-être pas sans valeur, que la dénotation d'un son dépend parfois de la manière dont on écrit les sons voisins; ainsi j'ai cru

---

[1]) Le son *e* l'a emporté sur *u* dans le seul mot *avuec* — *avec*, qui cependant, au XII siècle, avait probablement le son *œ* (témoin entr'autres la forme *aveuc*, attestée pour le picard et — selon Littré — pour le berrichon); dès le milieu du XIII siècle on en trouve presque exclusivement la graphie en *e (avec).*

constater que le voisinage de la consonne *v* a causé certaines difficultés orthographiques. Comme on le sait, la plupart des manuscrits se servent du même signe (u) pour rendre et la voyelle *u* et la consonne *v*, ce qui pouvait facilement donner lieu à des inconséquences d'orthographe (ainsi p. ex. ŏpera a fait *uevre*, *oevre, ovre, evre*, *uvre*, *oeuvre*, *ouevre*, *euevre, ueuvre*, *oyvre)*. Celles-ci, cependant, ne sont pas inexplicables: les formes en *o*, *e* sont amenées par cette tendance à l'emploi de notation simple dont j'ai déjà fait la constatation — et à d'autant plus forte raison qu'il s'y joignait ici le désir de ne pas répéter le même signe —, et d'autre part, quant aux formes en voyelle composée *(oeu, oue*, *eue*, *ueu, oy)*, je pense qu'elles tiennent à ce qu'on voulait parfois rendre plus distinctement et le son *œ* et la consonne voisine, quand même on risquerait par là d'écrire plusieurs fois cette même lettre (u).

Du reste, comme je viens de le dire, il sera bien difficile de démêler une règle quelconque dans la cofusion qui, au point de vue paléographique, caractérise la plupart des textes du XII et du XIII siècle. Le seul fait parfaitement assuré qui, à cet égard, se dégage des textes que j'ai étudiés, c'est que la notation régulière *ue (oe)* est employée le plus fréquemment et avec le plus de conséquence dans les textes qui proviennent du domaine champenois ou de la partie orientale du domaine picard [1]), tandis que dans les autres elle se montre de plus en plus rarement, à mesure qu'ils ont été écrits plus ou moins loin de ces dites régions. Ainsi à la place de *ue (oe)*, ou plutôt en concurrence avec ce signe, nous avons vu figurer — surtout naturellement dans les textes provenant de l'Ouest — différentes autres notations composées (*uo*, *eo*, *ou*, *oi* etc.), sans qu'il soit possible toutefois de leur adjuger avec certitude aucune raison d'être phonétique.

Ce n'est que dans le cas où un de ces signes servirait

---

[1]) En général ces textes paraissent indiquer aussi plus d'intelligence que les autres.

seule à la représentation de l'ŏ libre qu'on pourrait y attribuer avec fondement quelque force probante. Si p. ex. dans le texte Livre des Manières [1]), il n'y avait pour pŏtet, stŏpet, mŏrent, fŏrum etc. que les formes *pout*, *estout*, *mourent*, *four*, j'admettrais sans hésiter la supposition de M. Foerster que l'ŏ avait subi ici le développement: ŏ — *ǫo* — *ǫu* (v. Rom. Stud. III, 185); mais, puisqu'on trouve dans ce même texte, à côté de *pout* la forme *poeut*, à côté de *estout* les formes *estot*, *estuet*, à côté de *mourent* les formes *mort*, *muert*, *mere*, et à côté de *four* la forme *fuer*, je ne crois nullement qu'il y ait besoin de faire une analyse toute spéciale en faveur de ces formes en *ou*. Que si l'on considère l'emploi de *ou* (= *ǫu*) au lieu de *ue (oe)* comme un fait de phonétique dialectale, restriction qui n'est pas expressément faite par M. Foerster, je rapporterais ce fait-là, non seulement à la langue de Livre des Manières [2]) ou à celle de différents documents vendéens et bretons (du XIII siècle) [3]), mais — et à plus forte raison — au dialecte berrichon, où le signe *ou* était, au XIII siècle, à peu près l'unique représentant de l'ŏ latin libre (v. G. Paris, Histoire Littéraire de la France, Tome XXVIII, 219). Cependant — quoi qu'il en soit pour toutes les autres divergences dialectales — quant à la valeur phonétique de la graphie *ou*, je reviens à ceci: tant que l'on n'aura pas allégué de rime, ni d'autre fait plus concluant qu'une orthographe vacillante, on sera dans l'impossibilité d'y assigner avec assurance d'autre prononciation que celle de *œ*.

---

[1]) Pour la provenance de ce texte, v. J. Kehr (Dissertation, Köln 1884), 59.

[2]) Je fais exception pour les formes *mourent*, *demourent*, *devourent*, *acourent* (cf. p. 42). — M. Foerster n'a utilisé, pour arriver à sa conclusion citée ci-dessus, que les exemples tirés du texte Livre des Manières, auxquels il joint cependant la forme *roue* d'un manuscrit anglonormand (je reviendrai plus loin sur ce mot).

[3]) Cf. les exemples réunis par Strauch, 25, 28; v. aussi Goerlich, Fr. Stud. III, 2 H., 65.

Je n'ai pas ici à descendre jusqu'aux particularités des anciens patois, d'autant moins qu'il y a sans doute très peu de textes qui fassent soupçonner un patois pur quelconque. M. Suchier a regardé la conservation de la diphtongue *uo* comme propre à certains patois normands (v. plus haut, p. 31); je crois plutôt qu'on peut considérer l'usage de ce signe comme étant amené tout simplement par une vieille habitude de la part des scribes (ou des auteurs). En tout cas, je n'ai pas trouvé d'explication phonétique de cet *uo*, si ce n'est celle qui est signalée par M. Strauch [1]) dans le passage qui suit: "Nur in einer bestimmten Wortklasse erhielt sich der Diphthong (*uo*) länger in seiner ursprünglichen Gestalt. Es sind das die Worte (*cuor*, *quons)*, welche vor dem *uo* den Anlaut *k* zeigen. Hier vereinigten sich der *K*-Laut und das erste Element des Diphthongs zu der als *qu* der Sprache geläufigen Verbindung *kw;* dabei wurde der Accent auf das zweite Element des Diphthongs verlegt, wodurch dieses mehr geschützt blieb" (v. Strauch, 85; cf. ce que dit M. Suchier (v. Gr. Z. II, 291) sur la conservation de la diphtongue *ue*). D'abord cette supposition n'a pas d'appui véritable, tant que la graphie *uo* paraît en concurrence avec *ue* — le texte Roman de Troie fournit, selon M. Strauch, trois fois la forme

---

[1]) Dans son ouvrage souvent cité sur le développement de l'ŏ latin dans le dialecte normand, M. Strauch finit par résumer et examiner un peu les faits qu'il a constatés d'abord dans un gros recueil d'exemples. Mais, avec cet examen, il ne parvient guère qu'à donner une nouvelle énumération de tous ces faits, en sorte que ses recherches n'aboutissent à aucune conclusion générale. Et de plus, puisqu'il ne fait pas d'analyse pour déterminer la prononciation des diverses graphies en question, on ne sait pas du tout quelle valeur phonétique l'auteur veut attribuer à tous ces signes, si ce n'est qu'il regarde *eu* comme "monophtongue". Parmi les textes qu'il a étudiés, se trouve aussi un manuscrit, intitulé "La Muse Normande", datant de l'année 1658; qu'un manuscrit du XVII siècle fournisse pour l'ŏ latin libre une représentation unique, savoir *eu* (naturellement je ne tiens pas compte des deux mots *trouve*, *approuvent*), ne doit point surprendre; seulement on s'étonne un peu que M. Strauch ait cru devoir signaler ce fait à six reprises différentes en six pages.

cuor, et cinq fois la forme *cuer(s)* —, et puis elle n'explique nullement la présence de *uo* dans les mots *duol*, *suor*, *puot*, *puoent* etc.

J'ai déjà montré plus haut que le signe *eo* n'était qu'une manière de rendre le son *œ* (v. p. 57). S'il est vrai que cette notation fût à l'origine une spécialité anglonormande, je suppose que son emploi dans des textes franco-normands dépend d'une espèce d'influence paléographique qu'à son tour l'étude de la littérature anglonormande exerçait sur l'orthographe des textes du continent. Ou bien, comme il n'y avait assurément aucune différence phonétique entre les signes *oe* et *ue*, on n'a peut-être qu'à rapporter l'emploi de *eo* à celui de *eu;* cette hypothèse devient encore plus vraisemblable par ce qu'en franco-normand la graphie *eo* ne s'employait que devant le groupe *-lt*, et que c'était justement devant *-lt* que la notation *eu*, au commencement, était le plus usitée (cf. p. 35).

Reste à dire quelques mots sur la curieuse graphie *oi*. L'explication quasi-phonétique que j'ai proposée plus haut (p. 33) n'exclue pas la possibilité de regarder *oi*, se trouvant à côté de *ue* (*oe)*, comme une manière de désigner le son *œ*. En parlant de la notation *oi*, j'ai à appeler l'attention encore une fois sur le remarquable texte du premier lapidaire de Marbode (v. p. 48). Ce qui est suprenant à première vue, c'est l'absence complète du signe *ue (oe)*, et de plus l'usage assez fréquent de la graphie *oi*. Il paraît que le manuscrit n'a pas été trop bien fait. M. Strauch nous fournit les mots *velent*, *cuor?* (v. son travail, 14), formes qui ne se retrouvent point (pas même mentionnées) dans la publication sus-nommée de M. Pannier. Donc *oi* est la seule notation en diphtongue parfaitement établie pour ce texte [1]), et, dans le cas où *oi* pourrait s'expliquer de la manière que j'avais signalée plus haut, on serait fondé à conjecturer que le son *ǫ* s'était effectivement maintenu intact dans la langue de ce vieux poème. Une telle opinion

[1]) L'*ou* des deux mots *nou* (323), *ou* (654) est sans doute = *ov* (nŏvum, ovum).

acquiert aussi une certaine probabilité, si on prend en considération le grand âge et la provenance isolée du manuscrit (confectionné dans quelque endroit du Poitou(?) peu de temps après 1100).

Je ne puis entrer ici dans de plus longs détails sur ce sujet, qui, après tout, appartient plutôt au domaine de la paléographie. En résumé, comme on a pu le voir, ce petit examen sur les différentes manières d'écrire n'est pas de nature à affaiblir ma conviction sur leur prononciation, savoir que *l'ŏ latin libre, dans tout l'Ouest de la France, et au XII siècle déjà, avait généralement abouti au son œ.*

Donc nous en sommes venu à une contradiction: d'un côté, la rime *ue: e*, laquelle, à ce qu'il paraît, n'admet point la prononciation *œ*; et de l'autre, l'assertion faite ci-devant qu'à la même époque la notation *ue* — aussi bien que les autres produits de l'*ŏ* libre — n'équivalait en effet qu'au son *œ*. Il y a, pour résoudre cette difficulté, deux explications possibles.

Il se peut, premièrement, qu'à la fin du XII siècle la monophtongaison des deux sons *u*, *e* de la diphtongue *ue* fût encore facultative, de sorte que les poètes — pour faire valoir un mot, pour y donner soit plus d'emphase, soit une empreinte plus ancienne — pouvaient se dispenser de la prononciation ordinaire de ce mot, en y assignant un son qu'en général il n'avait plus [1]). Et de fait, on ne saurait nier que dans la poésie de n'importe quelle langue, il ne se trouve parfois, et surtout à la rime, des expressions plus ou moins vieillies. Il y a même une théorie assez généralement reconnue, qui, pour sauver l'infaillibilité de la rime, y admet les formes les plus insolites même, au seul titre d'être amenées "pour l'amour de la rime"

---

[1]) M. Suchier (v. Gr. Z. II, 291), qui fait descendre cette licence au XIII siècle même, se sert d'une seule rime *(ueil: soleil)*; seulement cet exemple n'est pas des plus probants, la forme *soleil* pouvant équivaloir à *soloil*, qui est la forme consacrée des dialectes bourguignon et champenois (p. ex. Chev. au l. 2398; cf. Foerster, Cliges, LXIV), et dont l'*o*, d'après M. Ulbrich (v. Gr. Z. II, 533), avait la valeur *œ*.



("dem Reime zu Liebe"). Je n'ai pas ici à étudier cette théorie: il est évident que, sans nécessité urgente on ne doit pas y avoir recours. Mais si elle est applicable ici, si *ue (oe)* a en effet gardé un son ancien dans quelques rimes exceptionnelles, je ne crois nullement avec M. Koschwitz (v. Ueberlieferung, 30) que la prononciation en ait été celle de *e* (due à "la chute de l'*u*") [1], car supposé même que la diphtongue *ue (oe)* ne fût qu'une "demi-diphtongue" (ᵘ*é*), elle ne laissait pas d'aboutir un jour au son *œ*, et pour y arriver, elle n'a pas facilement passé par l'étape *e* [2]).

L'autre explication — à laquelle je donne la préférence — consiste tout simplement à envisager les rimes en question comme apparentes, comme une espèce de rimes "pour la vue" ("Augenreime"), sans détruire par conséquent les résultats que j'ai obtenus ci-dessus. Au surplus, c'était peut-être même pour rendre cette ressemblance encore plus illusoire, qu'on supprimait quelquefois la voyelle *u* (p. ex. *demere: pere*). Quoi qu'il en soit pour cette petite question graphique, je ne trouve pas que l'attentat qu'on admettrait ici qui serait fait contre les lois de la

---

1) Excepté peut-être dans certaines formes verbales peu accentuées (v. là-dessus, p. 61).

2) D'un autre côté, l'ancienne prononciation de la diphtongue *ue (oe)* n'était évidemment pas non plus celle de *uẹ́* (*ẹ* = *e* fermé), mais celle de *uę́* (v. Boehmer, Rom. Stud. I, 600). M. Lücking (v. Mundarten, 181) a proposé *uẹ́*, opinion qui a été réfutée par M. Foerster (v. Rom. Stud. III, 176). Cependant, parmi les exemples de la rime *ue : e* (v. p. 53), il y en a en effet qui semblent confirmer l'avis de M. Lücking, savoir les mots où l'*e* vient d'un *a* latin (p. ex. *oes : pres* (prata); *: aves* (cette forme ne dérive pas directement de habētis, mais elle est due à l'analogie des formes en *-es* venant de *-ātis*), etc.). Selon M. Paris (v. Rom. VII, 124) la transformation de *a* en *ẹ* s'était accomplie au X siècle déjà, dans la plupart des dialectes; par conséquent, on doit séparer d'avec ceux-ci les dialectes qui faisaient rimer l'*ŏ* latin avec l'*ā* latin. D'après MM. Boehmer (v. l. c.) et Havet (v. Rom. VI, 324), l'*e* venant de *ā* latin a toujours été ouvert dans le dialecte franco-normand; M. Paris (v. l. c.) est d'un autre avis (cf. Edstroem, 107).

rime, soit assez grave pour rendre inacceptable une pareille hypothèse. C'est une théorie hardie que de supposer, dès qu'il y en a besoin, qu'un poète peut prendre certaines libertés aves les finales de ses vers; mais, quant aux rimes en litige, si les sons rimants ont été *ę: œ*, je ne crois pas qu'elles doivent être qualifiées de forcées [1]), ni même qu'elles portent atteinte aux exigences de l'oreille: les lois de l'ancienne poésie française n'étaient peut-être pas plus sévères que celles de la poésie allemande, les-

---

[1]) En parlant des rimes "pour la vue", je ne puis m'empêcher de rapporter ici quelques remarques sur la rime déjà connue entre l'*ū* lat. et l'*ō* lat. C'est là une rime qui — je fais abstraction de certains mots pour lesquels on a pu même phonétiquement établir des formes doubles (p. ex. *paor* (*: jor*, Fergus (picard) 3856; *: ors*, Guill. de Pal. 8501), *peūr* (*: seūr*, Fergus 3229; Guill. de Pal. 6673), etc.) — doit être considérée comme forcée, comme une faute contre la langue. Malgré la règle expressément prescrite par M. Tobler (dans son Versbau, 94), je pense qu'en dehors des poètes anglonormands il a dû y avoir en France aussi de "ungenau reimende Dichter" (v. Groeber, Gr. Z. II, 507). On trouve cette manière de rimer p. ex. dans les textes Brut de Munich (v. Mussafia, Gr. Z. I, 408), Roman de la résurrection de Jesus Crist (v. Gr. Z. VI, 156); je compte revenir sur ce point dans la suite de ce travail. — Quant à l'anglonormand, la rime *ō* lat.*: ū* lat. n'est probablement fautive qu'en apparence; dans la plupart des rimes de ce genre la voyelle est suivie d'un *r*, mais plutôt que d'attribuer à la trémulante le pouvoir d'influer sur *ū* (ʋ) (cf. Darmesteter, Rom. V, 397; Suchier, Gr. Z. IV, 419), j'admets l'opinion exprimée par M. Müller (v. Fr. Stud. III, 5 H., 64; cf. Vising, 73) — en opposition, comme on le voit, à MM. Mall (v. Cpt., 52) et Foerster (v. Altfr. Bibl. I, XXVI) — que le son ʋ du continent était étranger à l'anglonormand. On a tiré cette conclusion, parce que les manuscrits anglonormands emploient si souvent le signe *o* pour rendre l'*ū* long du latin. Cette particularité anglonormande a amené encore une espèce de ces rimes qu'à la différence des rimes susdites je voudrais appeler "rimes malgré la vue": *rancore: dreiture* (Chron. 5245), *mesaventore: desconfiture* (ib. 16458), *securoe: tenue* (ib. 18711), *creatore: pure* (ib. 23942), *parjors: seurs* (ib. 38616), etc. M. Vising, qui a cité deux de ces exemples (vv. 16458, 18711), a eu l'inadvertance de les attribuer au Roman de Troie. Probablement sa méprise provient de ce que M. Stock (v. Rom. Stud. III, 462, où l'on retrouve ces exemples) a désigné par *C* le texte Chron., et non "le ms C du Roman de Troie" (v. Vising, 72).

quelles, comme on le sait, admettent quelqefois la rime entre ces deux sons *(ę: œ)*. M. Ulbrich (v. Gr. Z. II, 533) paraît partager l'opinion que les sons rimants du vieux français n'étaient pas toujours identiques; seulement, pour la valeur de *ue (: ę)*, il propose le son *uœ́*[1]). C'est là sans doute une phase du développement de la diphtongue, avant qu'elle ait abouti à *œ*, mais je ne crois guère que la prononciation *úœ* ait persisté encore à l'époque où nous avons constaté la rime *ue: ę*; en tout cas, la notation simple *e* au lieu de *ue* se rencontre plus anciennement que cette rime.

En opposition à plusieurs phonétistes, j'ai essayé de démontrer comme vraisemblable que *ue (oe)* avait le son *œ* déjà avant le XIII siècle. M. Suchier en rapporte la monophtongaison au commencement de ce siècle[2]), à cause de la découverte de *neuve* (au lieu de *nueve*) dans une charte picarde (Vermandois) datant de l'année 1226 (v. Gr. Z. II, 291; cf. G. Paris, Alexis, 277; Foerster, Altfr. Bibl. I, XXVIII). M. Boehmer dit à propos du signe *eu*: "Wer *oe* für *eu* schrieb, sprach *œ* für beides, ebenso wer *eu* schrieb für *oe*" (v. Rom. Stud. III, 191). Je ne crois pas que l'emploi de *eu* (au lieu de *ue*) soit un fait tellement important dans l'histoire du développement de l'*ŏ* bref, mais je le crois d'une extrême importance, dès qu'il s'agit de déterminer la valeur de *eu* provenant de l'*ō* long ou de la formule *-ŏcu* (v. p. 76). Il est évident que cet *eu*, qui au XII siècle était incontestablement une diphtongue (*eų*), ne s'adapterait pas très bien, dans ce siècle, à la désignation du son *œ*[3]).

L'*ŏ* + *dentale* + *e atone* paraît avoir subi un déve-

---

[1]) D'autre part, M. Ulbrich attribue décidément le son *œ* à l'*oe* du mot *oef*, puisqu'il y voit le développement d'un *ō* long; mais l'*o* de *ovum* a évidemment été traité comme bref.

[2]) A la différence de M. Tobler, d'après lequel *ue* se serait maintenu comme diphtongue encore au XIII siècle.

[3]) Excepté peut-être devant *-(l)t* (cf. p. 34).

loppement spécial, p. ex. rŏta, qui a fait *roue*. Dans le vieux français, cependant, la diphtongaison régulière eut lieu ici aussi, probablement avant la chute de la dentale [1]: *ruede* (Psautier d'Oxford 76, 17, 82, 12), *poedent* (Rol. 1841), etc. La voyelle composée subsistait encore après la disparition de la dentale:

ruee (Chronique de Philippe de Mouskes 5995, 6001, 29992),
rueue (Marie de France I, 88),
poeent (Rol. 2493, 3063),
pueent (Guill. de Pal. 348, 5716 etc.; Rom. de Troie 14849; etc.).

Or on trouve souvent les formes

roe (Roman de Brut 1957; etc.),
poent (v. plus haut, p. 26),
puent (v. plus haut, p. 37). Il se peut naturellement que la différence entre celles-ci et les formes précédentes n'ait été que graphique [2]), c. à. d. que le son *œ* ait été commun à toutes; mais, vu la prononciation actuelle du mot *roue* et la fréquence dans presque tous nos textes de la forme *puent* [3]), on serait tenté d'admettre pour *roe* et *puent* le son *ų*. Quant au dernier mot, *ų* pourra être amené par l'influence des formes faibles [4]). L'histoire de *roe*, *roue* [5]) est plus compliquée; la rime

roes: joes (Perceval (Chrestien de Troies) 9069)

---

[1]) Cf. Roeth, Intervokalisches *d* im Normannischen (1882), 45, 60.

[2]) Cf. Behrens, Fr. Stud. III, 6 H., 10.

[3]) M. Foerster (v. Rom. Stud. III, 185) semble regarder la forme *puent* comme anglonormande par excellence. Il parle aussi d'un *pouent*, comme si c'était une forme connue et établie.

[4]) Que la prononciation de la voyelle tonique ait été *œ* ou *ų*, il y avait toujours un hiatus qu'on a cherché à détruire de différentes manières: par *i* (*poient*, v. p. 32), par *y* (*puyent*, v. p. 33), par *l* (*pulent*, Roman de Eles (par Houdenc); v. Zingerle, Dissertation, 19), et enfin par *v* *(peuvent)*. Toutefois la forme *poënt* se rencontre encore au XIV siècle (Froissart).

[5]) La forme *reue*, qui a existé aussi, est cénsée appartenir au bourguignon et au picard.

prouve la prononciation ǫ (v. Foerster[1]), Cliges, LVII; cf. Mall[2]), Cpt., 47), mais la rime[3])

roe: noe (Chron. de Ph. Mouskes 5998),

qui se trouve à côté de la forme *ruee* (ib. 5995, 6001), n'accuse pas sûrement ce son, l'origine du mot *noe* étant incertaine (nŏta?, cf. Link, Ueber die Spr. der Chron. de Ph. M. (1882), 14). Je ne pense pas davantage que cette rime

---

[1]) M. Foerster fournit aussi la remarquable forme *roue*, relevée dans un texte anglonormand (par conséquent, *ou* = ǫų (diphtongue)).

[2]) M. Mall est d'avis que l'*o* venant de *au* était ǫ, même comme atone; il est à remarquer cependant que le mot *aut* (évidemment traité en syllabe atone) est toujours rendu par *u* dans Cpt.

[3]) Comme on le voit, ŏ et *au* se comportent de même, s'ils sont *suivis de dentale + voyelle atone:*

laudo — *lo* (*: po*, Erec (Chrest. de Troies) 3143) — } *loue;*
laudat — *loe* (Guill. de Pal. 794; etc.) — *lue* (*: ų* Petit Plet (1373) — }
gauta (gabbata) — *joe* (Rol. 3721; Auc. et Nic. 24, 18; *: descloe*, Chev. au l. 3493; *: roes*, v. ci-dessus) — *joue* (Sermon de S. Bernard, v. Bartsch, 59) etc.

La notation *ou* du français du XII siècle servait à désigner: a) le son ų (excepté en anglonormand), b) le son *œ* (v. plus haut, p. 63), c) deux syllabes [*o-ų*: *poun* (pavōnem, pietōnem), *o-ó*, *œ-ó* (*poust)*], d) la diphtongue *ųu*, e) la diphtongue *ǫ́u*. La dernière diphtongue, qui seule nous occupera ici, rimait quelquefois avec *ói* (*asout: portoit*, Alisc. 5780), et très souvent avec ǫ (Rol., laisses 119, 237; cf. Diez, Gr. I, 440). Elle se rencontre le plus fréquemment dans les textes anglonormands; mais en champenois et dans les dialectes du Centre elle s'était réduite anciennement en ǫ. La diphtongue *ǫ́u* provient de différentes sources; en voici les plus remarquables:

α) *a + consonne labiale.* Le mot *ap(u)d* a passé par abd—aud—oud à *od* (Rol. 84, 175, etc.). Je classe ici la terminaison de l'imparfait latin -abam, dont l'histoire présente des difficultés spéciales. Après avoir probablement passé par le développement -aba — -auva, elle se retrouve, dans le normand et dans les dialectes du Sud-Ouest (v. Goerlich, Fr. Stud. III, 2 H., 8), sous la forme *-oe*, quelquefois *-oue*. Généralement on a été d'avis que *-oe* était une simplification de *-oue*, c. à. d. qu'il représentait une étape postérieure à *-oue* (v. Lücking, Mundarten, 209; G. Paris, Rom. VII, 138; Schumann, Fr. Stud. IV, 4 H.); il y en a d'autres qui croient *-oe* plus ancien que *-oue* (cf. v. Feilitzen, Nordisk Revy (Upsala) 1883—84, 240). Quoi qu'il en soit, cette terminaison — tout comme celle des dialectes de l'Est, *-eve*, — a dû dans la suite faire place à *-oie* (venant de la terminaison *-eie* de la deuxième conjugaison).

ait été en *ų*, mais elle a bien pu représenter le commencement de la transformation de *o* en *ou* (= *ų*), quand

β) *a* + *consonne labiale* + *u*. Je me sers de trois exemples: sápuit — *sout*, hábuit — *out*, clavum — *clou*. Il y a, pour expliquer cet *ou*, trois théories différentes. On a cru d'abord que l'*u* final s'est conservé et que, par suite d'une attraction ou d'une épenthèse, il a été attiré dans la syllabe précédente (cf. Schumann, l. c.). Cette explication me semble bien plus artificielle que celle qui a été proposée par M. Vising (v. Nordisk Tidskrift for Filologi, Ny række VI, 242), et qui consiste à regarder *ou* comme étant amené par une espèce d'"Umlaut" exercé sur l'*a* par l'*u* atone. Or cette théorie, tout applicable qu'elle est aux langues germaniques, n'est pas encore suffisamment vérifiée en ce qui concerne le français (cf. aussi G. Paris, Rom. XIII, 472). Je me range plutôt du côté de M. Ulbrich (v. Gr. Z. II, 535), d'après lequel il y avait déjà dans la consonne (b, p, v) un élément labial qui aurait pu se confondre avec *a* en *au* — *ǫu*. Quant à clavum — *clou*, M. Paris affirme que l'*u* final s'est conservé après un *a* lorsqu'il en était séparé par un *v* ou *b* (v. Rom. VII, 464). — Je crois que c'est par analogie avec les formes *out*, *sout* qu'on a écrit aussi *pout* (surtout en anglonormand) au lieu de *pot*, qui est la forme régulière, et qui se trouve dans les plus anciens textes. Le pluriel *pourent*, si d'après M. Paris on doit lire *povrent* dans le texte Alexis, s'explique sans analogie: dans le groupe *-tuer* — *-trr* la dentale a pu tomber (conformément aux règles données par MM. Darmesteter et Groeber (v. Revue critique 1875, II, 268; Gr. Z. III, 306)). En tout cas, l'*ǫu* de toutes ces formes s'est souvent réduit en *ǫ* (notamment en champenois): *clos* (*: anclǫs*, Chev. au l. 961), *sot*, *ot*, *pot*, *sorent*, *orent*, *porent*. Je suppose même qu'il faut admettre le son *ǫ* dans la rime *orent: honorent* (Del tumbeor Nostre Dame 655); le mot *honorent* peut bien être savant déjà dans ce texte (nonobstant la rime *honorent: demorent*, ib. 437). Comme on le sait, l'*ǫu* du mot *clou* a fini par passer a *ų*, tandis qu'aux dites formes verbales en *ǫu* — *ǫ* nous voyons se substituer bientôt les formes faibles en *oú* — *eú* (*u* = *ü*) [après quelque temps de coexistence, p. ex. *ot*, Auc. et Nic. 39, 9, — *eut* ib. 20, 1; *pot* ib. 10, 40, — *peut* ib. 24, 84; *porent* (*: sorent*), R. de Rou 7759, — *peurent* ib. 1122; etc.]. Sur l'histoire de toutes ces formes je renvoie à M. Suchier, Gr. Z. II, 268 et suiv.

γ) {*a* / *au* / *ǫ́*} + *gutturale* + *u*. Ici encore je ne cite que trois exemples: plácuit — *plout* (*plot*), tácuit — *tout* (*tot*), paucum — *pou* (*po*). Quant à la question s'il y a eu chute ou conservation du *c*, je renvoie à ce que j'ai exposé ci-dessus à propos des mots en *-ǫ́cu*. Dans certains dialectes (notamment en picard, en lorrain et en wallon) on voit reparaître la graphie *au* au lieu de *ou*: *plaut*, *taut* (Sermon de S. Bernard), *pau*

même la graphie *roe* a été usitée encore au XIV et au XV siècle.

Les noms en -*ŏcu* (focum, locum, jocum, coquum) ont occasionné de grandes difficultés, qui aujourd'hui encore sont loin d'être parfaitement résolues, quoiqu'il existe déjà une très riche littérature sur ce sujet. Il serait trop long de chercher à en rendre compte ici; je me borne à signaler quelques traits principaux, autant que j'en ai pu démêler dans les ouvrages qui m'ont été accessibles [1]). Il paraît qu'il y a eu, pour ces mots de préférence, de très grandes divergences entre les différents dialectes. D'abord, quant à la première transformation de ces mots, MM. Paris, Joret et Ascoli sont d'avis que le *c* médial est tombé devant la voyelle labiale, et que celle-ci, quoique finale, s'est conservée. M. Ulbrich, au contraire, suppose que c'est la gutturale qui a persisté le plus longtemps, mais que, vocalisée en *ų*, elle s'est confondue avec l'*ŏ* précédent

---

(Dialogue de Grégoire 372, 17), *trau* (Auc. et Nic. 24, 86). M. Suchier se demande si cet *au* est l'*au* d'origine (v. l. c. 266); je crois plutôt qu'il est secondaire, et amené ou par le désir de distinguer *ǫu* de *ou* (= *ų* ou *ųu*), ou bien par une tendance de ces dialectes à rendre plus ouvert le premier son (*ǫ*) de la diphtongue. On en peut dire autant, je le crois, de l'*au* des formes *paut* (pŏtuit, Adam de la Halle 287), *taut* (tollit, Renart le n. 899; Guill. de Pal. 4385), *vaut* (vŏluit, Alisc. 2508, 3202, 4272, etc.; Auc. et Nic. 26, 12; 38, 13), etc. Je parlerai plus tard de ces formes. — La forme *pou* (au lieu de *pou* se trouve souvent *poi* (Rol., Guill. de Pal., etc.)) fut *peu* et suivit le développement des mots en -*ŏcu*. Pour le rapport de *plout* et *tout* aux formes faibles (placúit, tacúit), v. le traité de M. Suchier, l. c. — Quelquefois on voit apparaître la diphtongue *ǫu*, sans qu'il soit possible de constater de quelle source elle provient. Comme nous l'avons vu, *ǫu* a pu se simplifier en *ǫ*; mais il est arrivé aussi que, par un développement inverse, le son *ǫ* (provenant de *au* latin) est devenu *ǫu*, p. ex. dans la forme *chouse*, attestée par le ms. de Wienne du Roman de Troie; il y a là un "accident particulier, par lequel *ǫ* devant *s* est devenu *ǫu*" (G. Paris, v. Rom. X, 47). Si, dans ce mot, l'*au* du latin fut *ǫ* — *ǫu*, il est encore plus surprenant de le voir passer à *eu* (p. ex. *meure*, Alisc. 8027).

[1]) Aux citations faites par M. Feilitzen (v. son ouvrage, XLIII [3])) je joins encore: G. Paris, Rom. VII, 464; VIII, 296 (cf. X, 41); Joret, "Du *C*", 170; Ascoli, Lettera Glottologica, 28.

en *ǫu*. Il est difficile de se prononcer entre ces deux théories, qui peut-être sont vraies toutes deux. L'hypothèse de M. Ulbrich me semble cependant préférable, en ce qu'elle ne nous laisse pas dans l'embarras toutes les fois qu'on trouve le *c* maintenu dans l'orthographe (cf. Koschwitz, Zeitschrift für neufr. Sprache u. Litteratur I, 114); la graphie *oc* [1]) se rencontre, non seulement dans la langue du X siècle (*foc*, Saint-Léger 23, 1), mais encore dans quelques textes du XIII siècle (v. Goerlich, Fr. Stud. III, 2 H., 67). Il n'est pas probable qu'on ait affaire ici à une graphie étymologique; au surplus, pour mettre en lumière l'étroite affinité de la gutturale avec les sons labiaux, je n'ai qu'à rappeler l'existence, dans certains textes, des formes *vect* (Chron. 2795 etc.), *voct* (ib. 38533), *moct* (ib.), etc., au lieu de *veut* (*velt*), *volt* (*vout)*, *mult (mout)*, etc. Enfin la gutturale s'est régulièrement maintenue dans l'adverbe *iloc*, *iluec*, *ileuc*, etc., comme on le voit, sans se prêter à la formation de la diphtongue *ǫu* [2]). Il est évident que, si l'*ou* des mots en *-ŏcu* vient de *oc* seulement, sans que l'*u* final y soit pour rien, on doit accentuer *ǫ́u*. C'est probablement cette diphtongue qui se trouve dans les mots *cous* (Rol. 1817), *fou* (ib. 3106), et peut-être même dans les formes qui s'écrivent en *-oc*. D'un autre côté, l'*ou* provenant de *-ŏcu* a pu rimer en ʋ et même se réduire en *u* (= ʋ), savoir en picard et en wallon, p. ex.

fou [3]): *fundu* (S. Juliane 595),
fou [3]): *vertu(t)* (ib. 1075, 1102),
fu: tu (Octavian 365),

---

[1]) Il en est de même du mot paucum: la forme *poc* est assurée p. ex. dans un des Sermons de S. Bernard (v. Foerster, Rom. Forsch. II (1885), 157, 35). C'est peut-être encore à la gutturale qu'est dû l'*i* de la forme *poi* (cf. veracum — *v(e)rai*); ou bien se pourrait-il que *ǫu* se changeât en *ǫi*?

[2]) Pour l'adverbe *lues*, cette explication-ci me paraît la meilleure: il y a eu chute et du *c* et de l'*u* final (M. Foerster a allégué aussi les formes *lue*, *fue*), mais en revanche, il s'est joint à l'*ǫ* diphtongué en *ue* un *s* paragogique; ou se pourrait-il que *lues* provînt de *loci*?

[3]) L'autre ms. (cf. p. 60 [2])) porte la leçon *feu*.

fus: plus (Brut de Munich).

fu: fu (fuit, Chron. de Ph. Mouskes, 13699, 19852), etc.[1]. Dans le texte Auc. et Nic. il n'y a que les formes en *u* (*fu, liu*), ce qui rend vraisemblable que la prononciation en était ʋ dans la langue de ce texte aussi. Mais cette prononciation me semble inexplicable à moins d'admettre à l'origine le concours d'un *u*. Nous concluons donc — au moins pour ce qui est du mot *fŏcum*[2]) — que la théorie de M. Ulbrich a son application dans la langue du Sud-Ouest, mais que l'autre hypothèse est la seule soutenable, dès qu'il s'agit des dialectes du Nord et du Nord-Est. L'histoire des autres mots en *-ŏcu* offre des faits qui ne sont pas d'accord avec cette supposition; ainsi, pour en citer quelques exemples, les deux textes S. Juliane et Chronique de Ph. Mouskes (tous deux représentant le français du Nord) nous fournissent les rimes:

liu: damledeu (S. Juliane 640),

leu: Deu (Chron. de Ph. Mouskes 19049),

liu: sarku (sarcŏphagum, ib. 15169),

giu: Mongiu (-jŏvem, ib. 14704),

keus[3]): *keus* (caput, ib. 6964); de celles-ci il n'y a aucune qui assure la prononciation ʋ.

Dans le champenois, au contraire, qui pourra représenter ici le Centre, la formule *-ŏcu* paraît avoir abouti à un son commun à tous les trois mots fŏcum, lŏcum, jŏcum, savoir à la diphtongue *éu*:

feu: preu (Chev. au l. 2191),

---

[1]) Cette particularité est ordinairement considérée comme picarde (v. Mall, Gr. Z. I, 847; Foerster, Altfr. Bibl. III, X; etc.). Il y en a d'autres qui y voient un trait commun à tous les dialectes (v. Vising, Litt.bl. 1884, 70). Pour le dialecte de Brut de Munich, v. v. Feilitzen, C.

[2]) Il n'y a pas d'exemple de l'existence des formes *lou, jou* (v. Foerster, Rom. Stud. III, 182).

[3]) La forme *keus* se rencontre très souvent dans le texte Alisc. (3214, 3563 etc.). Dans un ms. moins ancien (le ms. *b*, du XIII siècle, v. Guessard, Préface, LXXXVIII) se trouve l'assonance *hisdeus: morteus : queus* (aux vers 6210, 6211, 6215), qui probablement est en *œ* (v. p. suiv.).

feus: venimeus (ib. 3353),
leu: preu (ib. 853, 1324 etc.),
leus: deus (ib. 6363),
jeus: deus (ib. 3123),
jeus: corageus (ib. 6152)[1]).

Comme on le voit par ces rimes, les mots en *-ŏcu* étaient en général séparés, au XII siècle, des autres mots en *ŏ* libre (cf. Groeber, Gr. Z. II, 463); tant qu'il n'y a pas de rime entre *-ŏcu* lat. et *ŏ* lat. libre, on ne saurait guère assigner à ceux-là la prononciation *œ*.

C'est dans un texte normand qu'on a relevé pour la première fois, que je sache, une rime de ce genre, savoir *bues : feus* (Roman de Troie 1873). L'auteur de ce texte a employé aussi les rimes *feus : Deus, geus : Deus*, *gieus : deus*, *leu : preu*, etc.; ce dont nous concluons que le normand — et sans doute aussi la langue littéraire en général — avait confondu, au commencement du XIII siècle, les développements de la formule *-ŏcu* et de l'*ō* libre du latin avec celui de l'*ŏ*. On conçoit qu'avant cette époque la notation *eu* soit assez rarement employée pour désigner le son *œ* (cf. plus haut, p. 69).

Dans la langue anglonormande, qui doit être traitée séparément sur ce point aussi, *-ŏcu* (des mots lŏcum, jŏcum) se présente le plus fréquemment sous la forme *iu*[2]), et se voit en rime avec des mots comme *pius*, *cius, judius*, etc. (v. Vising, 76). M. Vising, s'appuyant sur ces rimes, trouve probable qu'au XII siècle cet *iu* s'est prononcé *íu*; cette opinion n'est guère compatible avec celle de M. Uhlemann, qui, pour l'anglonormand du XIII siècle, attribue à *iu* l'accentuation *iú* („wie der Reim zeigt", v. Rom. Stud. IV, 572).

Ce ne sont pas là cependant les seules incertitudes qu'offre l'histoire du développement de ces mots. Aussi la présence de l'*i* dans les formes *liu*, *giu*, *lieu*, *gieu* a été

---

[1]) M. Foerster a allégué encore d'autres exemples (v. Cliges, LXIII).

[2]) Il se peut bien que la forme *lius* dans Rol. (3016, 1464) soit anglonormande.

un point controversé. M. Tobler (v. Dis dou vrai Aniel, XXVI) a supposé une diphtongaison de l'*e* en *ie*; outre que la diphtongaison d'un son qui fait déjà partie d'une autre diphtongue, paraît être un accident fort douteux, on se demande: pourquoi cette diphtongaison ne se serait-elle pas accompli aussi dans le mot *feu*? — et de plus: comment expliquer le simple *i* de la graphie (picarde) *iu*? On ne saurait admettre ici une substitution de *iu* à *ieu*, pareille à celle de *ie* à *iee*, puisque la notation *iu* devrait alors, me semble-t-il, s'accentuer *íu*, ce qui n'est pas le cas (du moins pour le picard). Je crois plutôt que l'*e* atone des formes *leú*, *geú* s'est transformé en *i (j)* [1]), et que cet *i*, au commencement une particularité des dialectes du nord, a fini par pénétrer aussi dans les formes qui portaient l'accent sur *e (leu, geus)*. Si cette altération de l'*e* n'a pas eu lieu dans le mot *feu*, c'est peut-être qu'on voulait le séparer du mot *fi(e)u*, forme presque constante pour *feŏdum* [2]).

A la rigueur, ce n'est pas ici le lieu d'examiner les mots où les voyelles *ō*, *ŭ* du latin ont subi le même traitement que l'*ŏ* bref [3]). Je ne fais qu'en rapporter ici quelques exemples (pour ōvum, v. plus haut, p. 66; aux exemples de *cuevre* réunis plus haut, p. 27, ajouter encore *cuevre :oevre*, Chron. de Ph. Mouskes 9309):

colovre (Livre des Manières 1264 etc.), *colevre* (v. plus haut, p. 36),
oitovre (R. de Rou 7387), *oituevre?*,
jovnes [4]) (Roman de Troie 24123), *jones* (ib. 508, 2613),

[1]) Sur cette question M. Foerster s'est prononcé ainsi: "Bei *jŏcum* hat das *j* ein *i* entwickelt, daher *jieu*, *jiu*, ebenso bei *lŏcum* das *l*, *lieu*, *liu*. Ein *fieu*, *fiu* findet sich deshalb selbstverständlich nicht".

[2]) Quant à l'anglonormand, où ces mots rimaient en *ų* (le son ʋ n'y existait pas, cf. plus haut, p. 68 [1])), rappelons ici la prononciation anglaise actuelle p. ex. du mot *use* (= *juse*).

[3]) Pour expliquer ce fait on a dû admettre un changement ancien du son *ų* en *ϙ*, sous l'influence de *v*, *vr*, *fr*, *fn* (v. là-dessus, G. Paris, Rom. X, 52).

[4]) M. Foerster, relevant les formes *jofne*, *pople*, *arogle* dans le texte

jouenes (Alisc. 2573 etc.; Chron. de Ph. Mouskes 489 etc.),
joefne (R. de Rou. (A) 1852), *juefnes* (R. de Rou (D) 136 etc.),
joevenes (S. Thomas le Martyr (picard?) 1643), *juenes* (Alisc. 5918),
juevres (: *descuevre,* Cliges 2861), etc.;
sofre (Alisc. 5828), *soefret* (Rol. 1774), *suffre* (Quatre livres des rois 81, etc.), *sueffre* (Alisc. 4555, R. de Rou 1065),
seffre (R. de Rou (A) 1687), *seuffre* (ib. (C)),
sueffrent (Guill. de Pal. 2015; S. Thomas le Martyr 2759),
suefrent (Chron. de Ph. Mouskes 7080), etc.

Enfin je range parmi ces mots les formes *moble* [1]), *moeble*, *meubles* (v. Strauch, 25; Goerlich, Fr. Stud. III, 2 H., 65). Il paraît donc que les groupes *bl*, *fr*, *vn*, *vr* ne suffisent pas toujours à faire entrave. Comme on le voit, l'orthographe de ces mots était tout aussi vacillante que celle que j'ai examinée plus haut; pour les motifs déjà allégués, je crois qu'ici encore on peut admettre le son *œ*.

B) *ŏ entravé.* Je pose en principe la définition que M. Paris a donnée pour expliquer le terme "entrave". Dès l'abord, la langue ne fournit en général pour l'*ó* bref entravé qu'une seule représentation, et, en conséquence, paraît en avoir conservé l'ancienne prononciation *ǫ*. Les rimes et les assonances attestent aussi le son *ǫ*, p. ex.

Josaphat (v. Altfr. Bibl. I, XXVIII), est d'avis que la diphtongaison a été empêchée par "mehrfache Consonanz". Pour *pople*, v. plus haut, p. 27 et ci-dessous, p. 79.

[1]) Cf. Schuchardt, Gr. Z. IV, 122. Selon M. Paris, "*mób(i)le* est devenu *mòble* sous l'influence de *mòvere*, *mòvite*" (cf. Mussafia, Gr. Z. I, 410). — L'explication que M. Neumann (v. Litt.bl. 1882, 467) a donnée pour les mots cités ci-dessus, ne diffère pas beaucoup de celle de MM. Paris et Mussafia (v. p. précéd.). Notons encore les deux formes *aplovent* (R. de Rou 7725) et *apluet* (Chron.), toutes deux explicables par l'admission des formes *adplóvunt, *adplóvit.

…s: cors: or: dos, etc. (v. Rol. 1187—1212, 3214 —3236),

…os: dos: enclos: repos, etc. (v. Alisc. (*b*) 6454 — 6463),

…os: os (ausus) (Guill. de Pal. 2110),

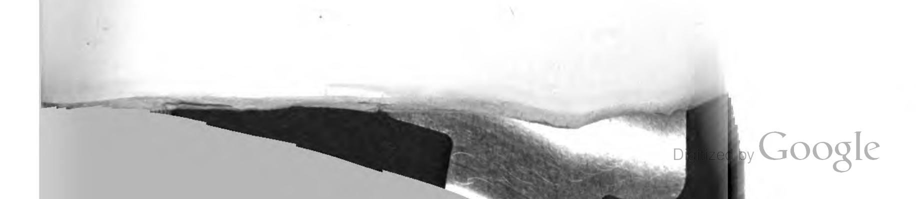
(os): *repos* (Brandan 1557); etc.

… est donc fondé à poser en règle que l'entrave a …aire préservé l'*ŏ* de tout changement. A cette règle … quelques exceptions, qui cependant toutes — ou …en faut — se laissent expliquer comme apparentes. …se rapidement sur ces faits, n'ayant rien à ajouter à …ssion qu'ils ont déjà provoquée. En voici les plus …tants, que j'ai divisés en quatre catégories [1]).

…) Il est arrivé d'abord que l'entrave a été, pour …dire, vacillante, de sorte que la diphtongaison a … non avoir lieu. Il serait en dehors du cadre de … étude, comme au-dessus de la portée de mes re…hes, d'examiner ou d'énumérer tous les cas qui pour…t être rapportés ici; je me contente de n'en men…er que deux. Le groupe *pl* paraît ne pas faire en… dans le mot pŏpulum — *pŏplo*, à en juger par le …que la forme *pople* est constante dans plusieurs textes …e d'origine toute différente, p. ex. S. Juliane (wallon), … (ms. H, anglonormand), etc.; cf. l'opinion de M. …ster, p. 78). De même, le groupe *pj* du radical …pj- a donné lieu à deux procédés de formation divers: … côté, nous avons les formes *aproece*, *repruece* etc. (cf. … haut p. 44), mais, de l'autre, la rime *aprocet: repǫset* … de Ch. 119) prouve incontestablement que l'*o* + *pj* a … traité ici comme entravé. Les formes *nuefmes* (v. …uch, 86), *nuesmes* (Alisc. 5091) ne comptent pas ici, la …minaison *-mes* ayant été ajoutée au mot *nuef*, après que …diphtongaison s'y était déjà accomplie.

b) Quelquefois l'*ŏ* entravé semble avoir abouti

[1]) La plupart des cas qui se rangent ici sont examinés par M. Paris … son article sur l'*o* (v. Rom. X, 37 et suiv.).



au son *ų* [1]). Le fait qu'en vieux français (comme en italien) l'*o* latin suivi de *r* + *m* ou *n* est devenu *ų* dans certains mots pourrait faire attribuer aux groupes *rm*, *rn* le même pouvoir de changer *ǫ* en *ų* que nous avons constaté pour *m* et *n* (v. plus haut, p. 18). M. Foerster a cependant démontré (v. Rom. Stud. III, 183; cf. Schuchardt, Vocalismus II, 121, 122, III, 29) que l'*ų* de ces mots (*orne*, *aorne*, *morne* (: *ų*, Livre des Manières 303), *forme* (Ps. d'Oxf. 44, 3), *furme* (Cpt. (S) 2659) etc.) est le développement régulier d'un *ō* latin. Par conséquent, je n'ai pas à les étudier ici. M. Foerster a rapproché de ces formes le mot *torne*, qu'il dérive de **turnare*. La forme (dialectale) *tuernent* n'empêche pas d'adopter l'opinion de M. Foerster (cf. ci-dessous p. 82); mais il vaut peut-être mieux admettre avec M. Paris que "déjà en latin vulgaire *torne*, *tornat* avaient changé leur *ò* en *ó*." De là toutes ces formes-ci: *turnet* (Rol. 1264 etc.), *turne* (Lapidaire de Marbode 385; R. de Rou (A) 131 etc.), *tort* (: *ų*, Chron. de Ph. Mouskes 2018), *turnent* (Alexis 32, 64; R. de Rou (A) 2724), etc. (cf. *entur*, Rol., etc.). Je classe ici le mot *curt* (R. de Rou 811, 2599; S. Thomas 1256; etc.), venant

[1]) D'un autre côté, il est arrivé à *ō*, *ŭ* du latin d'aboutir au son *ǫ* dans ces mots-ci: *roche* (: *ǫ*, Rol. 1579; v. Rom. Stud. III, 189 et suiv.; Rom. VII, 467), *noce* (: *ǫ*, Chron.; v. Gr. Z. III, 517; Rom. IX, 397), *mot* (: *ǫ* Rol. 1190, etc.; v. Rom. X, 58), *noble* (: *robe*, S. Georges 251 v. Gr. Z. V, 499; Rom. X, 50), *gort* (cf. *gorge*) (: *port*, Brandan 167; v. Gr. Z. III, 517; Rom. IX, 332, X, 60), *flotet* (v. Lücking, Mundarten, 164; cf. *fluet*, v. Rom. Stud. IV, 302), etc. Cependant, quant aux mots *mot*, *noble*, *gort*, il est à remarquer qu'en vieux français il y en avait aussi des formes en *ų*: *mot* (: *ų*, Livre des manières 164; Rom. de Troie 279, etc.; Cpt. (S) 1981; cf. Rom. Stud. III, 454), *nuble* (: *truble*, Brandan 1103; v. Vising, 72), *gourt* (v. Tobler, Gr. Z. VI, 166; cf. Schumann, Fr. Stud. IV, 4 H., 39). — De plus, on doit ranger ici les mots en *-ōria;* je crois avec M. Koschwitz (v. Ueberlieferung, 28) que *rj* a pu faire entrave (cf. cependant Foerster, Rom. Stud. III, 184), et, avec M. Rossman (v. Rom. Forsch. I, 2 H., 150), que les suffixes *-ōria*, *-ōrium* se sont confondus avec ceux en *-ŏ-*; de là, en picard (v. Litt. bl. 1881, 332) et en wallon (v. v. Feilitzen, XLVI), les formes *glǫre*, *estǫre* etc. Dans d'autres dialectes *-orie* a passé à *-oire* (cf. Rossman, l. c. 156).

-orte contracté en *corte* (G. Paris). — Nous trouvons ... *ų* au lieu d'un *ǫ* attendu aussi dans les mots *Pen-* ...*de* (v. Strauch, 27; pour l'explication de ce mot, v. Paris, Rom. X, 58; cf. Lücking, Mundarten, 151; Vi- ...72) et *culchet* (Rol. 2013 etc.; *cuchent* V. de Ch. 445, ...*et* ib. 864, *couchent* Alisc. 7335; selon G. Paris, de ...*re* (v. l. c. 61); cf. aussi Boehmer, Rom. Stud. III, Foerster, Gr. Z. III, 503). La forme unique *uult* ...parfait, Cpt. (A) 2141) n'est peut-être qu'une faute de ...hie.

...) L'ǒ **entravé a passé à** ɔ dans le mot deorsum ...), Rol. 2040; *:nus*, Alisc. 6453; etc.), qui, suivant ...aris, "a été modelé d'après surso devenu *sus*" (cf. Diez, P. 405).

...) L'ǒ **entravé suivi de** *l* a été sujet à un développe- ...tout spécial, qui ne demandera pourtant pas à être ...sé par le menu dans cette étude. La vocalisation de ...n *u* (sur ce phénomène, v. Ulbrich, Gr. Z. II, 538), ...onstitue ici le fait le plus important, s'était accomplie ...le milieu du XII siècle; mais cet *u* (*ų*) ne paraît pas, ...mmencement, avoir exercé d'influence sur la pronon- ...n de l'*ǫ* précédent; cela est prouvé d'ailleurs par maint ...ple: *cos : clos* (Chev. au l. 217, 4199), *cols : dos* (Rom. ...roie 7155), *cox : os* (ib. 20133), *vout : plout* (R. de Rou ...etc. Je pense avec M. Ulbrich qu'on doit admettre ...our *o*, *ol*, *ou*, la même prononciation, savoir celle de ...Quelquefois même on dénotait ce son par *oul*, p. ex. ...(Livre des Manières 765; S. Martin de Tours 13; ...Il a déjà été dit que *ol* + *consonne* se changea ...*t* dans certains dialectes (en picard et en wallon), p. ...*aus*, Auc. et Nic. 3, 7, *vaut* ib. 38, 13, Alisc. 2508, ...etc. (cf. Ulbrich, l. c., 540; Foerster, Richard li biaus, ...etc.). La mutation de *ǫ* en *a* a quelquefois eu lieu ...; le passage (graphique) à *u* de *l*, p. ex. *valt* (Guill. ...al. 3669; évidemment cette forme est au parfait (M. ...afia paraît la regarder comme étant au présent, v. ...Z. III, 246)).

e) L'ŏ entravé suivi de *r* a pu se diphtongue en *ue (oe)*. On a considéré cette diphtongaison comm une particularité essentiellement wallone. M. Suchier (v Gr. Z. II, 275) en a allégué plusieurs exemples, auxquel je joins la forme *cuers* (Juïse (A) 183). Au surplus, l' + *rt (rst)* s'est très souvent diphtongué dans un verb spécial (notamment en normand): *detoerst* (Rol. 772), *estoer strent* (ib. 3632), *tuert* (: *muert*, Chron. 12536), *estoertr* (ib. 1755), *detuert* (Roman de Troie 12054), etc. Selon M Neumann (v. Litt. bl. 1882, 467[4])), il y a lieu de croire à une certaine tendance à prononcer un *e* devant la trému- lante. — Il paraît même que cette tendance s'est fait valoir quand l'*r* était précédé d'un *ŭ* latin : [*tuernent*, v. ci-dessus] *coert* (Alisc. 5714), *keurt* (Guill. de Pal. 102; Chev. as deus espees 178), *keurent* (Guill. de Pal. 7444), *seceure* (Alisc. 2259), *seceurent* (ib. 2256), etc.; mais, vu la ressemblance apparente qu'il y avait entre le radical du verbe *corre* et celui du verbe *morir*, il est plus probable qu'ici encore nous avons affaire à l'influence analogique.

Errata.

Page	ligne	au lieu de:	lisez:
6	35	monoment	monument
16	15	*a ų.*	*aų*
24	13	*ų́ę*	*ųę́*
32	26	Quatre livres des rois	Sermon de S. Bernard
34	3	*eu,*	*eu.*
39	24	d'allieurs	d'ailleurs
41	7	frèquence	fréquence
49	8	la	là
49	27	était	était anciennement
56	1	l'auteur	l'auteur,
74	33	*ϱi?*	*ϱi* (cf. Neumann, Gr. Z. VIII, 401)?

